

G - Aménagement du territoire
G.1 - Portrait dynamique et prospectif du territoire d'étude - Approche générale

août 2014



Réseau ferré de France (RFF), propriétaire du réseau ferré national et maître d'ouvrage du projet, a initié des études générales et techniques du projet de Liaisons nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire.

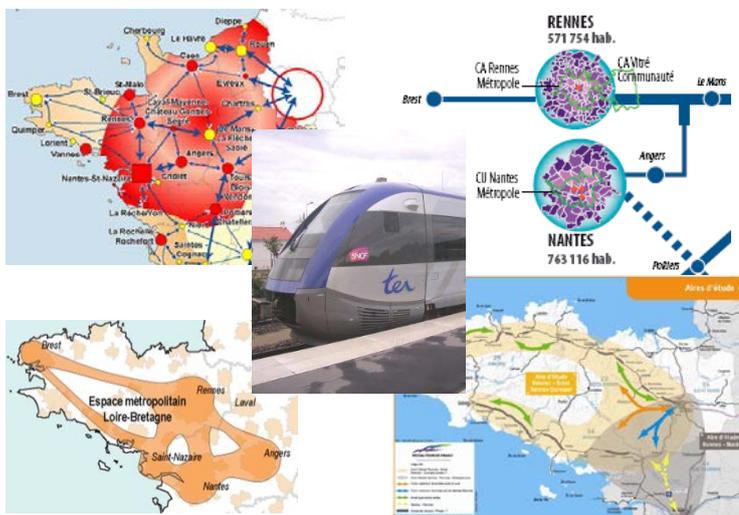
Ces études sont cofinancées par l'Etat, les Régions Bretagne et Pays de la Loire, les départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique, les métropoles de Rennes, Nantes, Brest et RFF.

Au stade amont actuel, les études visent à éclairer les fonctionnalités et les enjeux majeurs qui constituent le fondement des orientations possibles. Dans ce contexte, et si l'opportunité du projet était confirmée par le débat public, les analyses feront l'objet d'études de plus en plus détaillées, selon les processus habituels.

Etude d'aménagement du territoire

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire

Portrait dynamique et prospectif du territoire – Volume 1 - approche générale



V4 - 19 février 2013

Sommaire

1 - Introduction	2
2 - Situation géographique	3
Des régions géographiquement excentrées	3
Un effort constant en faveur du désenclavement	3
Une forte identité bretonne	5
Bretagne et Pays de la Loire : l'illustration d'un dynamisme économique de l'Ouest récent	6
3 - Structures et dynamiques démographiques	8
Une aire d'étude plus densément peuplée que la moyenne nationale.....	8
Une population surtout concentrée sur les côtes et dans les principales aires urbaines	8
Une structure par âge globalement conforme à la moyenne nationale.....	10
Un bon niveau de formation en Bretagne	11
Des régions démographiquement dynamiques	13
Des projections démographiques 2030 relativement favorables.....	16
4 - Structures et dynamiques économiques	19
Des indicateurs de richesse plutôt encourageants	19
Une économie globalement dynamique	25
Des indicateurs d'emploi plus favorables que la moyenne nationale.....	28
Un tissu de grandes entreprises structurant l'organisation économique du territoire	43
Des pôles d'attractivité et de rayonnement d'envergure	50
Une forte empreinte du tourisme	65
5 - Conclusion	79

1 - Introduction

La connaissance du positionnement géographique, de la composition, des caractéristiques d'un territoire, de ses dynamiques est un préalable à toute réflexion sur les interactions potentielles entre territoire et infrastructure de transport.

Le portrait dynamique et prospectif général du territoire d'étude vise à :

- Eclairer la structure, l'organisation, le fonctionnement des territoires concernés par le projet de Liaisons nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire, selon une approche macro-territoriale.
- Identifier les caractéristiques territoriales des régions Bretagne et Pays de la Loire.
- Travailler à différentes échelles géographiques, de sorte d'une part à replacer l'aire d'étude dans le contexte national et européen, d'autre part à prendre en considération l'hétérogénéité interne de ce vaste espace.
- Traiter un éventail de thématiques avec lesquelles les Liaisons nouvelles sont susceptibles d'interagir.
- Traiter, au-delà d'une approche statique du territoire, les relations interterritoriales, les flux, de sorte à livrer un support de connaissance sur sa dimension fonctionnelle.

Les analyses ont porté sur trois grands champs thématiques :

- Situation géographique : localisation, accessibilité, identités régionales.
- Démographie : répartition et dynamiques démographiques, composition de la population, projections.
- Economie : indicateurs de richesse, structure et évolution de l'emploi, tissu d'entreprises, attractivité et rayonnement, tourisme.

Le portrait macro-territorial a été produit en s'appuyant sur :

- Une importante base bibliographique (rapports d'études, productions des acteurs du territoire, de l'INSEE, DATAR, agences d'urbanisme, ...) et sur les documents de planification régionaux.
- La collecte, mise en forme et analyse de données statistiques.
- De nombreuses illustrations, graphiques, cartographiques, permettant une représentation visuelle du territoire et de ses dynamiques.

Ce portrait dynamique et prospectif général du territoire d'étude est complété, dans un rapport complémentaire (Fonctionnement du territoire et portraits de Système Urbains Locaux), par une présentation de l'organisation des régions Bretagne et Pays de la Loire, notamment au travers des systèmes urbains (approche développée par la DATAR).

Des coups de projecteurs seront donnés sur 6 systèmes urbains concernés par le projet de Liaisons nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire.

2 - Situation géographique

La situation géographique justifiant les besoins en infrastructures de transport

La situation géographique doit être appréhendée de façon absolue et de façon relative ; elle doit considérer les relations. Elle doit se lire à différentes échelles, et doit être re-questionnée, au gré de la recomposition politique du territoire, des grandes dynamiques économiques et des évolutions sociétales.

Dans ce contexte, la situation géographique d'un territoire permet de comprendre en partie ses caractéristiques, sa desserte, ses liens avec l'extérieur.

L'analyse de la situation géographique et de l'accessibilité des régions Bretagne et Pays de la Loire est une étape préalable à la réflexion sur les besoins d'amélioration de la desserte ferroviaire.

Des régions géographiquement excentrées

Les régions Bretagne et Pays de la Loire, s'inscrivant au sein de l'Arc Atlantique européen, sont excentrées du centre économique de l'Europe.

Cette périphéricité pose la question réelle ou supposée des risques de « marginalisation » du territoire vis-à-vis d'une Europe qui s'élargit et dont le centre de gravité se déporte à l'Est. Cela dit en même temps à l'échelle des continents, on observe un tropisme vers les littoraux.

La Bretagne forme une vaste péninsule à l'extrême ouest du continent européen, délimitée au nord par la Manche, à l'ouest et au sud par l'Océan atlantique, l'est constituant la partie orientale intérieure.

Avec 2 800 kilomètres de littoral très découpé, la Bretagne détient le record en France de la plus grande façade maritime.

Son classement flatteur parmi les régions françaises et sa réputation en matière d'innovation ne compensent pas le handicap d'être une péninsule à l'écart des principaux flux européens de biens et de personnes. Pèse alors le risque de mise à l'écart des grands flux logistiques et commerciaux qui se développent entre l'Europe du Sud et l'Europe du Nord.

Les Pays de la Loire sont, par construction politique et administrative, une région dont la principale caractéristique est l'ouverture, tant vers l'océan que vers l'intérieur, via la Loire et son réseau d'affluents. Interface entre le nord et le sud, entre le grand large et la France de l'intérieur, du bassin parisien en particulier, la région Pays de la Loire bénéficie de relations avec l'extérieur.

Un effort constant en faveur du désenclavement

Région péninsulaire, la Bretagne n'est pas un territoire de transit mais d'émission et de destination terminale du transport. Située à l'écart des principaux axes d'échanges terrestres, la région ne profite pas non plus de l'exceptionnel flux maritime le long de ses côtes.

Le réseau ferroviaire est composé de deux axes électrifiés est-ouest Rennes-Brest et Rennes-Quimper. Il a été complété en 2005 avec l'électrification de la ligne Rennes-Saint-Malo.

Le bouclage à l'Ouest n'est assuré que par une ligne à voie unique non électrifiée entre Brest et Quimper. En temps de parcours, la Ligne à Grande Vitesse (LGV) entre Paris et Le Mans place aujourd'hui Rennes à 2 heures de Paris tandis que Brest et Quimper demeurent à plus de 4 heures.

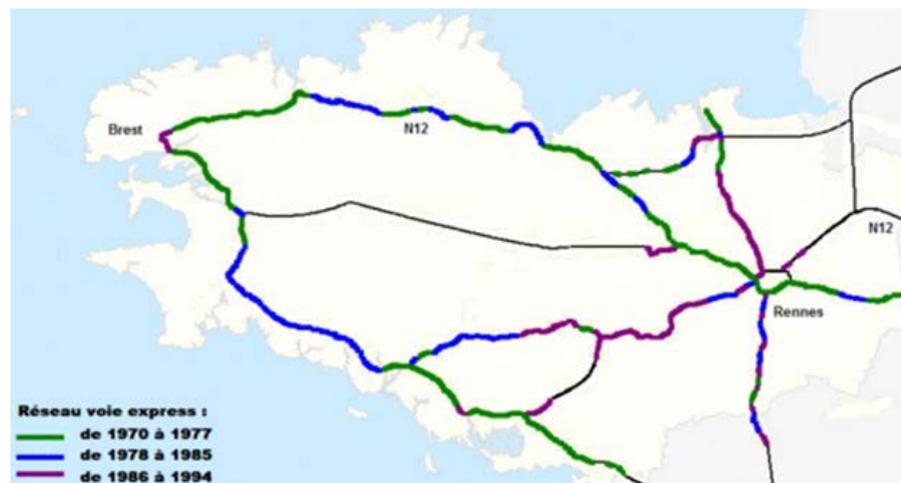
La question de la compétitivité de la Bretagne est indissociable de celle de sa connexion avec le reste de l'Europe par l'amélioration des liaisons ferroviaires (interconnexion sud Ile-de-France, LGV Le Mans – Rennes, modernisation des liaisons ferroviaires Rennes-Brest et Rennes-Quimper).

Le Plan Routier Breton, initié à la fin des années 1960, a permis de réaliser un linéaire de 1 300 km. Ce réseau gratuit irrigue les nombreuses villes petites et moyennes de la région.

Ce Plan Routier Breton trouve son origine dans un Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire, le 9 octobre 1968, et dans le discours du Général de Gaulle, à Quimper, le 2 février 1969. Au cours de son allocution, le chef de l'Etat annonce notamment : « Voici que les décisions sont prises,... pour que deux routes à 4 voies pénètrent la péninsule jusqu'à Brest, l'une au Nord, l'autre au Sud, et qu'une route à 3 voies lui serve d'axe central ».

Le plan comporte alors 1300 kilomètres à réaliser dont la route nationale 12, itinéraire principal nord devant relier Brest à Laval via Saint Briec et Rennes. Le financement global d'un tel plan est estimé à environ 800 millions de Francs, dont l'Etat prend en charge la majeure partie.

Figure 1 : Carte du Plan Routier Breton



Source : ministère des Transports, 2010

L'aéroport de Brest est le principal des huit que compte la région. Son trafic est en constante progression passant de 860 000 passagers en 2007 à près d'un million en 2011¹. Grâce à sa piste de 3 100 mètres, l'aéroport international est accessible aux gros porteurs à pleine charge. Des vols réguliers sont effectués sur le territoire national (Bastia, Ajaccio, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nice, Ouessant, Paris - Charles de Gaulle et Orly, Toulon) et à l'international (Birmingham, Southampton et Londres, Iles Canaries, Barcelone). En période de vacances le nombre de destinations est accru avec par exemple le Cap Vert, Chypre, la Croatie, la République Tchèque (Prague), la Tunisie (Djerba).

Les régions Bretagne et Pays de la Loire sont par ailleurs engagées dans le projet d'aéroport international « aéroport du Grand Ouest ». Prévu pour être mis en service en 2017 près de Nantes, en Loire-Atlantique, cet aéroport sera un équipement essentiel au développement économique du Grand Ouest.

¹ Précisément 861 737 passagers commerciaux en 2007 et 990 927 en 2011 soit une croissance de +14,9% sur la période.

Le futur aéroport permettra en effet :

- De positionner l'Ouest comme une grande région européenne et de compenser sa position « périphérique »,
- De faciliter les déplacements et l'ouverture du territoire à l'international grâce à un accès rapide et quotidien au monde via les hubs européens et à la possibilité d'aller-retour dans la journée vers les métropoles françaises et européennes,
- d'accueillir et attirer plus de flux touristiques, économiques, logistiques...

Ce futur aéroport sera conçu pour accueillir un trafic de 4,5 millions de passagers à l'ouverture et 9 millions de passagers à long terme. Sa zone de chalandise compte aujourd'hui 6 millions d'habitants dans un rayon de 2 heures et 170 000 entreprises dans un rayon de 1h15. Ces chiffres augmenteront dans les années qui viennent puisque l'INSEE prévoit, dans une étude publiée le 7 décembre 2010, que les populations des deux régions concernées, Pays de la Loire et Bretagne, devraient augmenter respectivement de 26% et 24% d'ici 2040 (contre 14,5% pour la France métropolitaine), atteignant ainsi les 3e et 4e rangs en termes de croissance de la population.

La région Pays de la Loire est desservie par des infrastructures de transport diversifiées, qui contribuent à son attractivité.

Sa façade maritime facilite le développement d'activités variées, en matière de tourisme, de pêche, de construction navale ou encore d'échanges liés au port de commerce de Nantes – Saint-Nazaire.

A l'échelle nationale et européenne la région Pays de la Loire souffre encore d'un certain éloignement ce qui fait tout l'enjeu du débat sur l'aéroport du Grand ouest, sur la LGV Bretagne – Pays de la Loire et tout l'intérêt d'une autoroute de la mer atlantique.

Plus localement, les axes Nantes-Angers et les faibles performances de la liaison Nantes-Rennes méritent d'être améliorés.

Une forte identité bretonne

Entre les Pays de la Loire et la Bretagne, le découpage régional de 1956 se devait d'être équilibré afin de prévenir une trop vive concurrence entre Rennes et Nantes.

La Bretagne contemporaine se compose des anciennes provinces de la Péninsule armoricaine que l'on peut retrouver dans la délimitation des départements (pays de Léon et de Cornouaille pour le Finistère, pays de Penthièvre pour les Côtes d'Armor). D'anciens territoires bretons sont situés hors de la région actuelle, en particulier le département de la Loire-Atlantique et sa préfecture Nantes. Illogique d'un point de vue historique, cette partition régionale a cependant permis d'atténuer les rivalités métropolitaines avec Rennes.

Comme le précise Vincent Adoumié², « la Bretagne affiche toujours une identité physique et culturelle remarquable, inscrite dans son sol (socle hercynien), son ciel (crachin breton, ensoleillement non négligeable, grande variabilité du temps), son histoire millénaire et son horizon océan ».

² V. Adoumié (dir.), Les Régions françaises, Hachette, 2010

Les Pays de la Loire ont été délimités lors du découpage de la France en régions sous la IV^{ème} République (1956) par l'assemblage de 5 départements aux ancrages historiques différents, présentant une situation intermédiaire entre Massif armoricain et Bassin parisien.

Les Pays de la Loire, nés d'un découpage politique souffrent d'un déficit d'identité et ne sont les héritiers d'aucune logique historique. Ils agrègent d'anciennes provinces (Maine et Anjou) au sud de l'ancienne Bretagne (actuelle Loire-Atlantique). La logique administrative a prévalu. Au fil des années des liens ont fini par s'établir entre ses différentes parties.

Bretagne et Pays de la Loire : l'illustration d'un dynamisme économique de l'Ouest récent

La perception des régions Bretagne et Pays de la Loire relève aujourd'hui d'images plus positives que par le passé. Les filières agro-alimentaires, le développement du tourisme, notamment sur le littoral, la pugnacité de métropoles « à la mode » comme Nantes ou Rennes participent d'un dynamisme réel.

Jusqu'aux années 1950, en Bretagne et Pays de la Loire, l'agriculture et l'élevage dominaient, l'industrie était peu représentée, l'urbanisation était modérée et l'atmosphère restait plutôt traditionnelle.

Peu concernées par l'industrialisation du XIX^{ème} siècle, les régions accusaient plutôt un retard comme une grande partie de l'Ouest dans leur évolution économique et démographique.

Pendant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, des changements de grande ampleur se sont produits. Après une longue période de déclin, Bretagne et Pays de la Loire sont entrées dans une phase de reconversion, de modernisation et de croissance à partir des années 1950 et 1960.

Les deux régions ont été profondément marquées par les mutations de la seconde moitié du XX^{ème} siècle liées à la décentralisation industrielle. Elles ont alors été confrontées à une économie moderne (industrie de l'automobile et de l'électroménager, développement des filières agro-alimentaires).

Les espaces ruraux autrefois très pauvres sont devenus des régions agricoles et industrielles parmi les plus productives de France.

Des infrastructures modernes de circulation ont été mises en place et les activités tertiaires ont bénéficié d'un vigoureux rattrapage sous l'impulsion de l'Etat.

Les pôles urbains se sont nettement renforcés ; **Rennes et Nantes se sont imposées dans leur espace régional respectif.**

Bretagne et Pays de la Loire illustrent le dynamisme récent de l'ouest français. Mais il reste fragile. Les deux régions ont rattrapé leur retard de développement en s'arrimant à l'espace continental. Il leur manque encore une vision européenne et planétaire de leur avenir. Leur intégration progressive dans les réseaux majeurs de communication nationaux ne doit pas masquer la relative faiblesse de leur interface maritime toujours en marge du processus de mondialisation.

Les points à retenir sur la situation géographique :

- **Les régions Bretagne et Pays de la Loire, s'inscrivant au sein de l'Arc Atlantique européen, sont excentrées du centre économique de l'Europe.** Cette périphéricité pose la question réelle ou supposée des risques de « marginalisation » du territoire vis-à-vis d'une Europe qui s'élargit.
- **L'accessibilité de la Bretagne est aujourd'hui encore insuffisante.** La question de la compétitivité de la Bretagne est indissociable de celle de sa connexion avec le reste de l'Europe par l'amélioration des liaisons ferroviaires.
- **La région Pays de la Loire est desservie par des infrastructures de transport diversifiées, qui contribuent à son attractivité.**
- L'image et la perception des régions Bretagne et Pays de la Loire a beaucoup changée en deux décennies, dans un sens favorable.

3 - Structures et dynamiques démographiques

La démographie révélatrice de la dynamique d'un territoire

La démographie rend compte de la composition et de la dynamique d'un territoire. Elle permet d'appréhender d'une certaine manière l'attractivité d'un territoire.

La structure de la population est un indicateur de la fréquentation potentielle des lignes ferroviaires.

En ce sens mieux connaître la démographie constitue un préalable à l'évaluation des interactions entre un territoire et un projet d'infrastructure de transport.

Ceci est d'autant plus vrai pour une infrastructure de transport dédiée au transport de voyageurs.

Une aire d'étude plus densément peuplée que la moyenne nationale

En janvier 2008, les régions Bretagne et Pays de la Loire comptent respectivement 3,15 et 3,51 millions d'habitants.

Situées aux 5^{ème} et 7^{ème} rangs au classement national, elles présentent des densités de population (116 habitants / km² et 109 hab. / km²) supérieures à la moyenne nationale hors Ile de France (95 habitants /km²).

Figure 2 : Population totale et densités de population en 2008

	Population en 2008	Densité de population en 2008 (hab. / km2)
Côtes-d'Armor	581 570	85
Finistère	890 509	132
Ille-et-Vilaine	967 588	143
Morbihan	710 034	104
Loire-Atlantique	1 255 871	184
Maine-et-Loire	774 823	108
Mayenne	302 983	59
Sarthe	559 587	90
Vendée	616 906	92
Bretagne	3 149 701	116
Pays de Loire	3 510 170	109
France métropolitaine hors IDF	50 475 606	95
France métropolitaine	62 134 866	114

Source : INSEE

Une population surtout concentrée sur les côtes et dans les principales aires urbaines

En Pays de la Loire, les densités de peuplement mettent en évidence deux types d'espaces :

- **Des espaces à densités fortes le long de la côte et selon un gradient orienté Sud-Ouest → Nord-Est.** Ce gradient correspond à l'autoroute A11 qui relie les 4 aires urbaines principales qui sont : Nantes, Saint Nazaire, Angers et Le Mans.

La population des 6 aires urbaines principales est de 1 613 000 habitants, soit 50% de la population totale de la région,

- **Des espaces à densités faibles** qui correspondent aux espaces interstitiels, avant tout des espaces à dominante rurale.

La structure urbaine ligérienne est composée de l'ensemble métropolitain Nantes – St-Nazaire, auquel s'ajoutent deux grandes agglomérations, Angers et Le Mans, trois villes moyennes, Laval, Cholet et La Roche-sur-Yon et, bon nombre de petites villes.

Nantes a une influence plus contrastée sur sa région que Rennes dans la sienne, les Pays de la Loire étant une région moins homogène que la Bretagne et vivant beaucoup sur les relations qu'elle entretient avec les régions voisines.

En Bretagne, les densités de peuplement mettent en évidence deux types d'espaces :

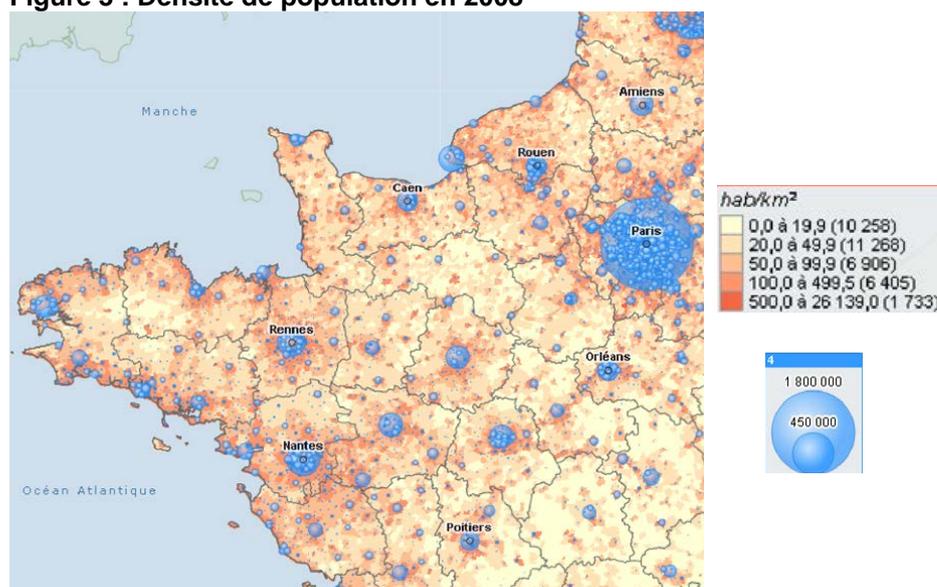
- **Des espaces à densités fortes le long des côtes** (au nord entre Saint-Malo et Brest, au sud entre Redon et Quimper) **et au droit de l'aire urbaine principale de la région qui est Rennes**. Ces espaces correspondent aux grandes aires urbaines de la région,
- **Des espaces à densités faibles** qui correspondent à la partie centrale de la région qui est très rurale.

Contrairement aux Pays de la Loire, l'armature urbaine de la Bretagne se caractérise par la présence d'un pôle urbain principal et un développement urbain le long de la côte sud bretonne, greffé sur la RN165.

On observe également en Bretagne, en toile de fond, la présence d'un nombre très important de petites et moyennes villes réparties d'une façon assez homogène sur l'ensemble du territoire régional.

C'est ainsi la seule des grandes régions françaises où le poids démographique des grandes aires urbaines n'est pas majoritaire dans l'armature urbaine régionale.

Figure 3 : Densité de population en 2008



Source : INSEE

Figure 4 : Population des principales aires urbaines en 2008

Région	Aire urbaine (*)	Population 2008
Bretagne	Rennes	654 478
	Brest	311 735
	Lorient	212 317
	Saint-Brieuc	166 040
	Vannes	144 353
	Quimper	123 963
	Saint-Malo	73 469
	Lannion	63 526
	Fougères	42 706
	Morlaix	40 060
Pays de la Loire	Nantes	854 807
	Angers	392 940
	Le Mans	338 404
	Saint-Nazaire	207 559
	Laval	118 248
	La Roche-sur-Yon	111 488
	Cholet	101 375
	Les Sables-d'Olonne	47 455
	Saumur	45 111

(*) Aires urbaines au périmètre 2010

Source : INSEE

Une structure par âge globalement conforme à la moyenne nationale

Les deux régions présentent des structures par âge globalement comparables en 2008, et conformes à la moyenne nationale. Seule différence, la région Pays de la Loire présente une population au profil légèrement plus jeune et plus favorable que la Bretagne.

Figure 5 : Structure par âge en 2008

Région		Structure par âge en 2008 (en%)		
		moins de 20 ans	20-59 ans	60 ans et plus
Bretagne	Côtes-d'Armor	23,4	49,1	27,5
	Finistère	23,7	51,7	24,6
	Ille-et-Vilaine	26,1	54,1	19,8
	Morbihan	23,6	51,1	25,3
Pays-de-la-Loire	Loire-Atlantique	26,0	53,7	20,2
	Maine-et-Loire	26,6	52,2	21,2
	Mayenne	25,8	50,8	23,5
	Sarthe	25,2	51,5	23,3
	Vendée	23,7	50,9	25,4
Bretagne		24,4	51,8	23,8
Pays-de-la-Loire		25,6	52,3	22,1
France métropolitaine hors IDF		24,4	52,6	23,0
France métropolitaine		24,7	53,4	21,9

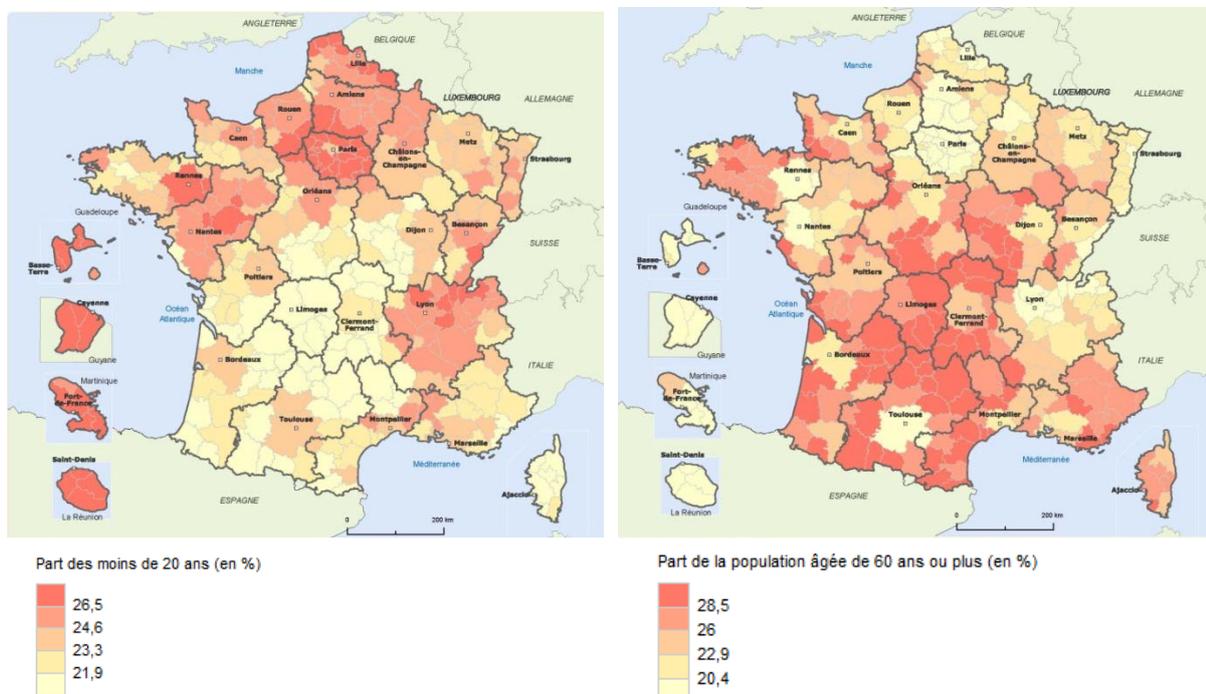
Source : INSEE

On observe toutefois **des différences assez marquées entre les territoires ruraux et urbains** :

- Un net contraste entre les plus grandes agglomérations et leurs départements (Nantes / Loire-Atlantique et Rennes / Ille-et-Vilaine) qui concentrent les populations les plus jeunes et l'arrière-pays où la part des plus de 60 ans est supérieure à la moyenne nationale (Côtes-d'Armor et Morbihan en Bretagne et Vendée en Pays de la Loire),
- Un net contraste entre le Sud et le Nord de la Bretagne et notamment le département des Côtes-d'Armor qui apparaît comme le département le plus âgé.

Ce phénomène s'explique par le solde naturel négatif qui caractérise ces espaces ruraux mais également par le fait que de nombreux actifs, ayant quitté la Bretagne, choisissent d'y revenir définitivement au moment de la retraite. A l'horizon 2030 deux autres départements (le Morbihan et la Vendée) vont rattraper Les Côtes-d'Armor et auront quasiment la même structure par âge.

Figure 6 : Part des moins de 20 ans et part des 60 ans et plus par zones d'emplois en 2009



Source : INSEE, RP 2009 exploitation complémentaire

Un bon niveau de formation en Bretagne

Niveau BAC Le taux de scolarisation des 16-19 ans pour les régions Bretagne et Pays de la Loire est plus élevé que la moyenne nationale. Des nuances territoriales existent néanmoins (proportion de bacheliers inférieure à la moyenne nationale dans le département du Maine-et-Loire).

L'accès au niveau du baccalauréat est facilité dans les deux régions par l'existence de nombreuses formations en apprentissage et dans le domaine agricole. Par exemple 14,3% des Bretons sont sans diplôme en 2007, contre 19,1% en moyenne nationale. La Bretagne est également l'une des régions de France présentant le meilleur taux de réussite au baccalauréat.

Niveau Bac + 2 **La situation entre les deux régions est plus contrastée pour l'accès à l'enseignement supérieur :**

- Les bacheliers des Pays de la Loire privilégient des voies professionnelles ou technologiques courtes. En conséquence, **seulement 20,6% de la population ligérienne détient un diplôme de niveau au moins Bac + 2, contre 21,3 % en moyenne nationale,**
- **La part de la population bretonne qui détient un diplôme de niveau au moins Bac + 2 est plus importante qu'en Pays de la Loire et même qu'en France métropolitaine.**

La Bretagne comptait près de 106 000 étudiants de l'enseignement supérieur en 2008-2009. Les populations les plus formées se situent à proximité des principaux pôles urbains (comme en Pays de la Loire) et dans tout l'Ouest du Finistère. Brest est la seconde place étudiante de Bretagne avec 21 000 étudiants.

Figure 7 : Part de la population ayant un diplôme de niveau au moins Bac+2 en 2008

	Part de la population de plus de 15 ans ayant un diplôme de niveau au moins Bac+2 (2008)
Côtes -d'Armor (22)	19,95
Finistère (29)	22,76
Ille-et-Vilaine (35)	25,72
Morbihan (56)	20,01
Loire-Atlantique (44)	25,25
Maine-et-Loire (49)	20,65
Mayenne (53)	16,94
Sarthe (72)	17,42
Vendée (85)	16,41
Bretagne	22,46
Pays de la Loire	20,64
France métropolitaine hors IDF	21,32

Source : INSEE

L'offre de formation est un des facteurs principaux qui explique les différences entre les deux régions en matière d'enseignement supérieur.

En Pays de la Loire, l'université souffre encore d'un retard de développement. Les bacheliers qui s'orientent vers l'université sont de plus en plus nombreux à quitter la région, notamment pour aller en Ile de France ou en Bretagne. L'enseignement supérieur en Pays de la Loire reste globalement encore assez peu attractif, en particulier en termes d'échanges internationaux.

Quant à la **Bretagne**, même si les formations restent majoritairement orientées sur des parcours courts et en lien direct avec l'économie locale, elle **possède des universités et des écoles plus attractives**. Logiquement la ville de Rennes dispose d'une image de ville universitaire.

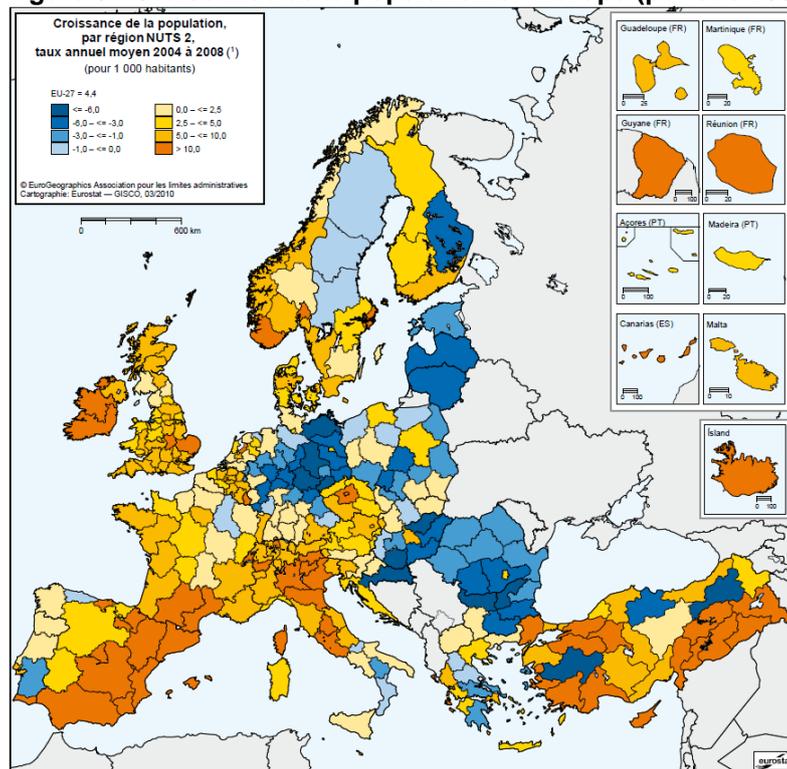
Des régions démographiquement dynamiques

Des régions démographiquement dynamiques à l'échelle européenne

Entre 2004 et 2008 on observe un contraste très marqué entre l'Europe Médiane avec une décroissance démographique quasi généralisée et l'Europe de l'Ouest qui, en dehors de l'Allemagne, est en croissance démographique (la croissance démographique la plus forte étant en Espagne).

A l'échelle de l'Europe Bretagne et Pays de la Loire font partie des régions dynamiques. En France seules le Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées présentent une démographie plus dynamique.

Figure 8 : Croissance de la population en Europe (période 2004-2008)



Source : Eurostat

Un dynamisme démographique avant tout porté par les littoraux et les métropoles régionales

Au cours de la période 1990-2008, Bretagne (+0,66% de population en moyenne annuelle) et Pays de la Loire (+0,76%) sont des régions plus dynamiques d'un point de vue démographique que la moyenne nationale (+0,52%).

Les départements qui accueillent les capitales régionales (Loire-Atlantique et Ile-et-Vilaine) enregistrent des taux annuels d'évolution de population supérieurs à 1% notamment pour la période 1999-2008. Cette croissance est due au dynamisme des aires urbaines des capitales régionales dont les effets se font ressentir sur l'ensemble du territoire de leurs départements respectifs.

Les départements côtiers (Morbihan en Bretagne et Vendée en Pays de la Loire) accueillent eux aussi des aires urbaines importantes (croissance naturelle) et sont très prisés par les populations âgées (migrations).

Figure 9 : Tableau de synthèse – Population totale et évolution

	Population totale			Evolution moyenne annuelle (en %)	
	1990	1999	2008	1990-1999	1999-2008
Côtes -d'Armor (22)	538 395	542 580	581 570	0,09	0,77
Finistère (29)	838 687	852 685	890 509	0,18	0,48
Ille-et-Vilaine (35)	798 718	867 818	967 588	0,93	1,22
Morbihan (56)	619 838	644 095	710 034	0,43	1,09
Loire-Atlantique (44)	1 052 183	1 134 493	1 255 871	0,84	1,14
Maine-et-Loire (49)	705 882	733 213	774 823	0,42	0,62
Mayenne (53)	278 037	285 377	302 983	0,29	0,67
Sarthe (72)	513 654	529 895	559 587	0,35	0,61
Vendée (85)	509 356	539 806	616 906	0,65	1,49
Bretagne	2 795 638	2 907 178	3 149 701	0,44	0,89
Pays de la Loire	3 059 112	3 222 784	3 510 170	0,58	0,95
France métropolitaine hors IDF	45 954 601	47 569 552	50 475 606	0,38	0,66
France métropolitaine	56 615 155	58 520 688	62 134 866	0,37	0,67

Source : INSEE

Une croissance démographique portée par le littoral et les principales aires urbaines

Figure 10 : Variation annuelle de la densité de population 1982-1999

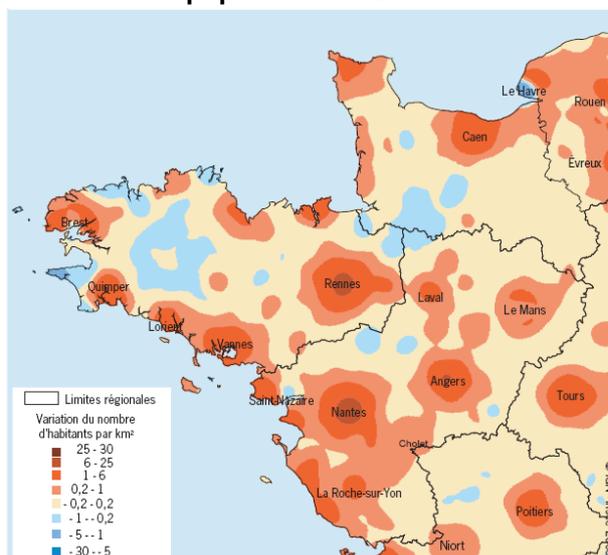
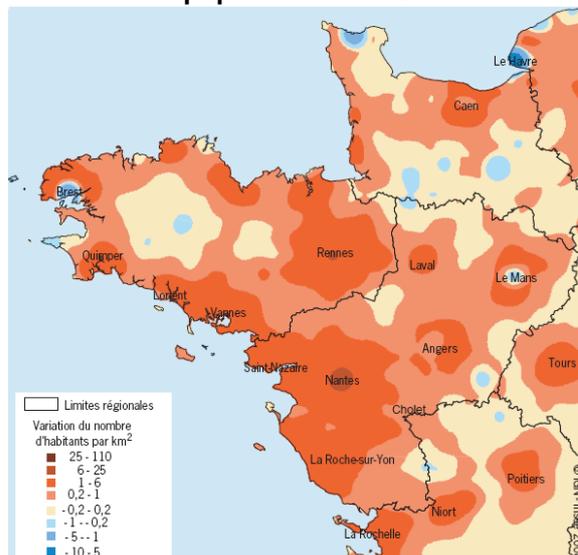
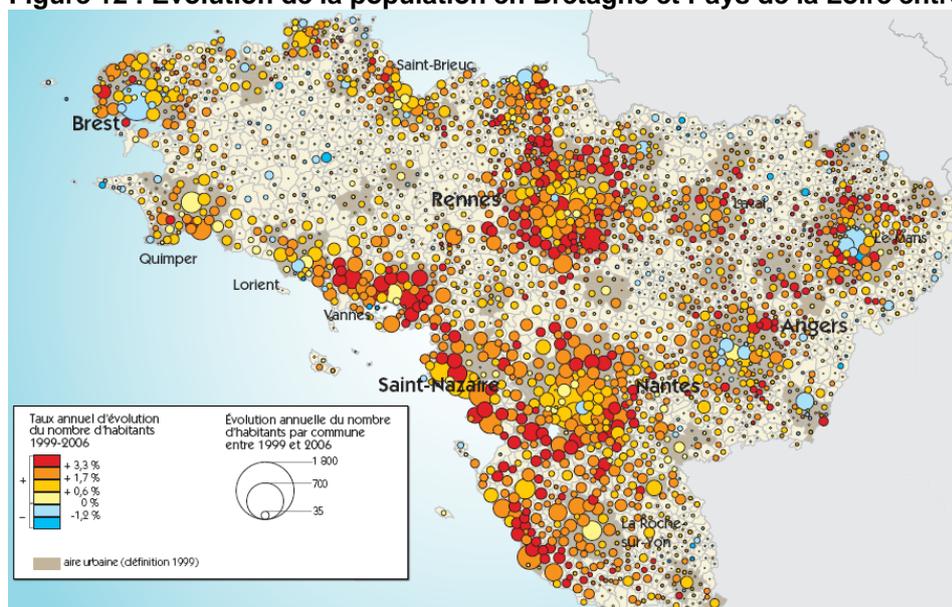


Figure 11 : Variation annuelle de la densité de population 1999-2006



Source : INSEE

Figure 12 : Evolution de la population en Bretagne et Pays de la Loire entre 1999 et 2006



Source : INSEE

Les contrastes démographiques sont très importants à l'échelle locale :

- **Le littoral : une forte croissance alimentée par les migrations.** En dehors de la côte nord de la Bretagne, la population vivant sur les littoraux des deux régions a augmenté plus rapidement que la moyenne régionale et nationale (croissance moyenne de 1,5% par an). Le dynamisme démographique a été particulièrement important dans les communes situées en arrière du trait de côte (rétro-littoral). La population des communes du rétro-littoral progresse plus vite. La raison principale de ce dynamisme est due notamment aux prix élevés de l'immobilier sur le littoral. Toute la côte des Pays de la Loire et la côte Sud de la Bretagne forment une zone très attractive qui enregistre des taux annuels d'évolution de la population assez élevés. Le dynamisme démographique du littoral est porté exclusivement par les migrations,
- **L'espace rural se redresse depuis 1999.** La population des communes rurales augmente de 0,1 à 0,6 % par an entre 1999 et 2006. Ce regain du rural s'explique par trois raisons : la forte augmentation du solde migratoire régional, le maillage important des petites villes dans les deux régions et notamment en Bretagne et les prix de plus en plus élevés de l'immobilier dans l'espace urbain et périurbain,
- **C'est dans l'espace périurbain que l'augmentation de la population est la plus forte** (première et deuxième couronnes). Cette forte croissance repose à la fois sur le solde migratoire élevé et sur un solde naturel en hausse (étalement urbain). Plus d'une commune sur trois est multipolarisée en Bretagne (sous influence de plusieurs aires urbaines) dans la partie centrale de la région éloignée des grandes villes,
- **Une accélération de la croissance démographique des aires urbaines.** Elle était assez modérée entre 1990 et 1999, voir négative pour certaines aires urbaines mais durant la période 1999-2008 la croissance de population des aires urbaines a repris. Dans les aires urbaines les plus importantes elle est due en grande partie au dynamisme du périurbain (cf paragraphe précédent). Ceci s'explique entre autres par la hausse des prix du foncier. **Nantes / Saint-Nazaire et Rennes / Vannes bénéficient des croissances démographiques parmi les plus fortes.** Si l'accroissement récent de population de Nantes n'est dû qu'à l'excédent naturel, pour Saint-Nazaire, le solde migratoire est cinq fois supérieur au solde naturel. Le pôle rennais, à la fois central et dominant dans son département représente 55% de la superficie départementale.

Des projections
démographiques
2030 relativement
favorables

Des perspectives de croissance démographique plus favorables que la moyenne nationale

Si les tendances démographiques récentes se prolongent, **les Pays de la Loire compteront, en 2030, 3,95 millions d'habitants. La population régionale augmenterait alors de 12,5 % entre 2008 et 2030 (439 000 habitants supplémentaires)**. Les Pays de la Loire constitueraient alors la 5^{ème} région la plus dynamique pour la croissance de la population.

Quant à **l'aire urbaine de Nantes elle compterait environ 1 040 000 habitants**, soit une hausse de 22 % entre 2008 et 2030. **La population augmenterait ainsi d'environ 185 000 habitants**, soit environ 8 400 habitants supplémentaires chaque année en moyenne.

Ce dynamisme démographique reposerait essentiellement sur le solde naturel. Côté échanges migratoires l'Île de France continuerait à constituer le premier vivier de l'aire urbaine de Nantes (solde positif de 35 000 personnes avec 105 000 arrivés contre 70 000 départs).

Mais ce dynamisme va profiter surtout à l'aire urbaine de Nantes (hors commune centre) et au reste du département de Loire Atlantique. Les régions limitrophes des Pays de la Loire représenteraient également une zone d'échanges de population importante pour l'aire urbaine de Nantes. Le solde avec cette zone serait d'environ 19 000 personnes : 105 000 personnes quitteraient l'aire urbaine et 124 000 s'y installeraient.

Si les tendances démographiques récentes se prolongent, **La Bretagne comptera, en 2030, 3,74 millions d'habitants. La population régionale augmenterait alors de 10,2 % entre 2008 et 2030 (321 000 habitants supplémentaires)**. La Bretagne constituerait alors la 6^{ème} région la plus dynamique pour la croissance de la population.

Figure 13 : Projections démographiques à l'horizon 2030

Régions et départements		Pop 2008 (en milliers)	Pop 2030 (*) (en milliers)	Evolution 2008-2030 (en %)
Bretagne	Côtes-d'Armor	582	605	4,0
	Finistère	891	918	3,1
	Ille-et-Vilaine	968	1 164	20,3
	Morbihan	710	784	10,4
Pays-de-la-Loire	Loire-Atlantique	1 256	1 477	17,6
	Maine-et-Loire	775	819	5,7
	Mayenne	303	326	7,6
	Sarthe	560	601	7,4
	Vendée	617	726	17,7
Bretagne		3 150	3 471	10,2
Pays-de-la-Loire		3 510	3 949	12,5
France métropolitaine		62 135	67 204	8,2

(*) Scénario central

Source : INSEE

Un vieillissement de la population A l'horizon 2030, les écarts entre les deux régions et la France métropolitaine vont se creuser. Même si la région Pays de la Loire restera une région plus jeune que la Bretagne, la part de la population active des deux régions (20 à 59 ans) continuera de diminuer par rapport à la moyenne nationale tandis que la tranche d'âge des seniors (60 ans et plus) continuera d'augmenter.

Figure 14 : Projections démographiques par tranches d'âge à l'horizon 2030

Région		Structure par âge en 2008			Structure par âge en 2030 (*)		
		moins de 20 ans	20-59 ans	60 ans et plus	moins de 20 ans	20-59 ans	60 ans et plus
Bretagne	Côtes-d'Armor	23,4	49,1	27,5	21,0	42,2	36,8
	Finistère	23,7	51,7	24,6	21,0	45,8	33,2
	Ille-et-Vilaine	26,1	54,1	19,8	24,1	49,5	26,4
	Morbihan	23,6	51,1	25,3	20,3	43,2	36,5
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	26,0	53,7	20,2	23,8	48,4	27,8
	Maine-et-Loire	26,6	52,2	21,2	23,4	46,7	29,9
	Mayenne	25,8	50,8	23,5	23,9	44,8	31,3
	Sarthe	25,2	51,5	23,3	22,5	45,5	32,0
	Vendée	23,7	50,9	25,4	21,0	42,8	36,2
Bretagne		24,4	51,8	23,8	23,8	45,8	32,3
Pays de la Loire		25,6	52,3	22,1	22,1	46,3	30,7
France métropolitaine		24,7	53,4	21,9	21,9	48,1	29,3

(*) Scénario central

Source : INSEE

Le Centre et le Nord de la Bretagne (Côtes-d'Armor et Morbihan) et le Sud des Pays de la Loire (Vendée) vont faire l'objet d'un vieillissement accru de leur population, tandis que la partie Sud de la Bretagne, en particulier littorale, et la partie centrale des Pays de la Loire (Loire Atlantique et Maine et Loire) verront leur population vieillir à un rythme moins rapide grâce notamment au dynamisme économique et démographique des grandes agglomérations.

Le vieillissement général de la population dans les années à venir et la forte augmentation des départs à la retraite vont augmenter la demande de services à la personne et le développement d'une économie résidentielle dans les départements les plus ruraux.

Les points à retenir sur le thème population :

- **Bretagne et Pays de la Loire comptent parmi les régions les plus peuplées et les plus denses de France métropolitaine. La population est avant tout concentrée sur le littoral ainsi que dans les principales aires urbaines, en particulier Nantes et Rennes.**
- **Les deux régions présentent des structures par âge globalement comparables, et conformes à la moyenne nationale.** Seule différence, la région Pays de la Loire présente une population au profil légèrement plus jeune que la Bretagne. Les aires urbaines de Nantes et Rennes, plutôt dynamiques, contrastent avec les territoires ruraux.
- **Le niveau de formation est supérieur à la moyenne nationale dans les deux régions.** Une mention spéciale à la Bretagne qui présente le meilleur taux de réussite au baccalauréat de France métropolitaine, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur attractifs.
- **A l'échelle de l'Europe et de la France les régions de la Bretagne et des Pays de la Loire font partie des régions dynamiques du point de vue démographique. Les départements de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine, ainsi que les départements littoraux sont particulièrement favorisés.**
- **Depuis 1990 et surtout depuis 1999 plusieurs dynamiques démographiques se dessinent au niveau local :** le littoral profite d'une forte croissance alimentée par les migrations, la croissance démographique des aires urbaines s'accélère (Nantes / Saint-Nazaire et Rennes / Vannes bénéficient des croissances démographique les plus fortes), l'augmentation de la population est la plus soutenue dans le périurbain, l'espace rural se redresse. S'ensuivent des mobilités accrues, à l'image des flux domicile-travail en lien avec les principaux pôles d'emploi. De façon générale ces évolutions ont des impacts sur les transports.
- **A l'horizon 2030 les deux régions vont continuer à gagner de la population à un rythme plus soutenu que la moyenne nationale ; elles vont préserver leur rang dans la hiérarchie démographique des régions françaises. Le processus de vieillissement de la population se poursuivra.**
- **Les deux capitales régionales (Nantes et Rennes) et leurs départements respectifs, ainsi que la Vendée, vont enregistrer un rythme de croissance démographique beaucoup plus important que le reste du territoire.**

4 - Structures et dynamiques économiques

Connaître les structures et dynamiques économiques pour mieux évaluer les interactions potentielles économie locale / desserte ferroviaire

Les indicateurs économiques renseignent sur la structure et la dynamique économique d'un territoire, et mettent en perspective ses potentialités d'interactions avec le projet de lignes nouvelles ferroviaire.

Le niveau de richesse d'un territoire, ainsi que la structure et la santé de l'emploi sont des indicateurs de la fréquentation potentielle des lignes ferroviaires. C'est d'autant plus net pour la grande vitesse ferroviaire utilisée préférentiellement par les CSP élevées.

Cela dit, la mobilité peut être bénéfique du point de vue économique dans le sens où elle facilite et favorise des échanges humains.

Le retour d'expérience sur les infrastructures en service a montré que ce sont les activités tertiaires qui sont concernées au premier chef par une amélioration de desserte ferroviaire.

C'est en ce sens que le projecteur a été porté plus spécifiquement, dans le cadre ce portrait de territoire, sur le tertiaire supérieur, l'enseignement supérieur, la recherche, la haute-technologie, le tourisme.

Le succès touristique d'un territoire n'est pas dicté par la seule desserte par une ligne ferroviaire de qualité. Une ligne nouvelle ne crée pas de sites touristiques ; elle peut permettre d'accompagner et favoriser, dans certaines conditions, le développement du tourisme.

Des indicateurs de richesse plutôt encourageants

Pays de la Loire et Bretagne aux 5^{ème} et 7^{ème} rang des régions françaises pour le Produit Intérieur Brut (PIB)

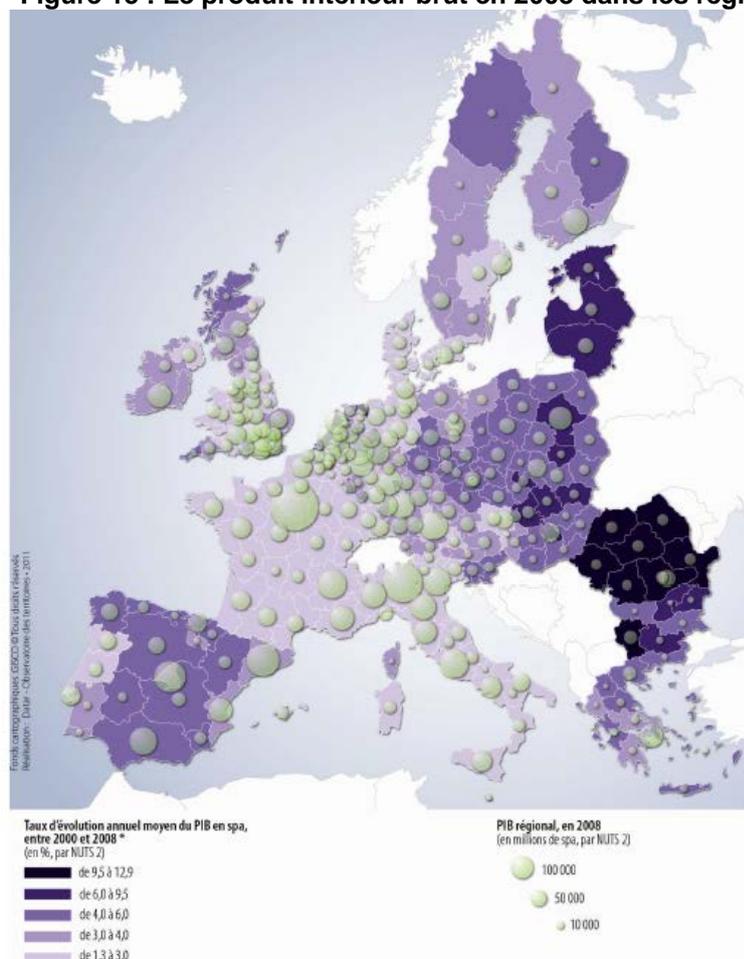
Le produit intérieur brut (PIB) régional permet une comparaison à l'échelle européenne. Les régions les plus aisées se situent principalement dans la « dorsale européenne » allant du sud de l'Angleterre jusqu'à la Lombardie en passant par le Benelux, l'Allemagne et la Suisse.

La Bretagne et les Pays de la Loire se trouvent excentrées par rapport au cœur économique de l'Europe.

Les **Pays de la Loire**, avec un PIB de 95,0 milliards d'euros en 2008, figurent au **5^{ème} rang économique des régions françaises**. Ils participent pour 5,1% au PIB de la France métropolitaine. Le PIB/habitant s'élève à près de 27 000€ ce qui est légèrement inférieur au PIB/habitant de la région PACA (27 800 €/hab.).

La **Bretagne**, dont le PIB s'élève à 79,9 milliards d'euros en 2008, se place au **7^{ème} rang** et représente 4,3% du PIB national. Cependant, son PIB/habitant la place, avec 26 500 €/hab., en 13^{ème} position derrière entre autre la région Centre et la région Bourgogne (respectivement (25 400 €/hab. et 25 800 €/hab.).

Figure 15 : Le produit intérieur brut en 2008 dans les régions européennes



Source : Eurostat, 2000-2008

Les dernières statistiques des PIB au niveau départemental remontent à 2005. Elles permettent néanmoins de préciser les départements qui contribuent le plus fortement au PIB régional :

- En Pays de la Loire, le département de Loire-Atlantique participe pour 39,3% au PIB régional,
- En Bretagne, le département d'Ille-et-Vilaine représente 34,9% du PIB régional.

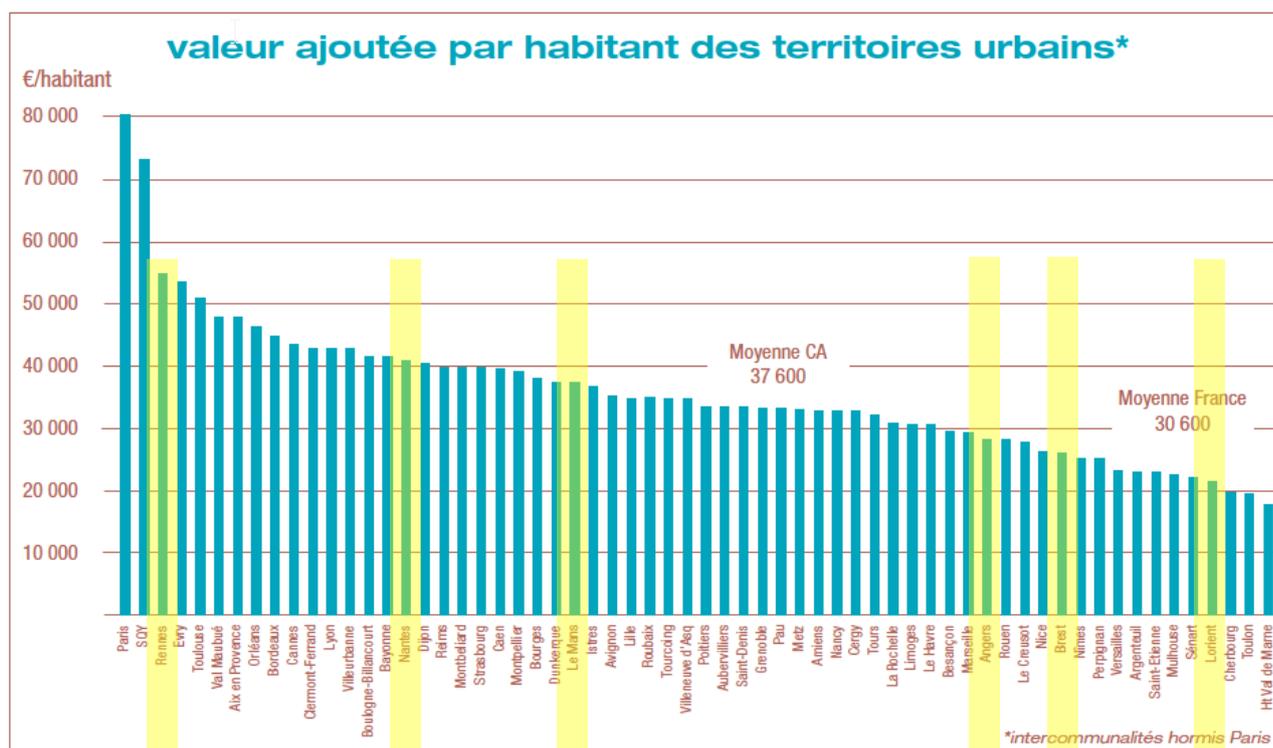
Figure 16 : PIB des départements bretons et ligériens en 2005 (en millions d'euros)

	PIB	Part
Côtes-d'Armor	12 046	16,1%
Finistère	21 221	28,4%
Ille-et-Vilaine	26 117	34,9%
Morbihan	15 401	20,6%
Bretagne	74 785	100,0%

Source : INSEE

	PIB	Part
Loire-Atlantique	33 493	39,3%
Maine-et-Loire	17 378	20,4%
Mayenne	7 065	8,3%
Sarthe	13 399	15,7%
Vendée	13 927	16,3%
Pays de la Loire	85 262	100,0%

Figure 17 : Valeur ajoutée par habitants des intercommunalités, en 2009



Source : AFGVF

Alors que l'indicateur des PIB départementaux ne devrait être actualisé qu'en 2014, une étude a été menée par l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF) afin d'évaluer le rôle économique des grandes agglomérations. Il s'agit plus précisément d'évaluer leur création de richesses à partir de la valeur ajoutée (VA) créée, en d'autres termes de leur PIB³.

La Communauté d'Agglomération Rennes Métropole, avec une VA/habitant de 54 700 € se place en troisième position des intercommunalités françaises⁴ derrière Paris et Saint-Quentin-en-Yvelines. La Communauté Urbaine Nantes Métropole se positionne au 16^{ème} rang.

Figure 18 : Valeur ajoutée par habitants des intercommunalités bretonnes et ligériennes, en 2009

Intercommunalités	VA/hab (en €)	Position (*)
CA Rennes Métropole	54 748	3
CU Nantes Métropole	40 901	16
CU Le Mans Métropole	37 256	25
CA Angers Loire Métropole	28 068	47
CU Brest	25 983	51
CA Cap Lorient	21 445	58

(*) Position parmi les intercommunalités membres de l'AMGVF

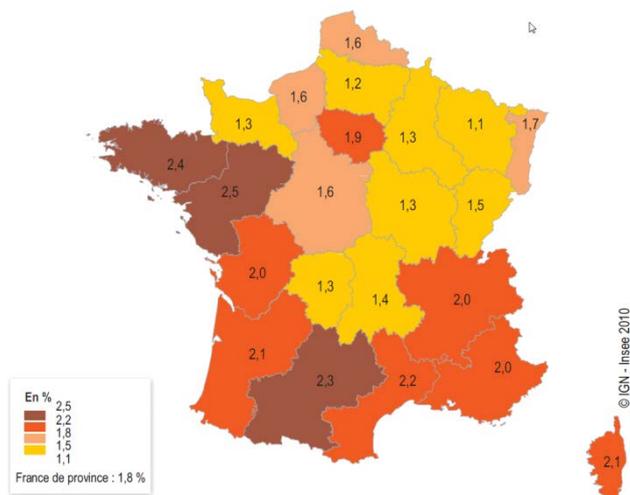
³ Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits. La valeur ajoutée est un solde du compte de production : elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

⁴ Cette étude a été menée sur les agglomérations membres de l'AMGVF.

Bretagne et Pays de la Loire : les deux plus fortes croissances des PIB régionaux sur la période 1990-2008

En termes d'évolution du PIB, les régions de l'arc Atlantique (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine) et celles du sud de la France se trouvent en bonne position, alors que les taux de croissance sont inférieurs dans les régions du nord, de l'est et du centre de la France.

Figure 19 : Taux de croissance annuel moyen des PIB régionaux entre 1990 et 2008



Source : INSEE

Les régions Bretagne et Pays de la Loire sont les deux régions ayant connu la plus forte croissance moyenne annuelle de leur PIB en volume en France métropolitaine entre 1990 et 2008 (respectivement +2,4%/an et +2,5%/ an). Ces taux de croissances sont nettement supérieurs au taux de croissance national hors Ile-de-France (+1,8%/an).

Comme l'illustrent les graphes ci-dessous, **la métropole rennaise a connu, entre 1998 et 2005, la plus forte croissance du PIB des grandes métropoles françaises, juste devant Toulouse et Nantes.**

Quelle que soit la région étudiée, **il existe véritablement une dynamique économique de couple métropole/région.** Le dynamisme rennais accompagne en effet le développement économique du reste de la Bretagne. Le raisonnement est le même pour Nantes.

Les régions françaises dont la population est en forte croissance sont également celles où la croissance économique est la plus forte. La Bretagne et les Pays de la Loire font partie de ces régions dynamiques.

Un positionnement moins favorable en termes de revenu par habitant

La Bretagne, avec un revenu médian par unités de consommation de 18 080€/an, se situe au 7^{ème} rang des régions françaises. Ce revenu est proche de la moyenne métropolitaine nationale (18 355€/an) et supérieur à la moyenne des revenus de Province (17 858€/an).

La région **Pays de la Loire** dégage un revenu médian par unités de consommation moindre (17 821€/an) mais néanmoins similaire au revenu de la Province (17 858€/an). Elle se place au **12^{ème} rang des régions françaises.**

Ces deux régions présentent des inégalités de revenus moins fortes qu'en France hors Ile-de-France.

Figure 20 : Revenu fiscal par unité de consommations en 2009 (en euros)

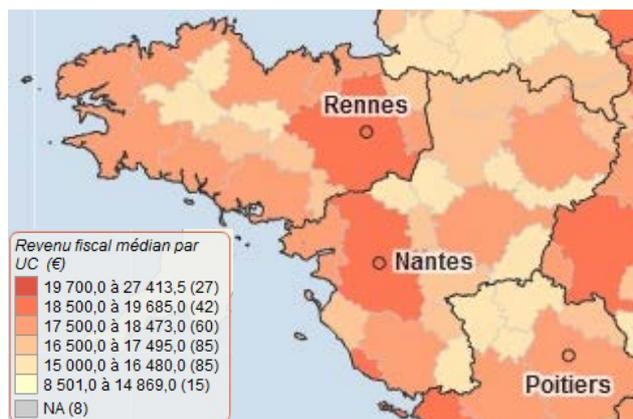
Régions	Médiane	Rang
Île-de-France	21 457	1
Alsace	19 608	2
Rhône-Alpes	19 043	3
Centre	18 404	4
Aquitaine	18 225	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18 200	6
Bretagne	18 080	7
Haute-Normandie	18 064	8
Midi-Pyrénées	18 032	9
Franche-Comté	17 874	10
Bourgogne	17 859	11
Pays de la Loire	17 821	12
Lorraine	17 583	13
Picardie	17 531	14
Limousin	17 412	15
Champagne-Ardenne	17 409	16
Auvergne	17 365	17
Poitou-Charentes	17 334	18
Basse-Normandie	17 235	19
Corse	16 775	20
Languedoc-Roussillon	16 538	21
Nord-Pas-de-Calais	16 001	22
Province	17 858	
France métropolitaine	18 355	

Source : INSEE

Mais si les inégalités sont moins prégnantes, il n'en demeure pas moins que **les ségrégations spatiales sont relativement marquées, aussi bien en Bretagne qu'en Pays de la Loire**, entre :

- Les villes-centres où se côtoient des populations pauvres et des populations riches et les périphéries des grandes villes qui concentrent les revenus médians les plus élevés. Au-delà de la première couronne des agglomérations, les revenus des ménages décroissent en fonction de la distance à la ville centre.
- Les bassins de vie des villes côtières et balnéaires qui accueillent les populations les plus aisées et l'arrière-pays qui accueille principalement des retraités aux revenus plus modestes.
- Les espaces ruraux.

Figure 21 : Revenu fiscal médian par unités de consommation en France (2009)



Source : INSEE, DATAR

Les points à retenir sur la richesse des régions :

- **La Bretagne et les Pays de la Loire se trouvent excentrées par rapport au cœur économique de l'Europe.** Elles figurent néanmoins respectivement au 7^{ème} et 5^{ème} rang économique des régions françaises. Le classement est moins favorable pour ce qui concerne le revenu médian par unités de consommation ; Bretagne et Pays-de la Loire se positionnent aux 7^{ème} et 12^{ème} rangs ; on note des écarts importants de revenus entre territoires.
- En Pays de la Loire, **le département de Loire-Atlantique participe pour 39,3% au PIB régional** ; en Bretagne, **le département d'Ille-et-Vilaine représente 34,9% du PIB régional.** Ces deux départements contigus présentent un poids économique équivalent à celui de la région Languedoc-Roussillon.
- **Les régions Bretagne et Pays de la Loire sont les deux régions ayant connu la plus forte croissance moyenne annuelle de leur PIB en volume entre 1990 et 2008** (respectivement +2,4% et +2,5%/an).
- **La métropole rennaise a connu, entre 1998 et 2005, la plus forte croissance du PIB des grandes métropoles françaises, juste devant Toulouse et Nantes.**

Bretagne : une économie dynamique avec une forte orientation sur les IAA et la recherche-développement

Depuis les années 1960, et du fait notamment des politiques publiques volontaristes (désenclavement routier régional avec le Plan Routier Breton lancé en 1968⁵, modernisation des activités agricoles et implantation d'unités industrielles), **l'économie bretonne a enregistré un important rattrapage économique.**

Ce dynamisme s'appuie sur certains secteurs reconnus :

- **L'agriculture et plus spécifiquement les industries agro-alimentaires (IAA)** constituent le premier secteur industriel et occupent une place importante au plan national. Elles s'appuient sur une agriculture et une activité de la pêche qui placent la Bretagne au premier rang national (les activités maritimes développées le long des 2700 kilomètres du littoral breton occupent une place importante dans l'économie et l'aménagement du littoral breton). La région est le leader national avec des marques de forte notoriété (données 2006) : lait (22% de la production nationale, « Paysan breton »), Porc (55%), Volailles (40%), Légumes (2^{ème} producteur national, « Prince de Bretagne »),
- **L'industrie**, dont le poids dans l'économie la place au 7^{ème} rang des régions françaises. Les secteurs de la construction et de la réparation navale constituent également un point fort de l'économie de la Bretagne. Toutefois, cette relative bonne santé industrielle ne doit pas cacher une forte spécialisation sur un nombre limité de secteurs. Deuxième région française, la moins diversifiée en termes de secteur industriel, la Bretagne est de plus en plus dépendante de 4 filières fortes : les IAA, l'automobile, les TIC, la construction navale,
- **Les services.** La Bretagne bénéficie d'un fort développement de deux volets qui structurent profondément son économie : l'économie résidentielle et le tourisme/loisirs.

Les activités de recherche de la Bretagne sont surtout structurées autour de l'agro-alimentaire, au travers notamment de son pôle de compétitivité Valorial (l'aliment de demain) et de ses laboratoires de recherche et de formation dans le domaine (agro-campus à Rennes par exemple).

La Bretagne se distingue également par deux domaines d'excellence que sont les Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication et les sciences et technologies de la mer. A titre d'exemple, la station biologique de Roscoff est l'un des leaders internationaux de la biologie marine expérimentale.

Dans une moindre mesure, mais avec une certaine visibilité européenne, la Bretagne est également en pointe dans les domaines de la chimie, de l'environnement, et des sciences de l'homme et de la société.

Pays de la Loire : un tissu industriel ancien et en développement, une forte tertiarisation des pôles urbains, un sous-dimensionnement de la recherche - développement

Le tissu économique des Pays de la Loire présente un profil hérité des cultures industrielles et agricoles ligériennes, des traditions commerciales et maritimes de la plateforme nantaise. L'attractivité économique de la région se caractérise, aujourd'hui, par sa capacité à attirer des établissements de France métropolitaine. L'activité économique régionale repose sur les activités suivantes :

- **Le secteur agricole : les Pays de la Loire constituent la deuxième région agricole de France.** La région bénéficie de productions de qualité et d'entreprises leaders sur leur secteur (produits laitiers, viande conditionnée, biscuiterie, etc.),

⁵ Le lecteur se reportera au chapitre 2.2 qui évoque le Plan Routier Breton.

- **Le secteur industriel : la croissance économique régionale s'appuie sur un tissu industriel ancien et en développement.** Cette industrie est pour partie l'héritière des fabriques des siècles précédents. L'industrie régionale actuelle prolonge cet héritage du passé et atteint aujourd'hui dans certains secteurs une taille critique au niveau européen, comme **la construction navale lourde et de plaisance, l'agroalimentaire, l'aéronautique, les biotechnologies, la plasturgie ou les équipements électriques et électroniques.** La métropole Nantes – Saint-Nazaire constitue à elle seule le premier pôle européen de construction navale civile et militaire.
- **Le troisième pilier de la croissance ligérienne est lié à la tertiarisation des principaux pôles urbains.** L'ensemble du secteur rassemble 60% de l'emploi salarié des Pays de la Loire. **Chaque grande agglomération accueille deux ou trois filières tertiaires d'excellence qui concentrent la majorité de la valeur ajoutée produite.** C'est le cas des filières génie logiciel ou tertiaire supérieur sur la métropole Nantes – Saint-Nazaire, des filières prévoyance et banque sur la métropole angevine, ou de la filière assurance sur l'agglomération mancelle.

Sur le plan de la Recherche et du Développement, **la région s'est spécialisée dans certains domaines, notamment l'agronomie, l'agriculture et la pêche.** De la même manière, **la région dispose de filières d'excellence, de plates-formes technologiques** (réalité virtuelle, biotechnologies moléculaires, matériaux composites, e-mode, ...) **et de laboratoires en pointe sur certains domaines** (acoustique, biothérapie, énergie de la houle, ...).

La richesse des savoir-faire régionaux en la matière a permis l'émergence de synergies entre le secteur de la construction navale et celui des filières innovantes, par exemple au travers du pôle de compétitivité EMC2. Ce dernier associe des leaders de la construction navale, Chantiers de l'Atlantique (STX France) et Bénéteau, avec un leader de l'automobile comme Renault et de l'aéronautique comme Airbus.

Toutefois, l'ensemble des indicateurs situe les Pays de la Loire entre la 9e et la 12e place nationale en matière de R&D (nombre de brevets, etc.), soit bien moins que son rang économique et démographique. Ce sous-dimensionnement peut s'expliquer par la jeunesse des universités et écoles d'ingénieurs ligériennes, le nombre relativement modeste des chercheurs des grands organismes et le fait que le tissu industriel ligérien est majoritairement composé de PME/PMI avec une faible capacité d'investissement en R&D. De même, la recherche privée accuse encore un certain retard au regard de la moyenne nationale : le nombre de chercheurs privés croît de façon moindre qu'en moyenne nationale.

Les points à retenir sur les principales activités économiques :

- **L'économie bretonne a enregistré, depuis les années 1960 et du fait notamment des politiques publiques volontaristes, un important rattrapage économique.**

Les industries agro-alimentaires (IAA) constituent le premier secteur industriel et structurent les activités de recherche de la Bretagne.

Pour l'industrie, la Bretagne se classe au 7^{ème} rang des régions françaises.

Le secteur des services est fortement structuré par l'économie résidentielle et le tourisme/loisirs.

- **Le tissu économique des Pays de la Loire présente un profil hérité des cultures industrielles et agricoles ligériennes, des traditions commerciales et maritimes de la plateforme nantaise.**

Les Pays de la Loire constituent la **deuxième région agricole de France**.

Le **tissu industriel** atteint dans certains secteurs une taille critique au niveau européen (construction navale, agroalimentaire, aéronautique, biotechnologies, plasturgie, équipements électriques et électroniques).

La croissance régionale est aussi liée à la **tertiarisation des principaux pôles urbains** (génie logiciel ou tertiaire supérieur sur Nantes – Saint-Nazaire, filières prévoyance et banque sur Angers, filière assurance sur Le Mans). On soulignera le **retard de la région en termes de recherche et développement**.

Des indicateurs
d'emploi plus
favorables que la
moyenne nationale

Les régions Bretagne et Pays de la Loire représentent, en 2008, respectivement 5,0% et 5,8% de l'emploi de la France métropolitaine. Elles s'inscrivent dans l'ensemble régional du Grand-Ouest, particulièrement dynamique en termes d'emploi.

*Une évolution de
l'emploi globalement
favorable*

Nantes et Rennes 8^e et 10^e au classement national des aires urbaines pour le nombre d'emplois

La Bretagne et les Pays de la Loire se caractérisent par la présence de pôles d'emploi de tailles variées qui maillent les territoires régionaux. Les principales villes bretonnes présentent la spécificité de toutes se situer, hormis la capitale régionale Rennes, le long du littoral. Il en résulte une faible présence d'emplois, à l'instar de la population, à l'intérieur des terres.

Au sein de l'aire d'étude, **les principales aires urbaines au regard du nombre d'emplois au lieu de travail en 2008 sont :**

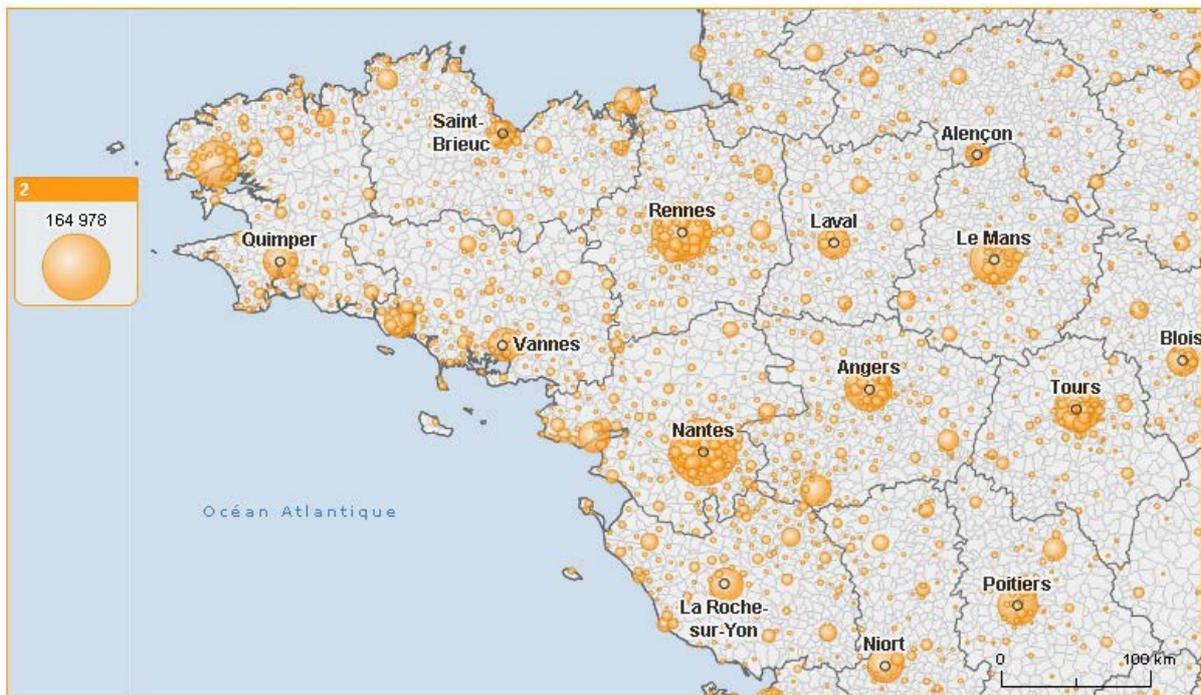
- L'aire urbaine de **Nantes** avec 363 000 emplois (8^{ème} rang des aires urbaines françaises) ; elle représente 66,7% des emplois de Loire-Atlantique,
- L'aire urbaine de **Rennes** avec 284 000 emplois (10^{ème} rang) ; elle accueille 65,5% des emplois d'Ille-et-Vilaine,
- Des aires urbaines de plus de 100 000 emplois :
 - **Brest**, en Bretagne (129 000 emplois),
 - **Angers** et **Le Mans**, en Pays de la Loire (152 000 et 131 000 emplois),
- Des aires urbaines comptant plus de 50 000 emplois :
 - Vannes, Saint-Brieuc et Quimper en Bretagne (64 000, 62 000 et 61 000 emplois),
 - Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon et Laval dans les Pays de la Loire (79 000, 57 000 et 56 000 emplois).

Figure 22 : Emplois au lieu de travail en France en 2008



Source : INSEE, RGP exploitation complémentaire

Figure 23 : Emplois au lieu de travail en Bretagne et Pays de la Loire en 2008



Source : INSEE, RGP exploitation complémentaire

Figure 24 : Emplois par secteurs d'activités en 2008 (en nombre d'emplois)

	Agriculture	Industrie	Construction	Service	Total
Côtes d'Armor (22)	18 276	32 731	18 322	151 656	220 984
Finistère (29)	19 952	49 472	24 441	261 673	355 538
Ille-et-Vilaine (35)	16 442	66 776	30 173	318 402	431 792
Morbihan (56)	13 780	46 446	23 751	191 263	275 240
Loire-Atlantique (44)	15 199	80 285	40 156	408 869	544 508
Maine-et-Loire (49)	21 095	58 876	24 798	217 256	322 024
Mayenne (53)	11 379	27 867	9 961	78 941	128 148
Sarthe (72)	8 820	45 011	15 492	156 131	225 455
Vendée (85)	14 659	56 162	24 310	157 488	252 619
Bretagne	68 449	195 426	96 686	922 994	1 283 554
Pays-de-la-Loire	71 151	268 201	114 718	1 018 685	1 472 754
France métropolitaine hors IDF	753 814	3 148 930	1 468 854	14 615 927	19 987 525
France métropolitaine	766 895	3 666 439	1 754 686	19 407 910	25 595 929

Source: RGP 2008, recensement complémentaire

Figure 25 : Emplois par secteurs d'activités en 2008 (en %)

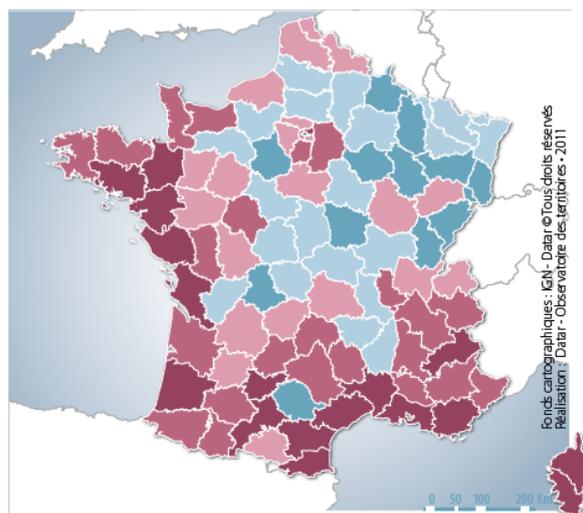
	Agriculture	Industrie	Construction	Service	Total
Côtes d'Armor (22)	8,3	14,8	8,3	68,6	100,0
Finistère (29)	5,6	13,9	6,9	73,6	100,0
Ille-et-Vilaine (35)	3,8	15,5	7,0	73,7	100,0
Morbihan (56)	5,0	16,9	8,6	69,5	100,0
Loire-Atlantique (44)	2,8	14,7	7,4	75,1	100,0
Maine-et-Loire (49)	6,6	18,3	7,7	67,5	100,0
Mayenne (53)	8,9	21,7	7,8	61,6	100,0
Sarthe (72)	3,9	20,0	6,9	69,3	100,0
Vendée (85)	5,8	22,2	9,6	62,3	100,0
Bretagne	5,3	15,2	7,5	71,9	100,0
Pays-de-la-Loire	4,8	18,2	7,8	69,2	100,0
France métropolitaine hors IDF	3,8	15,8	7,3	73,1	100,0
France métropolitaine	3,0	14,3	6,9	75,8	100,0

Source: RGP 2008, recensement complémentaire

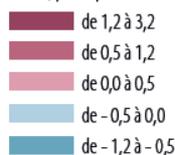
Une évolution de l'emploi affectée par la crise économique depuis 2008, notamment en région Pays de la Loire

Figure 26 : Evolution de l'emploi salarié privé en France métropolitaine

Période 2001-2007

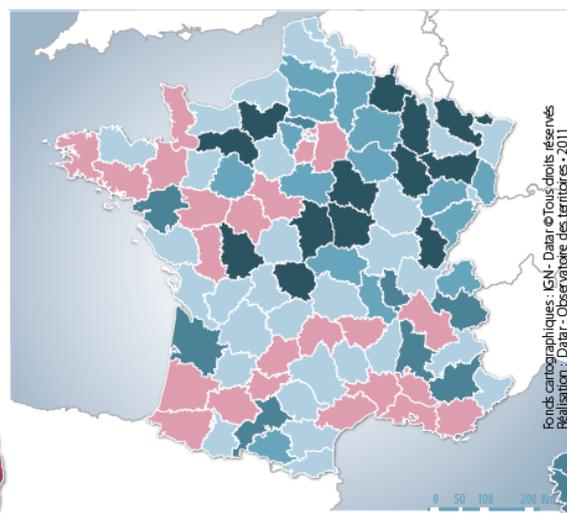


Évolution annuelle de l'emploi salarié privé entre le 4^{ème} trimestre 2001 et le 4^{ème} trimestre 2007 (en %, par département)

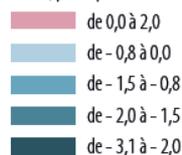


France métropolitaine : 0,5 %

Période 2007-2010



Évolution annuelle de l'emploi salarié privé entre le 4^{ème} trimestre 2007 et le 4^{ème} trimestre 2010 (en %, par département)



France métropolitaine : -0,8 %

Source : INSEE

Avant que la crise économique ne survienne, la Bretagne et les Pays de la Loire s'inscrivaient dans l'ensemble régional du Grand Ouest, particulièrement dynamique en termes d'emplois salariés du privé.

- **En Bretagne, l'emploi a connu, entre 2001 et 2007, une évolution très favorable et supérieure à l'évolution nationale** : évolution annuelle moyenne comprise entre +0,5%/an et +3,2%/an contre +0,5%/an en France métropolitaine sur la même période.

Cependant l'évolution était contrastée territorialement, à la faveur d'une partie orientale plus dynamique.

- **En Pays de la Loire l'emploi a également connu une évolution favorable** bien que les départements de Maine-et-Loire et de Sarthe n'aient connu qu'une croissance faible comprise entre 0% et +0,5%.

Ces évolutions placent :

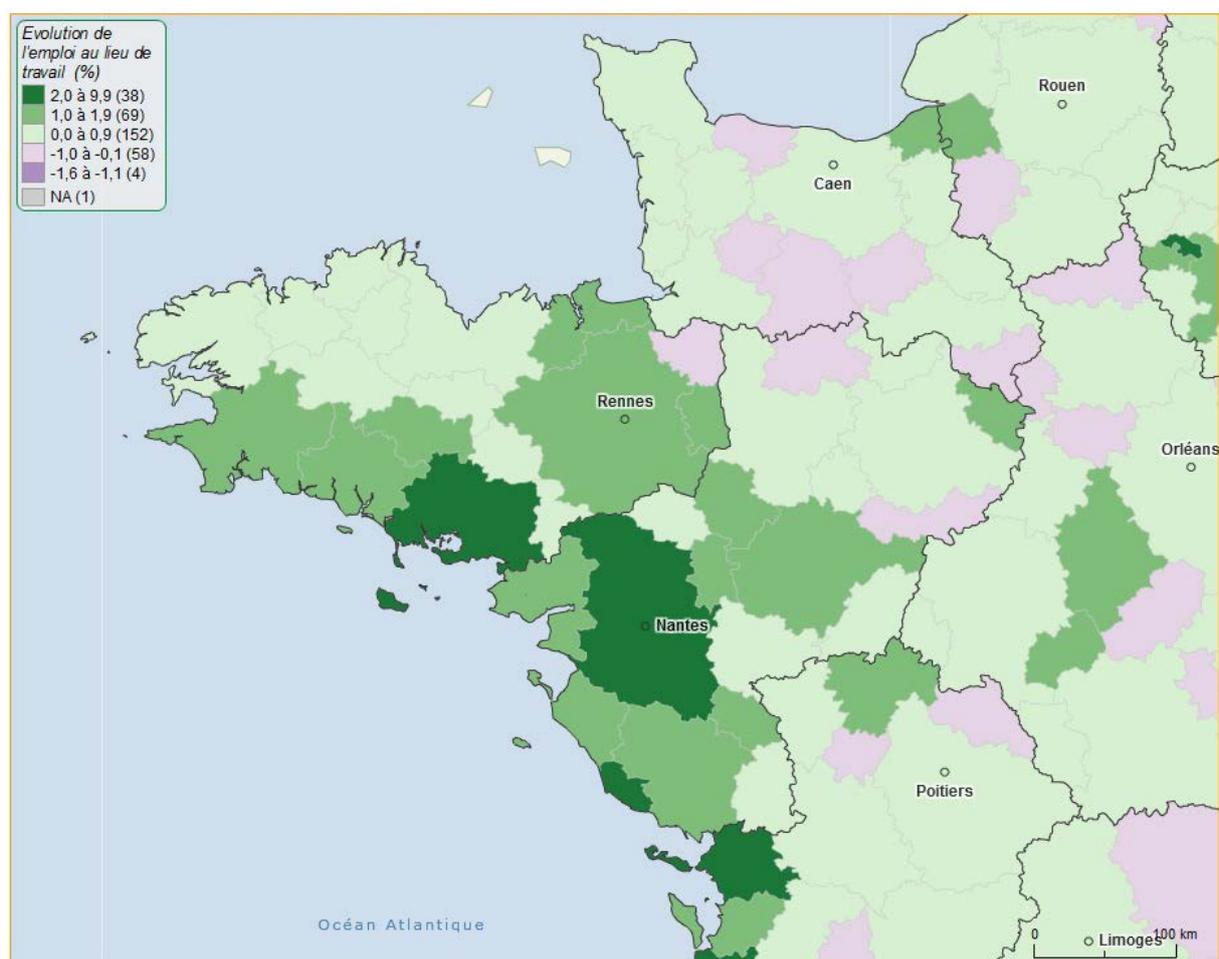
- **La Bretagne au 7^{ème} rang des régions françaises en termes de création d'emplois salariés du privé**, derrière les régions de l'arc méditerranéen, Midi-Pyrénées et les Pays de la Loire,
- **Les Pays de la Loire au 4^{ème} rang.**

La crise de 2008 a d'abord affecté le secteur industriel. Les régions industrielles ont donc été les plus touchées.

La dimension financière de la crise, qui s'est traduite notamment par un frein au développement de la construction et des activités immobilières, a aussi révélé la **fragilité des économies locales fondées essentiellement sur les activités liées aux populations** (construction de logements, services à la personne...).

- **La Bretagne a su maintenir une évolution favorable de ses emplois salariés sur la période 2007-2010** ; seul le département des Côtes-d'Armor enregistre une faible décroissance (comprise entre -0,8% et 0%).
- **Les Pays de la Loire présentent une évolution moins favorable sur la période 2007-2010** : tous les départements, hormis le Maine-et-Loire, ont enregistré une évolution négative de l'emploi salarié privé. Le département de Loire-Atlantique affiche même la dégradation la plus forte avec un taux d'évolution annuel compris entre -3,1% et -1,5%.

Figure 27 : Evolution de l'emploi total dans les zones d'emplois bretonnes et ligériennes entre 1998 et 2009



Source : INSEE, DATAR

La carte d'évolution de l'emploi par zones d'emploi entre 1998 et 2009 montre que seules trois zones d'emplois de Bretagne et Pays de la Loire ont connu une évolution négative :

- La zone d'emploi de Fougères, au nord de Rennes,
- Les zones d'emploi ligériennes de Mayenne et de La Flèche.

Toutes les autres zones d'emplois bretonnes et ligériennes ont connu une augmentation – plus ou moins marquée – de l'emploi total entre 1998 et 2009 :

- Le nord de la pointe bretonne avec Brest et Lannion ainsi que le nord des Pays de la Loire n'ont vécu qu'une croissance légèrement positive (inférieure à 1%/an) ;
- Toute la côte Atlantique, de Quimper aux Sables-d'Olonne, a connu une croissance de l'emploi plus importante, comprise entre +1,0%/an et plus de +2,0%/an.

Enfin les deux zones d'emploi des capitales régionales ne présentent pas le même dynamisme :

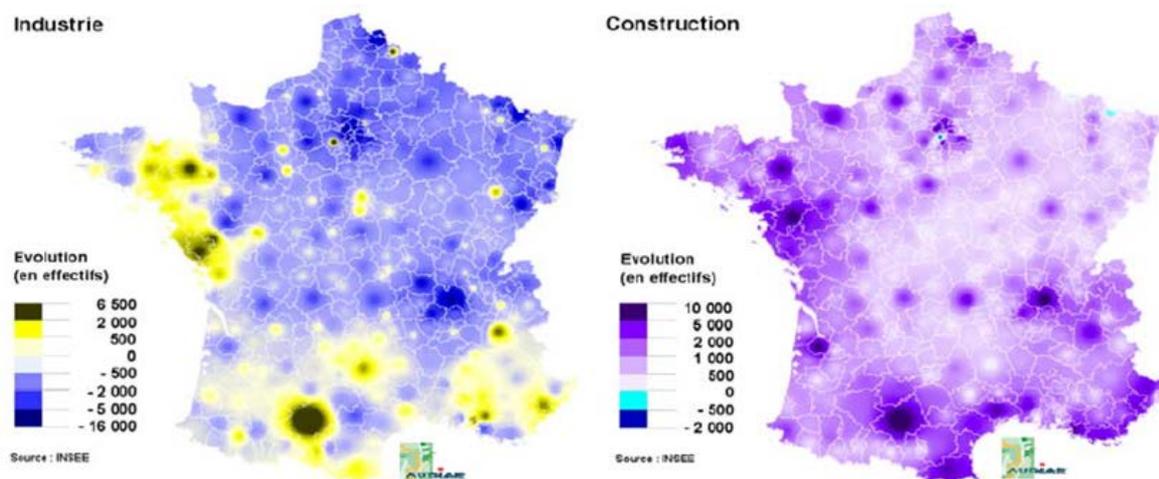
- La zone d'emploi de Rennes a connu une croissance comprise entre 1 et 2%/an ;
- Celle de Nantes a connu une croissance supérieure à 2%/an.

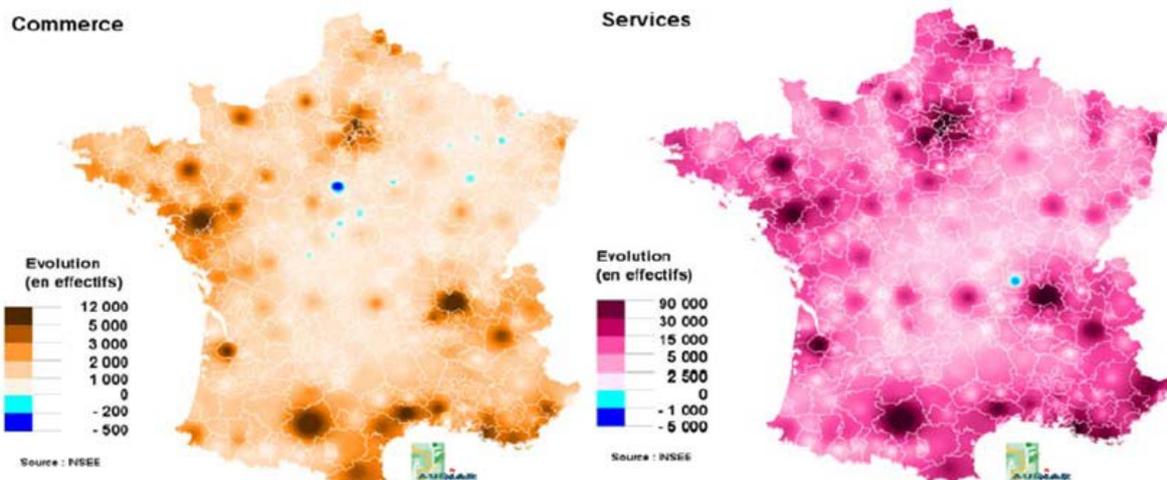
En Bretagne et Pays de la Loire, sur la période antérieure à la crise de 2008 (1998-2006), tous les secteurs d'activités ont contribué à la croissance de l'emploi.

Le secteur tertiaire (commerces, services) s'est particulièrement développé, notamment dans les principales aires urbaines.

Contrairement à la tendance nationale, les régions Bretagne et Pays de la Loire ont bénéficié d'une croissance de l'emploi industriel (à l'exception de l'ouest breton).

Figure 28 : Croissance de l'emploi entre 1998 et 2006 par secteur d'activité





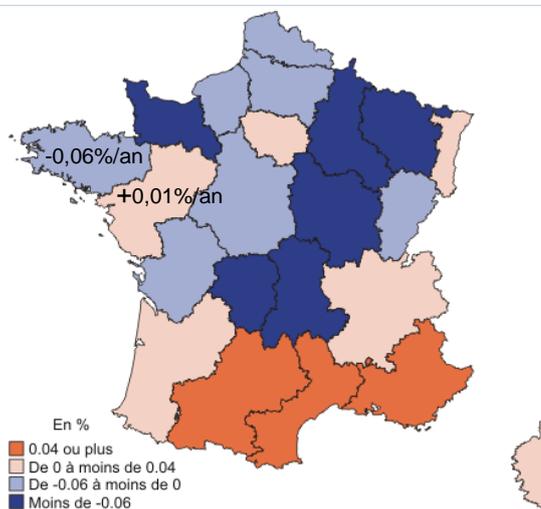
Source : INSEE, AUDIAR

Des perspectives d'évolution de la population active géographiquement contrastées à horizon 2020

La France métropolitaine devrait voir sa population active croître de +0,07%/an entre 2006 et 2020. La croissance de la population active prévue à l'horizon 2020 sur le territoire métropolitain français profitera avant tout aux régions du sud de la France.

Les Pays de la Loire verront légèrement croître leur population active de +0,01%/an. La Bretagne enregistrera une décroissance de -0,06%/an.

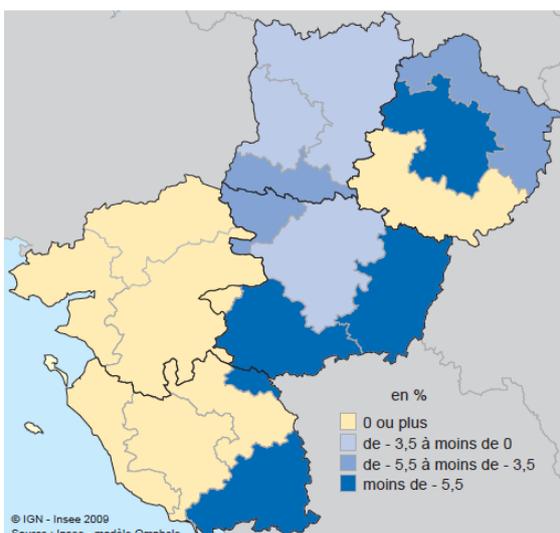
Figure 29 : Evolution de la population active entre 2006 et 2020 en France



Source : INSEE – Projection d'actifs du modèle Omphale (non calées)

Zoom sur les Pays de la Loire

Figure 30 : Perspectives d'évolution de la population active entre 2006 et 2020 en Pays de la Loire



Dans les Pays de la Loire de nombreux territoires vont être confrontés à une diminution de leur nombre d'actifs à l'horizon 2020, notamment les zones d'emploi de l'est de la région, hormis le sud de la Sarthe. Cette raréfaction de la main-d'œuvre pourrait alors susciter des modifications de l'économie locale.

Source : INSEE

Des indicateurs de chômage satisfaisants

Un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale

En 2010, la Bretagne et les Pays de la Loire sont avec le Limousin et Rhône-Alpes les régions les moins touchées par le chômage.

Tous les départements et toutes les zones d'emplois affichent un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale (9,4%) :

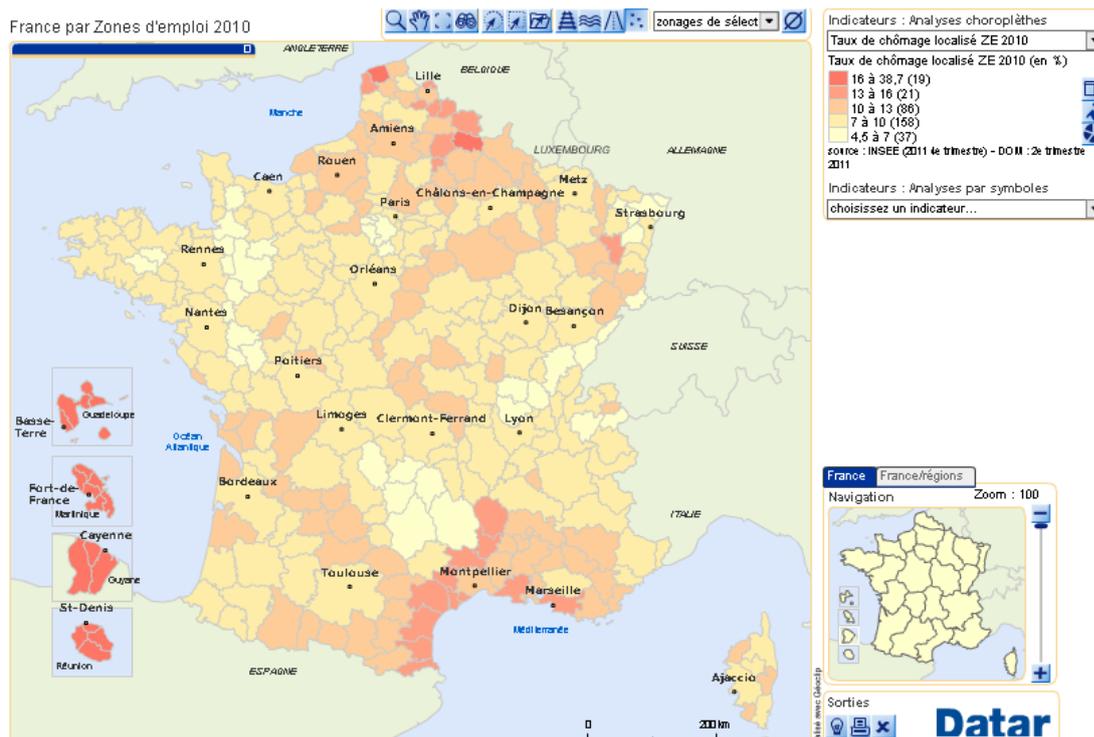
- Trois zones d'emploi ont cependant un taux proche : Angers (9,3%), Lorient (9,2%) et Le Mans (9,1%).
- La zone d'emploi la moins touchée par le chômage est Laval (6,3%).
- 4 zones d'emploi ont un taux compris entre 7% et 8% : Rennes (7,3%), La Roche-sur-Yon (7,3%), Nantes (7,6%) et Saint-Brieuc (7,8%).
- 4 zones d'emploi ont un taux compris entre 8% et 9% : Vannes (8,1%), Brest (8,2%), Saint-Nazaire (8,4%) et Quimper (8,5%).

Figure 31 : Taux de chômage en Bretagne et Pays de la Loire en 2010

	Taux de chômage
Côtes-d'Armor	7,9
Finistère	8,4
Ille-et-Vilaine	7,4
Morbihan	8,5
Bretagne	8,0
Loire-Atlantique	8,5
Maine-et-Loire	8,4
Mayenne	6,3
Sarthe	9,2
Vendée	7,9
Pays de la Loire	8,3
France métropolitaine	9,4

Source : INSEE

Figure 32 : Taux de chômage dans les zones d'emplois françaises en 2010



Source : DATAR

Une stabilisation ou une amélioration du taux de chômage sur la Bretagne et les Pays de la Loire

Entre 2001 et 2007, la Bretagne et les Pays de la Loire ne présentent pas de dégradation du taux de chômage contrairement à la région parisienne et à l’est de la France durement touchés.

Pour autant ces deux régions n’enregistrent pas d’améliorations aussi fortes que le sud de la France.

Sur la période 2007-2010, dans son ensemble **la région Bretagne résiste relativement mieux à la crise actuelle en termes de taux de chômage que la région Pays de la Loire et que la France métropolitaine** (respectivement +1,2% contre +1,6% et +1,4% sur la période 2007-2010).

Certaines grandes zones d’emplois bretonnes et ligériennes présentent une croissance de leur taux de chômage globalement deux fois plus faible que le taux régional ou national :

- **Brest et Lorient** (respectivement +0,7% et +0,6%),
- **Nantes et Saint-Nazaire** (respectivement +0,6% et +0,4%)

Deux zones d’emplois ont enregistré une augmentation de leur taux de chômage supérieur à la moyenne nationale : Angers et Le Mans (respectivement +1,6% et +1,5% contre +1,4%).

Sur la période 2010-2012, le taux de chômage poursuit son augmentation, mais à un rythme moindre qu’au cours de la période 2007-2010. Il augmente plus fortement en Bretagne par rapport à la région Pays de la Loire et à la moyenne nationale.

En 2012 les régions Bretagne et Pays de la Loire présentent des taux de chômage sensiblement moindres que la moyenne nationale.

Sur la période récente, entre 2010 et le 3^{ème} trimestre 2012, si la région Pays de la Loire résiste mieux à la montée du chômage que la France dans son ensemble (+0,3% contre +0,5%), la région Bretagne enregistre une croissance supérieure (+0,7%).

Dans les Pays de la Loire les zones d'emplois de Laval, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon sont les plus impactées par la croissance du chômage (respectivement +0.7%, +0.9% et +0.9%). Les zones d'emplois de Nantes et Angers résistent avec un taux de croissance inférieur au taux national (+0.4% contre +0.5%).

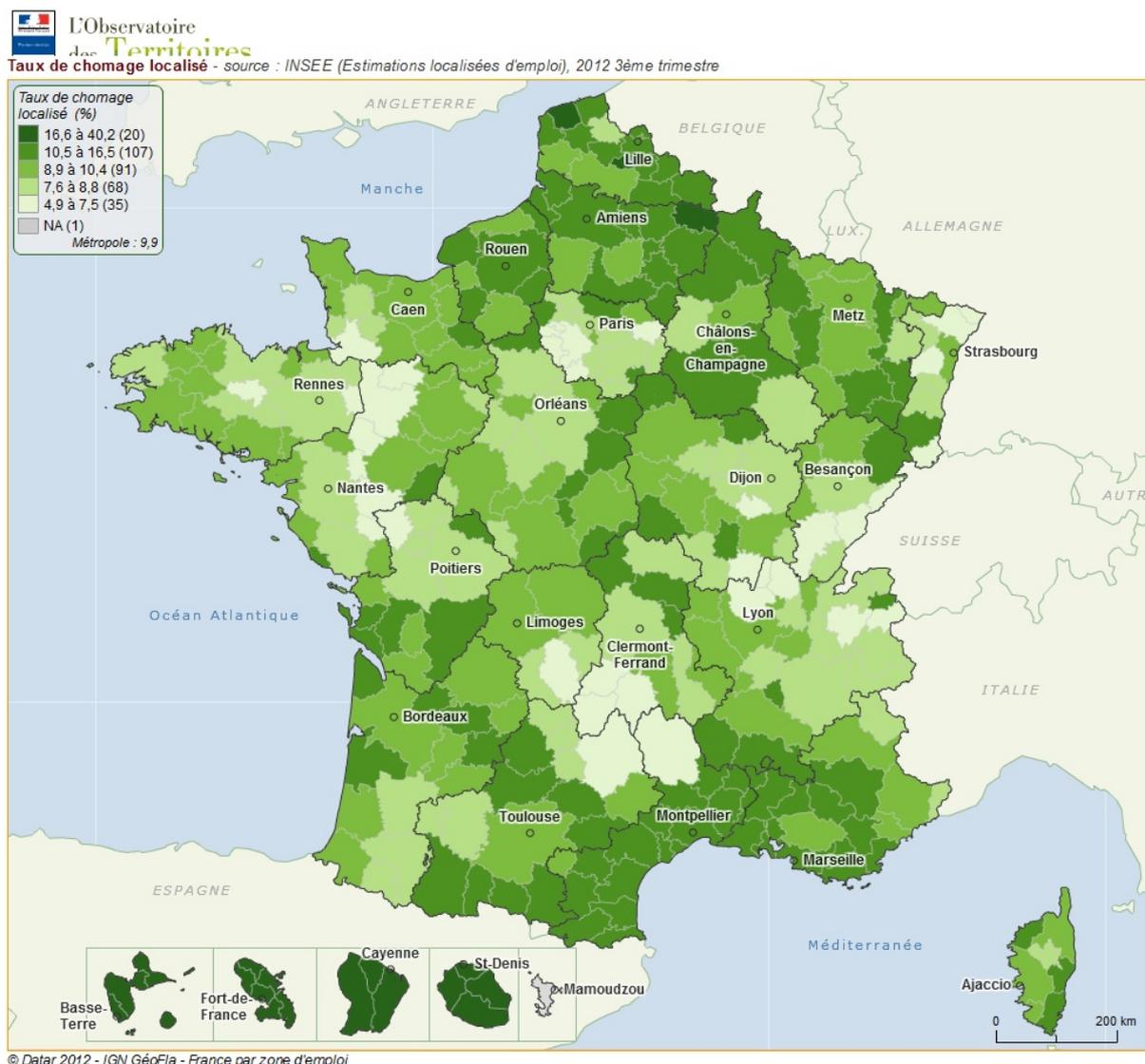
En Bretagne, Redon, Quimper et Vannes sont les zones d'emplois où le taux de chômage a cru le plus fortement (respectivement 1.0%, 0.8%, 0.8%). Toutes les grandes zones d'emplois de Bretagne enregistrent un taux de croissance supérieur à la moyenne nationale.

Figure 33 : Evolution du taux de chômage en Bretagne et Pays de la Loire

Zones d'emploi	2001	2007	2010	2012 (3 ^{ème} trim)	2007-2010	2010 - 2012
Rennes	5,4	6,0	7,3	8,0	+1,3	+0,7
Brest	7,5	7,5	8,2	8,8	+0,7	+0,6
Lorient	8,8	8,5	9,2	9,8	+0,6	+0,6
Saint-Brieuc	6,4	6,5	7,8	8,5	+1,3	+0,7
Vannes	6,4	6,7	8,1	8,9	+1,4	+0,8
Quimper	6,7	7,2	8,5	9,3	+1,3	+0,8
Pontivy-Loudéac	4,2	4,9	7,0	7,7	+2,1	+0,7
Redon	5,8	6,9	8,7	9,7	+1,8	+1,0
Vitré	3,4	4,2	5,1	5,7	+0,9	+0,6
53 - Bretagne	6,5	6,8	8,0	8,7	+1,2	+0,7
Nantes	7,5	7,0	7,6	8,0	+0,6	+0,4
Angers	7,7	7,7	9,3	9,7	+1,6	+0,4
Le Mans	6,9	7,6	9,1	9,7	+1,5	+0,6
Laval	4,6	5,1	6,3	7,0	+1,2	+0,7
Saint-Nazaire	8,6	8,0	8,4	9,3	+0,4	+0,9
La Roche-sur-Yon	5,7	6,0	7,3	8,2	+1,3	+0,9
52 - Pays de la Loire	6,6	6,7	8,3	8,6	+1,6	+0,3
FRANCE METROPOLITAINE	7,7	8,0	9,4	9,9	+1,4	+0,5

Source : INSEE

Figure 34 : Taux de chômage dans les zones d'emplois française au 3^{ème} trimestre 2012



Une population active de cadres encore sous-représentée mais en fort développement

Les régions Bretagne et Pays de la Loire présentent une population active dont la structure, en termes de CSP, diffère de la moyenne nationale :

- La part des agriculteurs, employés et ouvriers y est plus importante,
- La proportion de cadres est moins élevée qu'en France métropolitaine dans son ensemble (respectivement 12,5% et 12,0% contre 15,7%). A l'échelle départementale cependant, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique sont assez bien dotés, en raison du poids des métropoles régionales.

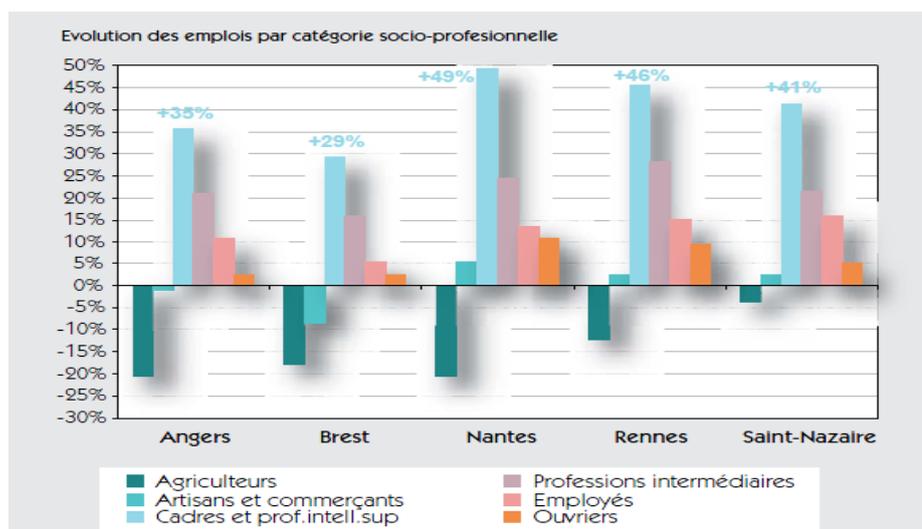
Figure 35 : Répartition de la population active par CSP en 2008

	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Côtes-d'Armor	5,2%	7,1%	10,2%	23,2%	27,8%	26,4%
Finistère	2,9%	6,0%	11,9%	25,5%	28,7%	25,1%
Ille-et-Vilaine	2,7%	5,3%	16,0%	25,7%	26,5%	23,8%
Morbihan	3,4%	7,1%	10,1%	24,3%	27,7%	27,5%
Bretagne	3,3%	6,2%	12,5%	24,9%	27,6%	25,5%
Loire-Atlantique	1,7%	5,4%	15,8%	27,1%	27,4%	22,7%
Maine-et-Loire	3,1%	5,4%	11,3%	24,3%	26,8%	29,2%
Mayenne	6,8%	5,5%	8,3%	21,6%	25,9%	31,9%
Sarthe	2,3%	5,0%	10,2%	23,3%	28,3%	30,9%
Vendée	4,0%	6,8%	8,1%	21,7%	27,4%	32,0%
Pays de la Loire	2,9%	5,6%	12,0%	24,5%	27,3%	27,8%
France métropolitaine	1,7%	5,7%	15,7%	25,4%	28,4%	23,1%

Source : INSEE

Dans les 5 principales aires urbaines bretonnes et ligériennes (Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire), la catégorie socioprofessionnelle qui s'est le plus développée est la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures. Les taux de croissance des emplois correspondants atteignent plus de +45% entre 1999 et 2006 dans les deux capitales régionales.

Figure 36 : Evolution des emplois par catégories socioprofessionnelles entre 1999 et 2006



Source : DATAR

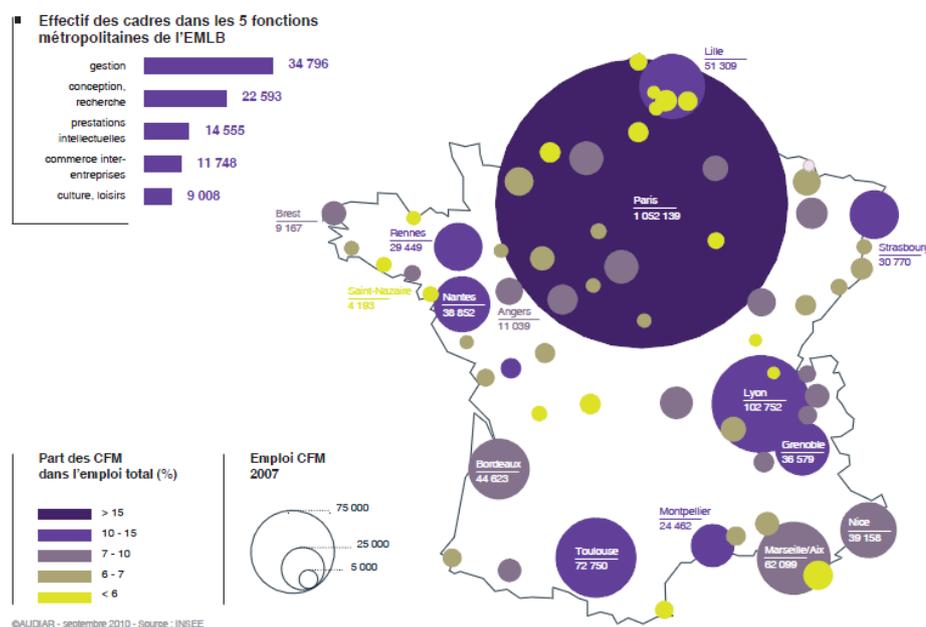
Nantes et Rennes bien pourvues en CFM (Cadres des Fonctions Métropolitaines)

En 2007, les régions a Bretagne et Pays de la Loire sont bien pourvues en CFM, notamment les aires urbaines de leur capitale régionale :

- Nantes, avec 38 852 CFM, se place en 8^{ème} position française devant Grenoble et Strasbourg ;
- Rennes, avec 29 449 CFM, occupe la 11^{ème} place devant Montpellier.

Le taux de CFM dans l'emploi pour ces deux aires urbaines (compris entre 10% et 15%) est similaire au taux constaté dans des aires urbaines comme Lyon, Toulouse et Grenoble.

Figure 37 : Nombre et part des CFM dans l'emploi total dans les principales aires urbaines françaises en 2007



Source : Agences d'urbanisme de l'Espace Loire Bretagne

Les aires métropolitaines de Rennes et de Nantes possèdent, en 2008, un taux de CFM dans l'emploi total assez proche, respectivement 10,0% et 10,5%. Cela les place en 8^{ème} et 6^{ème} positions parmi les aires urbaines métropolitaines françaises.

L'aire métropolitaine rennaise présente un profil assez proche de l'ensemble des aires métropolitaines françaises :

- 4 indices sur 5 sont égaux ou très proche de 1 (les fonctions de gestion, de conception-recherche, de prestations intellectuelles et de commerce inter-entreprises),
- Seul le secteur Culture et Loisirs est moins présent que dans l'ensemble des aires métropolitaines.

Néanmoins, la fonction de prestations intellectuelles est légèrement plus présente que dans les aires métropolitaines françaises prises globalement (1,02), ainsi que dans l'aire métropolitaine de Nantes (0,99).

L'aire métropolitaine de Nantes se caractérise par un profil plus éloigné de l'ensemble des aires métropolitaines françaises. Elle se caractérise par :

- Une présence de la fonction de commerce interentreprises plus importante que dans l'ensemble des aires métropolitaines françaises,
- Une présence des fonctions de gestions, de prestations intellectuelles proches de la moyenne des aires métropolitaines de la France,
- Une moindre présence des fonctions de conception-recherche.

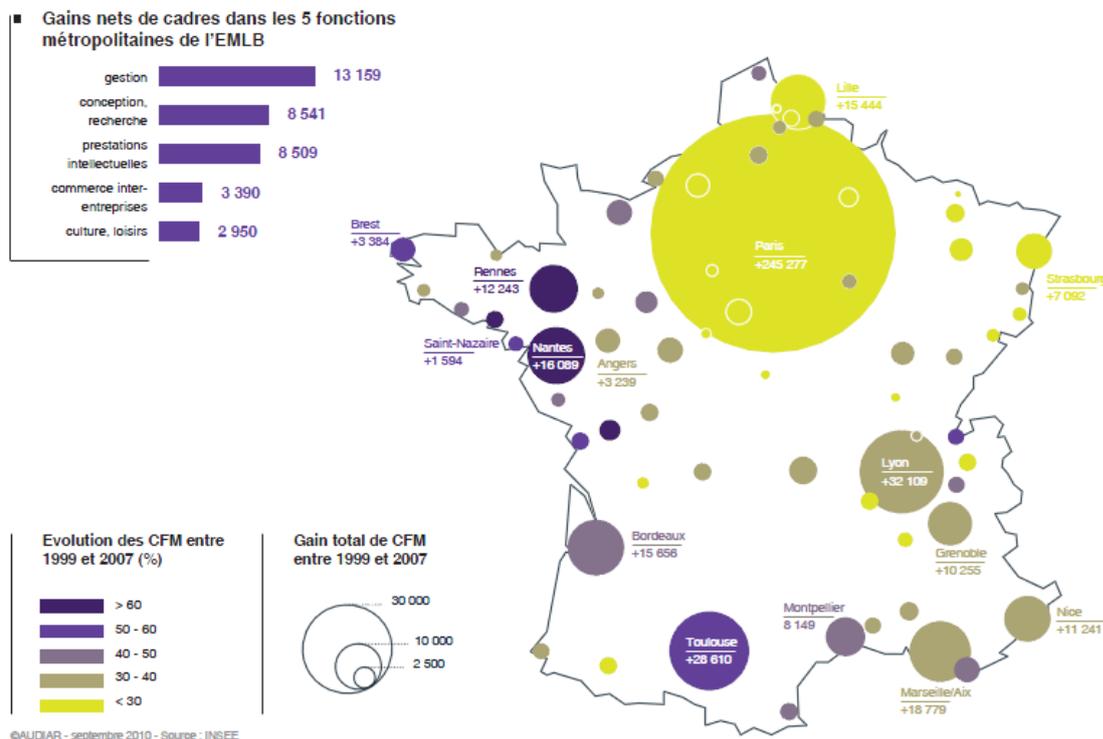
Evolution des CFM

Rennes et Nantes sont les aires urbaines les plus dynamiques en termes de CFM entre 1999 et 2007

Si toutes les principales aires urbaines françaises ont enregistré une augmentation de leurs effectifs de cadres des fonctions métropolitaines, presque toutes les aires urbaines de Bretagne et les Pays de la Loire ont connu une évolution supérieure à +50% entre 1999 et 2007 ; seule Angers présente un taux inférieur (+41,5%).

Les aires urbaines de Rennes et Nantes se caractérisent par un dynamisme nettement plus favorable que toutes les autres aires urbaines françaises. Elles enregistrent des croissances respectives de +70,7% et +71,2%.

Figure 38 : Evolution des CFM dans les principales aires urbaines françaises entre 1999 et 2007



Source : Agences d'urbanisme de l'Espace Loire Bretagne

Les points à retenir sur l'emploi :

- Les régions Bretagne et Pays de la Loire, s'inscrivant dans l'ensemble régional du Grand-Ouest particulièrement dynamique du point de vue économique, présentent **des indicateurs d'emploi plus favorables que la moyenne nationale.**

Les régions Bretagne et Pays de la Loire représentent respectivement 5,0% et 5,8% de l'emploi de la France métropolitaine. Nantes et Rennes se situent aux 8^e et 10^e rangs au classement national des aires urbaines pour le nombre d'emplois.

- Sur la période antérieure à la crise de 2008, les régions Bretagne et Pays de la Loire ont profité d'une croissance de l'emploi, supérieure à l'évolution nationale.

- Dans son ensemble **la région Bretagne résiste relativement mieux à la crise actuelle en termes de taux de chômage que la région Pays de la Loire et que la France métropolitaine.**

La crise de 2008 a d'abord affecté le secteur industriel. La crise a aussi fragilisé les économies locales fondées essentiellement sur les activités liées aux populations (construction de logements, services à la personne...).

En 2010, la Bretagne et les Pays de la Loire sont avec le Limousin et Rhône-Alpes les régions les moins touchées par le chômage. Tous les départements et toutes les zones d'emplois affichent un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale.

- **Les régions Bretagne et Pays de la Loire sont bien pourvues en CFM (Cadres des Fonctions Métropolitaines).**

Rennes et Nantes présentent, en 2008, un taux de CFM dans l'emploi total de l'ordre de 10%, ce qui les place en 8^{ème} et 6^{ème} positions parmi les aires urbaines métropolitaines françaises. Elles sont aussi **les aires urbaines les plus dynamiques en termes de CFM entre 1999 et 2007.**

Un tissu de grandes entreprises structurant l'organisation économique du territoire

Une forte implantation de grands établissements, notamment industriels

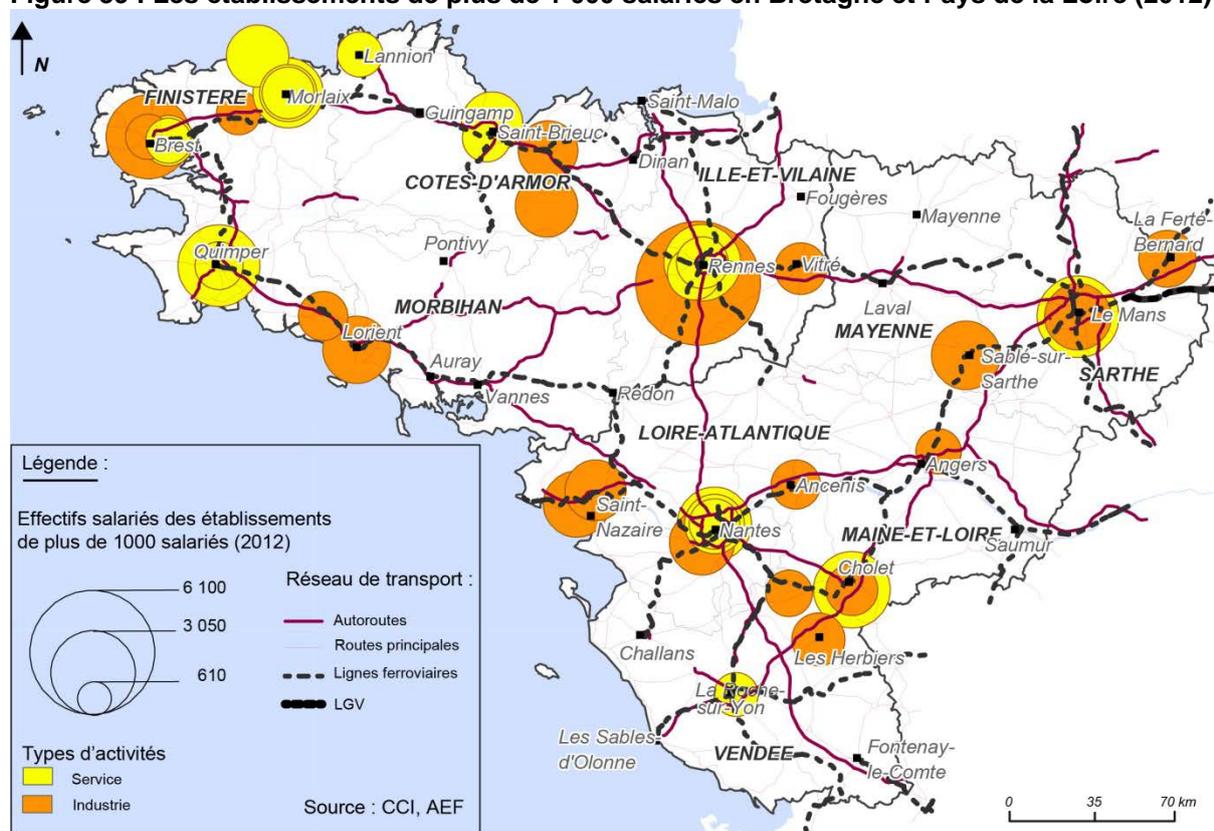
Les régions Bretagne et des Pays de la Loire sont pourvues de 40 établissements de plus de 1 000 salariés (respectivement 23 et 17).

Les principaux établissements de services (banque et assurance notamment) sont implantés dans les grands pôles urbains.

Plusieurs pôles urbains secondaires de Bretagne possèdent de grands établissements de services dans les transports et la santé :

- Les pôles urbains de Morlaix et Lannion sont le siège de services de transport vers l'Angleterre, et de télécommunication,
- Quimper possède deux grands établissements hospitaliers.

Figure 39 : Les établissements de plus de 1 000 salariés en Bretagne et Pays de la Loire (2012)



Source : Egis France, CCI, AEF

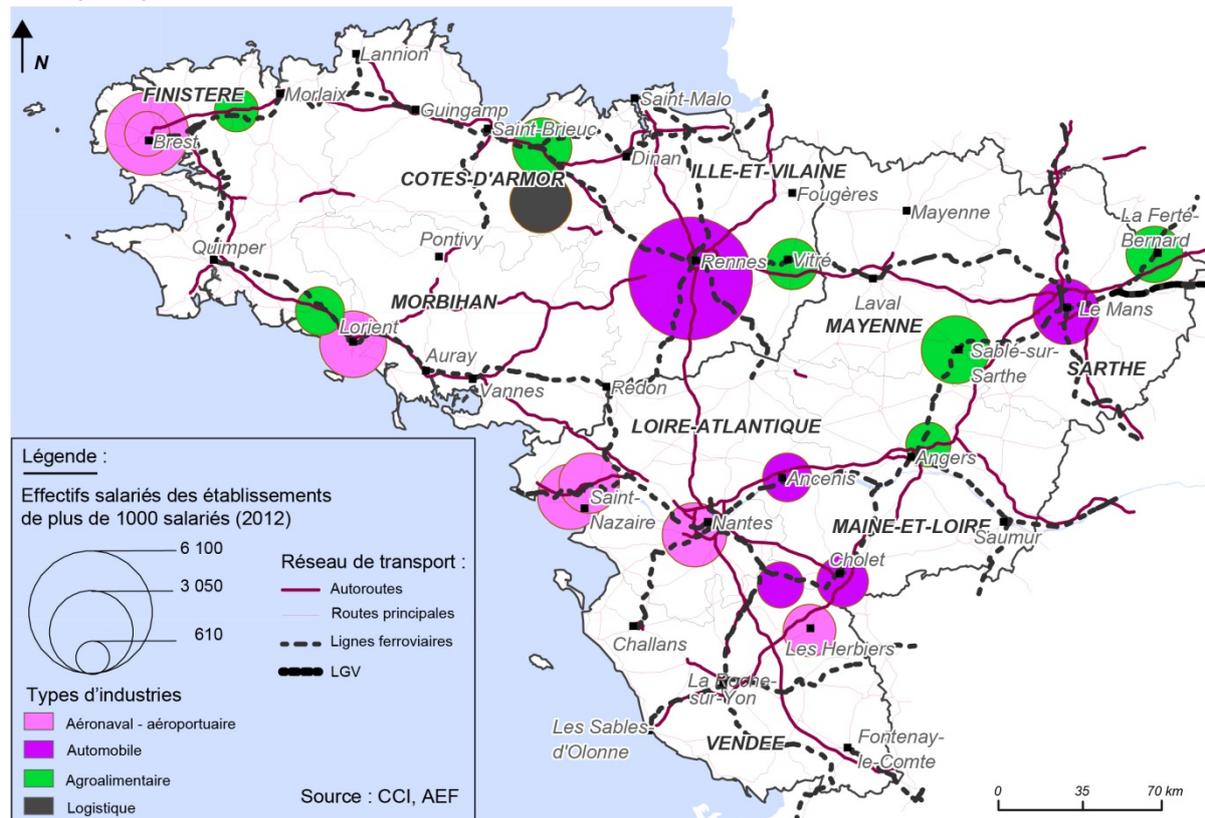
Les grands établissements industriels se répartissent sur le territoire des deux régions. **La région Bretagne possède les établissements industriels les plus importants en nombre de salariés.**

Les secteurs industriels représentant de grands établissements sont :

- **L'automobile** avec Renault et Citroën implantés sur Le Mans et l'agglomération rennaise, ou encore Michelin localisé sur Cholet. Ce secteur qui alimente un grand nombre d'entreprises sous-traitantes, doit faire face à la crise économique actuelle. En 2008 l'usine Renault avait dû mettre en place un important plan de licenciements.

- **L'aéronavale** avec Thales (Brest, la défense navale située sur Brest et Lorient avec la DCNS, Airbus (Nantes et agglomération de Saint-Nazaire). **La construction navale**, quatrième secteur industriel en Bretagne, regroupe les chantiers de construction et de réparations navales militaires et civiles. Ce secteur nécessite l'activité de nombreux sous-traitants.
- **L'agroalimentaire**, secteur industriel qui comporte le plus grands nombre d'établissements de plus de 1 000 salariés sur les deux régions. 7 établissements sont ainsi répertoriés ; ils se localisent sur tout le territoire des deux régions.

Figure 40 : Les établissements industriels de plus de 1 000 salariés en Bretagne et Pays de la Loire (2012)



Source : Egis France, CCI, AEF, infogreffe

Parallèlement à ces grands établissements, **des structures de type coopératif structurent le secteur de l'agroalimentaire**. Par exemple :

- Triskalia, à Landerneau, s'organise autour de trois principaux métiers : l'agrofourmiture, l'alimentaire et la distribution spécialisée. Cette coopérative regroupe 4 200 salariés équivalent temps-plein.
- Le Groupe Even est un groupe agroalimentaire dont la maison mère, la Coopérative Laitière de Ploudaniel, est implantée en Bretagne, dans le Finistère, depuis près de 80 ans. Il réunit aujourd'hui 2 000 adhérents et plus de 5 100 salariés. Ce groupe fait preuve d'un ancrage régional fort et d'un rayonnement international.
- La Société Coopérative Agricole SCA Savéol spécialisée dans la production et la distribution de fruits et légumes de haute qualité et dont la tomate constitue le produit phare. Savéol génère 2 000 emplois.

Figure 41 : Liste des établissements comptant plus de 1000 salariés en Bretagne et Pays de la Loire en 2012

Nom de l'établissement	Nom de la commune	Région	Effectifs 2011	Siège social	Région du Siège social	Catégorie d'activité	Activités
MMA IARD	Le Mans	PdL	2 930	oui	PdL	Service	Banque et assurance
GARAGE GODARD	Cholet	PdL	2 590	oui	PdL	Service	Concessionnaire automobile
SNCF	Nantes	PdL	2 450		Autre	Service	Transport
RENAULT SAS	Le Mans	PdL	2 423		Autre	industrie	Transport
LDC SABLE	Sablé-sur-Sarthe	PdL	2 149	oui	PdL	industrie	Agroalimentaire
STX FRANCE S.A.	Saint-Nazaire	PdL	2 031	oui	PdL	industrie	Aéronavale, aéroportuaire
AIRBUS OPERATIONS	Bouguenais	PdL	1 951		Autre	industrie	Aéronavale, aéroportuaire
AIRBUS OPERATIONS	Montoir-de-Bretagne	PdL	1 750		Autre	industrie	Aéronavale, aéroportuaire
SEMITAN	Nantes	PdL	1 689	oui	PdL	Service	Transport
SOCOPA VIANDES	La Ferté-Bernard	PdL	1 570		Bretagne	industrie	Agroalimentaire
SPBI	Les Herbiers	PdL	1 390	oui	PdL	industrie	Aéronavale, aéroportuaire
MICHELIN	Cholet	PdL	1 344		Autre	industrie	Transport
SOCIETE GENERALE	Nantes	PdL	1 284		Autre	Service	Banque et assurance
MANITOU BF	Ancenis	PdL	1 213	oui	PdL	industrie	Transport
DEFONTAINE	La bruffière	PdL	1 100	oui	PdL	industrie	Transport
EUROVIANDE SERVICE	Saint-Sylvain-d'Anjou	PdL	1 024	oui	PdL	industrie	Agroalimentaire
CRCAM ATLANTIQUE VENDEE	Roche-sur-Yon	PdL	1 000		Autre	Service	Banque et assurance
PEUGEOT CITROEN RENNES	Chartres-de-Bretagne	Bretagne	6 049	oui	Bretagne	industrie	Transport
COOPERL ARC ATLANTIQUE	Lamballe	Bretagne	1 704	oui	Bretagne	industrie	Agroalimentaire
GAD SAS	Landivisiau	Bretagne	1 012	oui	Bretagne	industrie	Agroalimentaire
FEDERAL SERVICE	Le Relecq-Kerhuon	Bretagne	1 036	oui	Bretagne	Service	Service aux entreprises
CREDIT MUTUEL ARKEA	Le Relecq-Kerhuon	Bretagne	1 256	oui	Bretagne	Service	Banque et assurance
SA BRIT AIR	Morlaix	Bretagne	1 179	oui	Bretagne	Service	Transport
CENTRE HOSPITALIER PAYS MORLAIX	Morlaix	Bretagne	2 199	oui	Bretagne	Service	Santé
LES GENETS D'OR	Morlaix	Bretagne	1 343	oui	Bretagne	Service	Santé
REVAC PLUS	Plérin	Bretagne	1 763	oui	Bretagne	Service	Service aux entreprises
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	Ploufragan	Bretagne	1 132	oui	Bretagne	Service	Banque et assurance
CENTRE HOSPITALIER INTER. CORNOUAI	Quimper	Bretagne	2 925	oui	Bretagne	Service	Santé
HOPITAL GOURMELEN	Quimper	Bretagne	1 129	oui	Bretagne	Service	Santé
SA GROUPE BIGARD	Quimperlé	Bretagne	1 223	oui	Bretagne	industrie	Agroalimentaire
BRETAGNE ANGLETERRE IRLANDE	Roscoff	Bretagne	1 784	oui	Bretagne	Service	Transport
CAISSE REG. CREDIT AGRICOLE	Saint-Jacques-de-la-Lande	Bretagne	1 355	oui	Bretagne	Service	Banque et assurance
KERMENE	Saint-Jacut-du-Mené	Bretagne	1 808	oui	Bretagne	industrie	Logistique
STE VITREENNE D'ABATTAGE	Vitré	Bretagne	1 306	oui	Bretagne	industrie	Agroalimentaire
D C N S	Brest	Bretagne	3 048		Autre	industrie	Aéronavale, aéroportuaire
THALES SYSTEMES AEROPORTES	Brest	Bretagne	1 061		Autre	industrie	Aéronavale, aéroportuaire
FRANCE TELECOM	Lannion	Bretagne	1 038		Autre	Service	Transport
D C N S	Lorient	Bretagne	2 078		Autre	industrie	Aéronavale, aéroportuaire
CREDIT MUTUEL ARKEA	Rennes	Bretagne	1 326		Autre	Service	Banque et assurance
SNCF	Rennes	Bretagne	2 588		Autre	Service	Transport

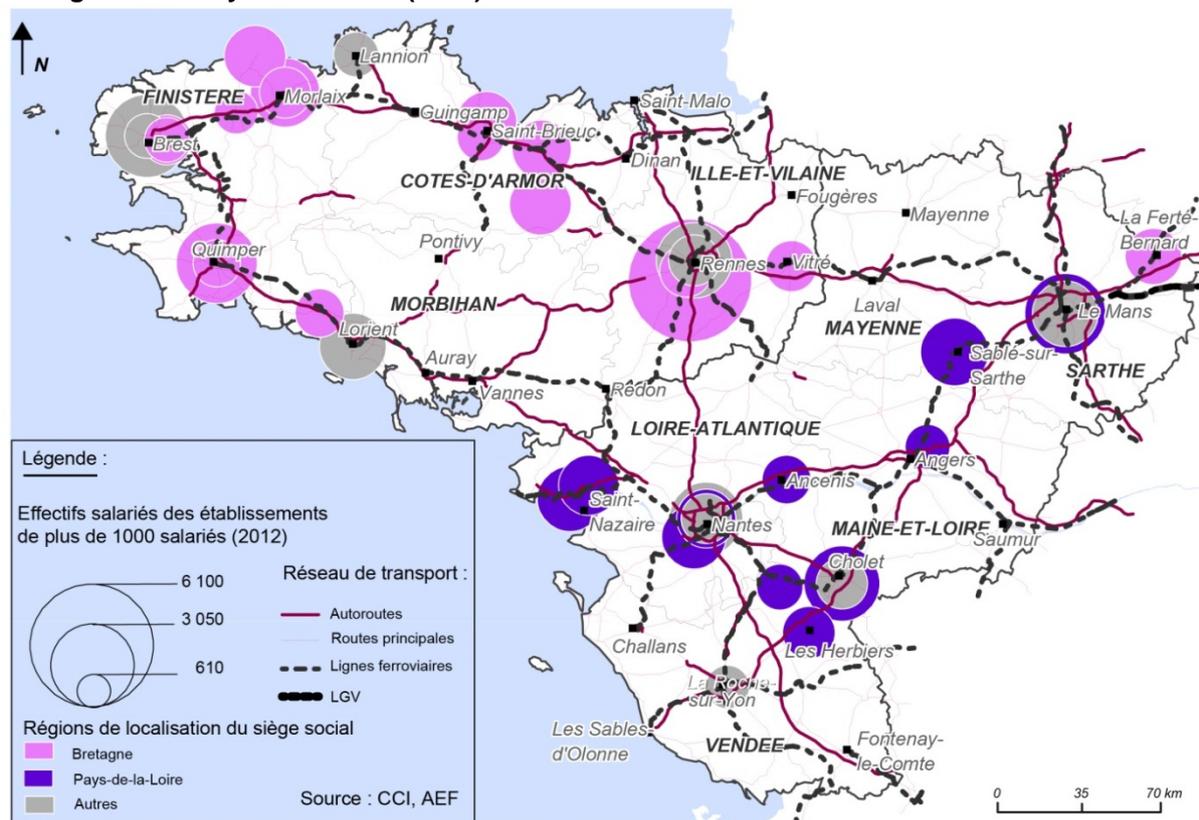
Source : CCI AEF, infogreffe

D'importantes relations entre établissements au sein de l'espace Loire-Bretagne

La Bretagne détient 70% des sièges sociaux de ses établissements de plus de 1 000 salariés, les Pays de la Loire 53% (respectivement 16 sièges pour 23 établissements et 9 sièges pour 17 établissements).

Les autres sièges sociaux se situent dans d'autres régions que la Bretagne et les Pays de la Loire. A noter que seul l'établissement Socopa viandes, localisé à La Ferté-Bernard en Pays de la Loire, possède son siège social en Bretagne.

Figure 42: Localisation des sièges sociaux des établissements de plus de 1 000 salariés en Bretagne et en Pays de la Loire (2012)



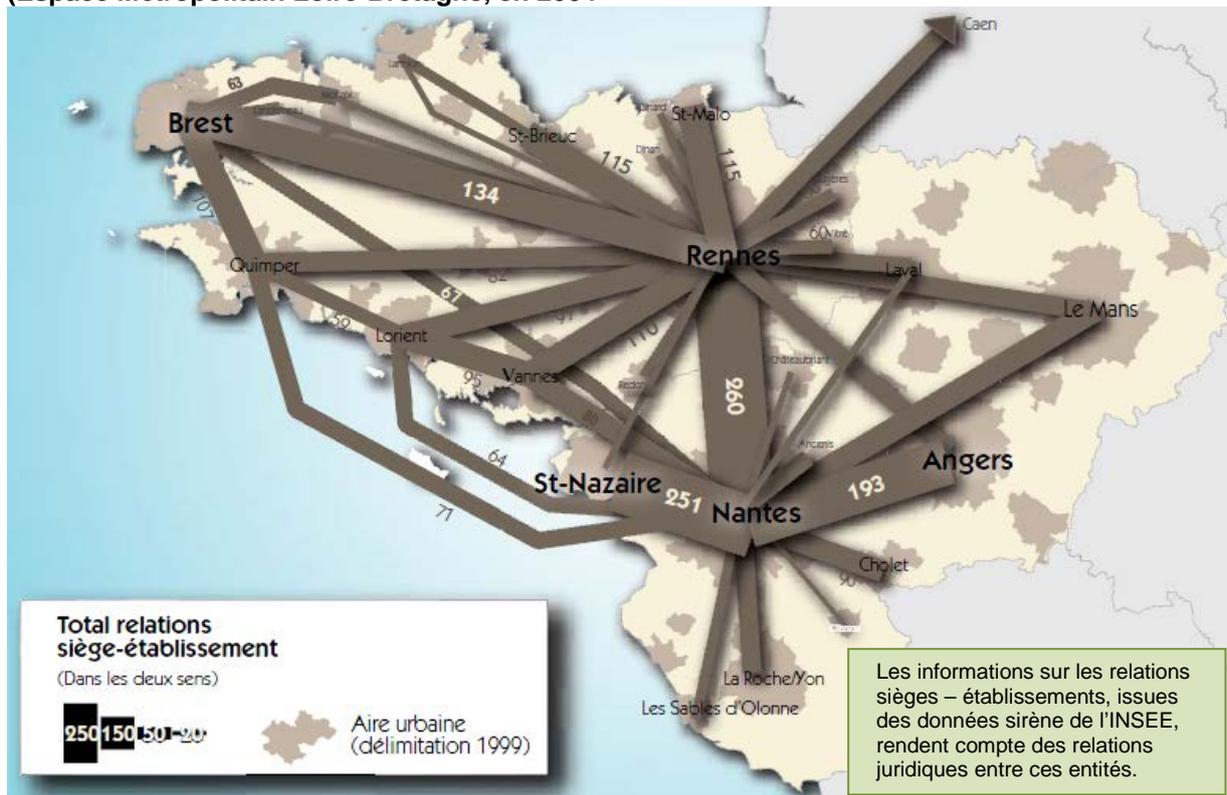
Source : Egis France, CCI, AEF, infogreffe

Au-delà de l'analyse de ces grands établissements, **les acteurs économiques de Bretagne et Pays de la Loire amplifient leurs échanges au sein de l'EMLB (Espace Métropolitain Loire-Bretagne).**

Pour de nombreux secteurs d'activités, le marché local de chacune des cinq agglomérations de l'EMLB (Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire) devient trop petit, conduisant fréquemment les entreprises à développer leurs activités sur les quatre autres pôles métropolitains par la création d'établissements secondaires.

Plus de 700 sociétés pratiquent ainsi la double localisation entre Nantes et Rennes, Nantes et Saint-Nazaire ou Nantes et Angers.

Figure 43 : Les relations entre sièges et établissements entre les aires urbaines de l'EMLB (Espace Métropolitain Loire-Bretagne, en 2004



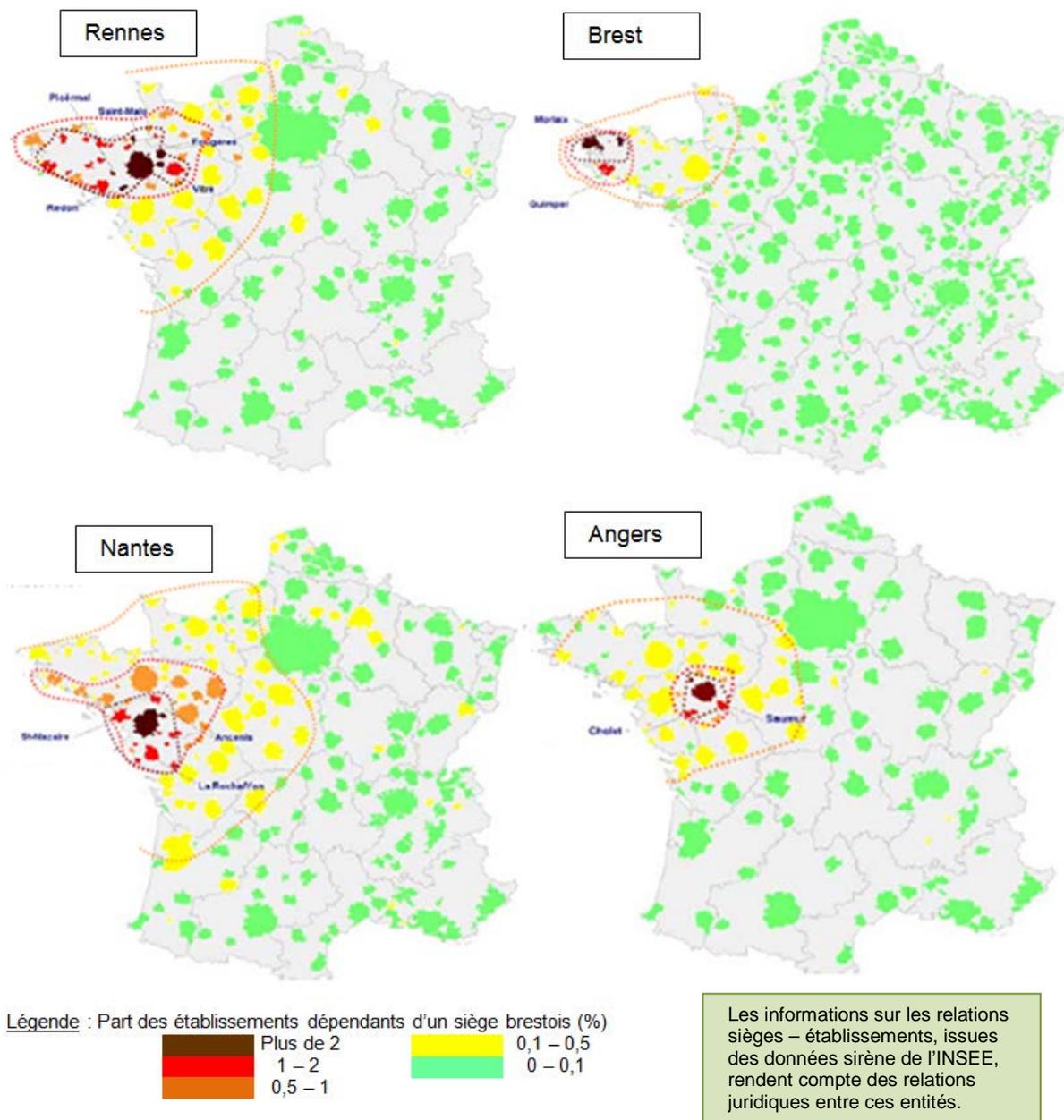
Source : AUDIAR, juin 2008

Le rayonnement économique de Rennes et de Nantes sur le Grand Ouest est incontestable.

L'aire d'influence directe (aires urbaines en marron, rouge et orange) des sièges sociaux rennais s'étend sur toute la Bretagne, la Mayenne, et le sud de la Normandie, tandis que celle de Nantes s'étend sur tous les Pays de la Loire.

Les aires d'influence directes de Brest et Angers se cantonnent à leurs départements respectifs.

Figure 44 : Les aires d'influence économique de Rennes, Nantes, Brest et Angers en 2004 (à partir des relations sièges-établissements)



Source : AUDIAR – Rennes et la Bretagne – 2008

Les points à retenir sur les principales entreprises implantées :

- **Les régions Bretagne et des Pays de la Loire sont pourvues de 40 établissements de plus de 1 000 salariés.** La Bretagne détient 70% des sièges sociaux de ses établissements de plus de 1000 salariés, les Pays de la Loire 53%.
- **La région Bretagne possède les établissements industriels les plus importants en nombre de salariés.** Les pôles de Rennes, Brest, Lorient, Quimper, Saint-Brieuc et Guingamp apparaissent bien dotés.
- Les secteurs industriels représentant de grands établissements sont l'automobile, l'aéronavale, la construction navale, l'agroalimentaire.
- **Le rayonnement économique de Rennes et de Nantes sur le Grand Ouest est incontestable.**
- **Les acteurs économiques de Bretagne et Pays de la Loire amplifient leurs échanges au sein de l'Espace Métropolitain Loire Bretagne.** Les entreprises développent fréquemment leurs activités sur les quatre autres pôles métropolitains par la création d'établissements secondaires.

Des pôles
d'attractivité et de
rayonnement
d'envergure

7 pôles de
compétitivité en
Bretagne et Pays de la
Loire

Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, la France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle.

Les pôles de compétitivité ont été créés :

- Pour mobiliser les facteurs clefs de la compétitivité au premier rang desquels figure la capacité d'innovation,
- Pour développer la croissance et l'emploi sur les marchés porteurs.

Figure 45 : Les pôles de compétitivité français en 2011



Source : Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

Sur les 71 pôles labellisés pôles de compétitivité en 2011, 7 sont situés en Bretagne et Pays de la Loire. Nantes concentre 3 pôles, les 4 autres se localisant sur les grands pôles urbains des deux régions. L'aire d'étude est ainsi bien pourvue, eu égard au sud-ouest de la France.

Parmi ces 7 sites, 3 sont dotés d'une vocation mondiale sur les 18 pôles de cette catégorie que possède la France. Les 4 autres pôles présentent une vocation nationale.

De plus, des pôles de compétitivité basés dans d'autres régions développent des liens avec la Bretagne et les Pays de la Loire. Ainsi, par exemple :

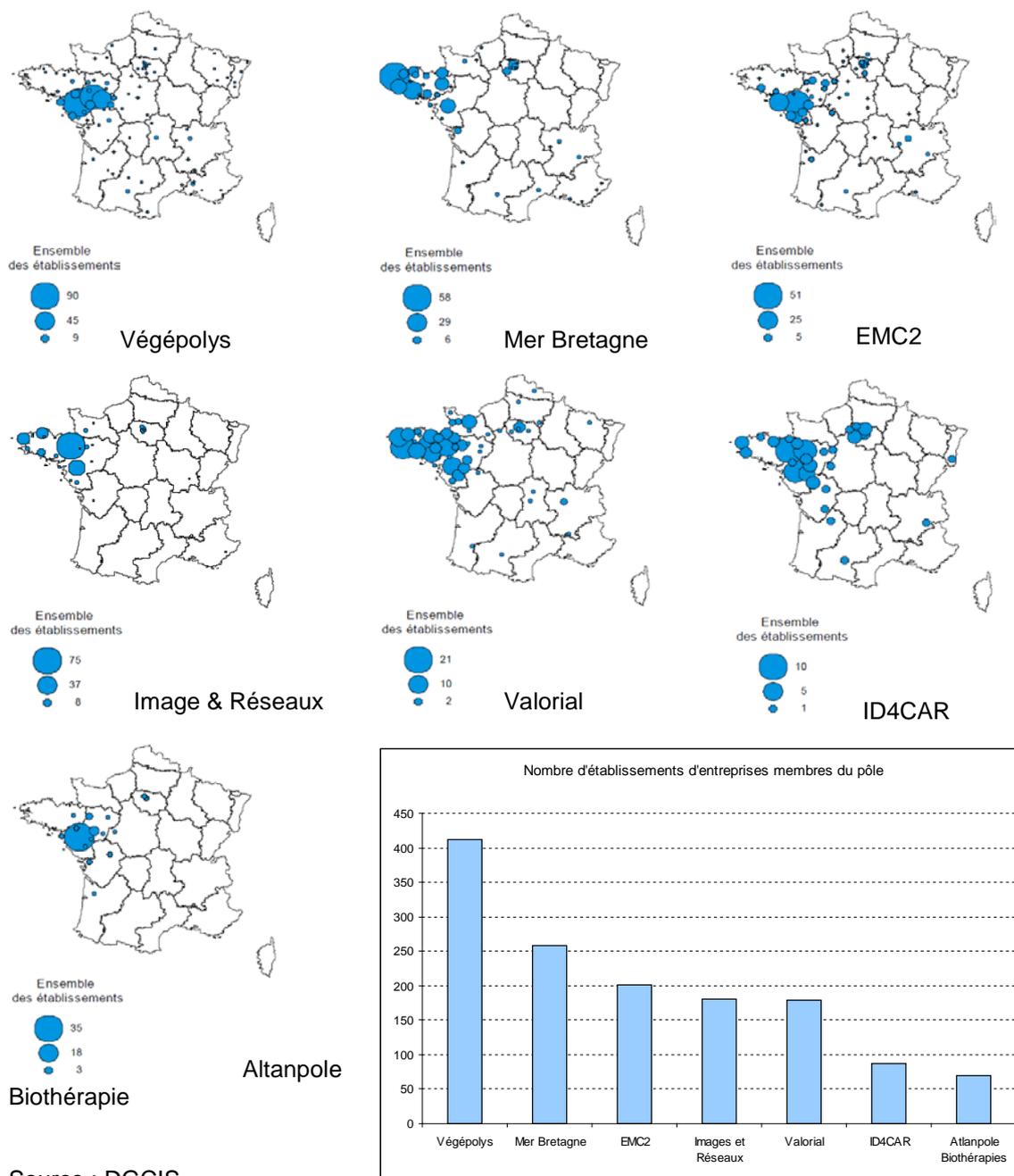
- Le pôle à vocation nationale Elastopole (chimie et matériaux), centré sur Tours dans la région Centre, est déjà présent en Pays de la Loire,
- Le pôle à vocation nationale S2E2 (technologies *smart grids* (réseau « intelligent » de distribution de l'électricité) et énergies renouvelables), centré sur les régions Centre et Limousin, est présent en Pays de la Loire depuis 2011.

Figure 46 : Caractéristiques des Pôles de compétitivité des régions Bretagne et Pays de la Loire (2011)

Vocation	Nom	Domaine d'activité	Thématiques principales	Nombre d'établissements
Mondiale	Images & Réseaux	TIC	Technologies de l'information et de la communication.	Entre 100 et 200
Mondiale	Mer Bretagne	Maritime	Economie maritime et innovation dans la filière maritime (sécurité et sûreté maritimes, naval et nautisme, ressources énergétiques marines, ressources biologiques marines, pêche et aquaculture, biotechnologies, environnement et aménagement du littoral).	Entre 200 et 300
Mondiale	Végépolys	Végétal	Innovation variétale, protection des plantes, végétal et santé, horticulture et paysage urbain.	Plus de 400
Nationale	Atlanpole Biothérapie	Biotechnologies, santé	Thérapie cellulaire et génique, immunologie et immunothérapie, ingénierie moléculaire, tissulaire et cellulaire.	Moins de 100
Nationale	EMC2	Matériaux, microtechnique, mécanique	Ensemble métallique et composites complexes, processus et systèmes complexes.	Entre 200 et 300
Nationale	iDforCAR	Transports	Ingénierie produit et process petite série, matériaux et architecture véhicules, intelligence des systèmes embarqués, usages spécifiques et valeur client.	Moins de 100
Nationale	Valorial	Agroalimentaire	Lait et produits dérivés, ovoproduits et produits dérivés, viandes et produits dérivés, microbiologie alimentaire, ingrédients fonctionnels, nutrition santé, process et emballages.	Entre 100 et 200

Source : DGCIS

Figure 47 : Localisation et nombre d'établissements membres des pôles, en 2010



Source : DGCIS

Au-delà de la taille de ces pôles et de leur rayonnement national ou mondial, les cartes ci-dessus illustrent leur plus ou moins forte dispersion sur le territoire français. Ainsi :

- 4 pôles rassemblent des établissements localisés principalement en Bretagne ou Pays de la Loire, bien qu'essaimant quelque peu sur la région parisienne et sur le reste de la France. Ce sont les pôles de Mer Bretagne, Images & Réseaux, Valorial et Atlanpole Biothérapie,
- 3 pôles regroupent des établissements localisés en Pays de la Loire et en Bretagne mais avec une forte présence sur le territoire français. Il s'agit des pôles :
 - Végépolys qui regroupe des établissements répartis sur tout le territoire national,
 - EMC2 qui essaime également sur toute la France hormis le quart Nord-est,

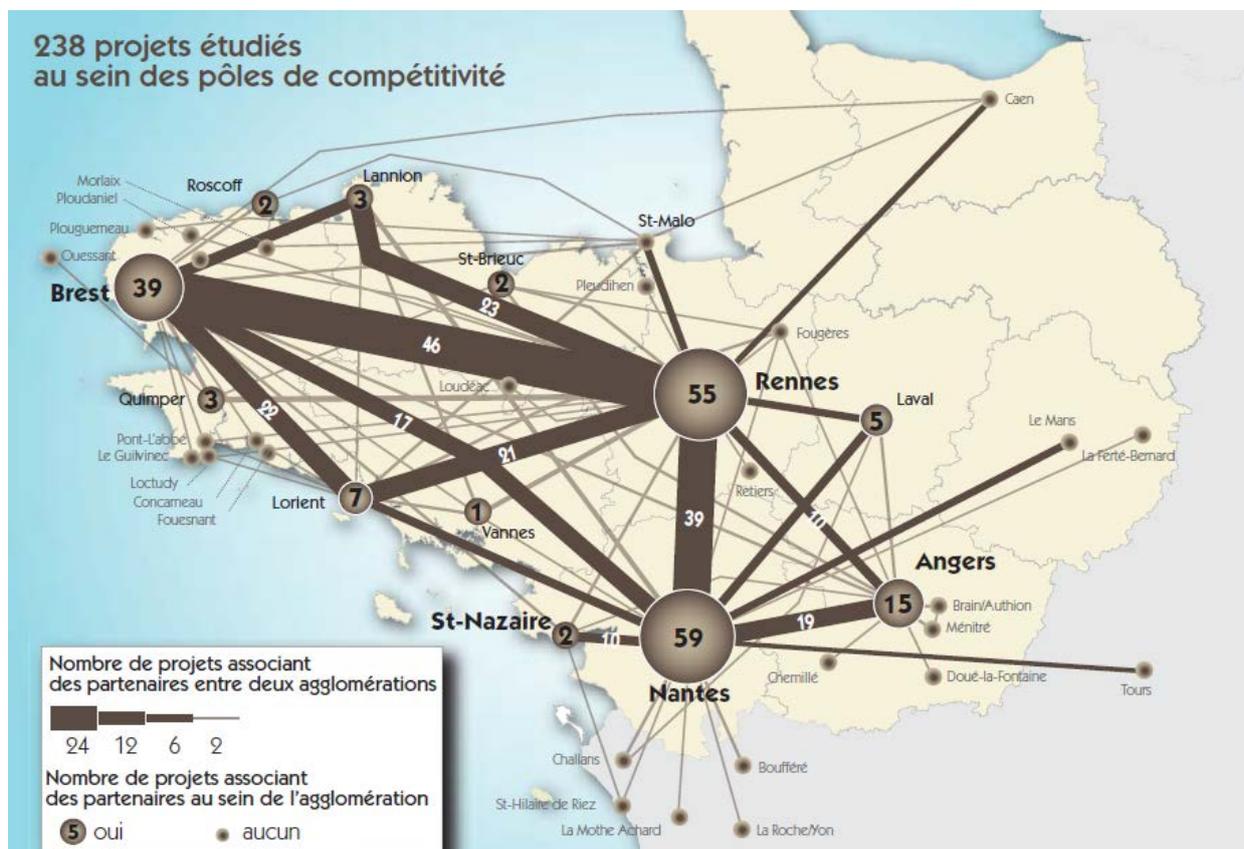
- ID4Car qui, bien que rassemblant moins d'établissements que les 2 pôles précédents, affiche une présence en région parisienne, sur le flanc ouest du territoire.

Les relations entre les établissements des pôles de compétitivité peuvent être appréhendées par le nombre de projets associant ces établissements.

Sur ce critère, il apparaît que, tous pôles de compétitivités confondus⁶, **les relations entre Rennes et Brest sont les plus importantes suivies par les relations entre Rennes et Nantes.**

Lorient entretient des relations autant avec Brest qu'avec Rennes. Les relations avec Angers sont davantage orientées vers Nantes que vers Rennes.

Figure 48: Les relations partenariales dans le Grand Ouest résultant de l'activité des pôles de compétitivité, en 2004



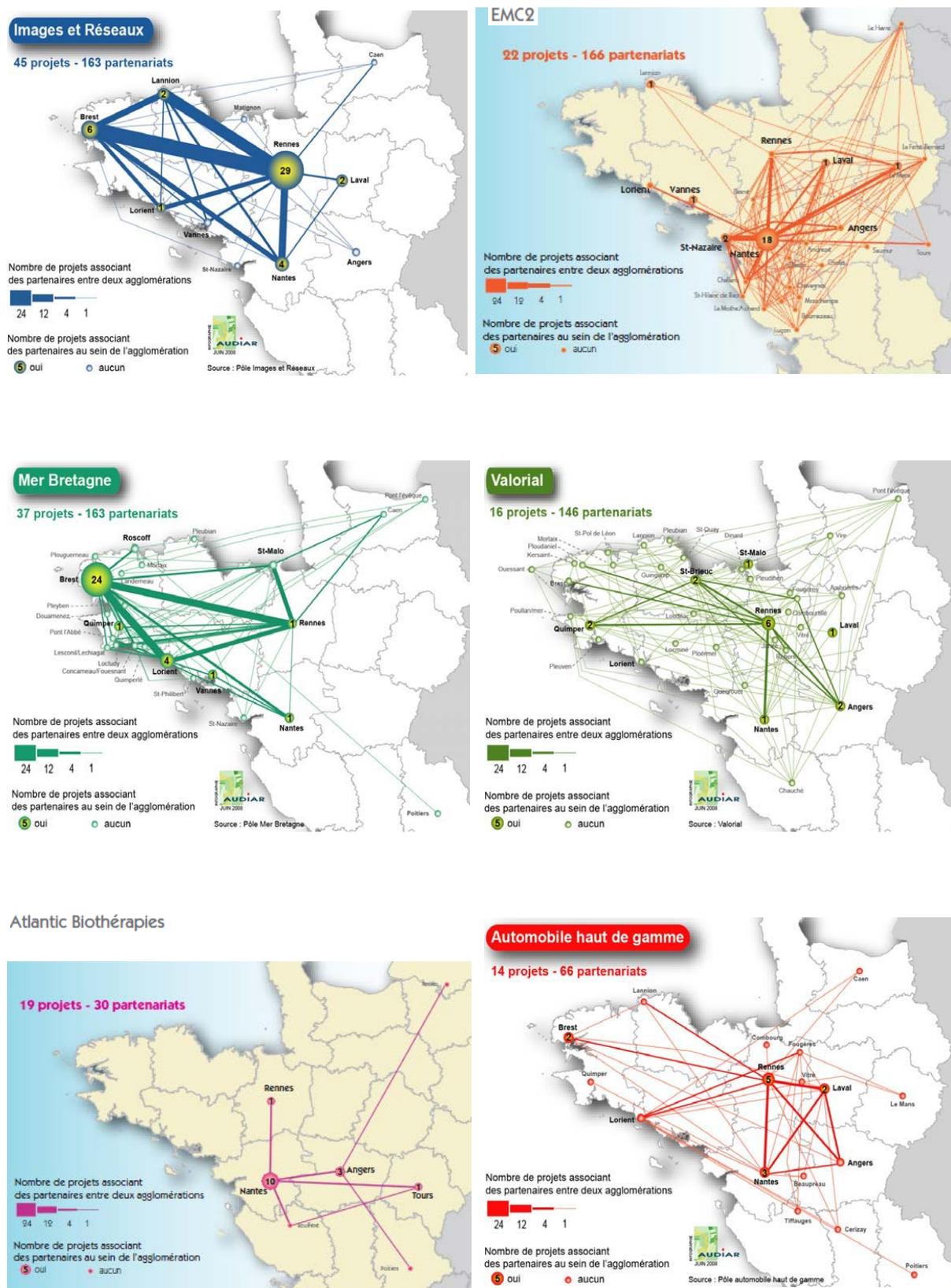
Source : Espace métropolitain Loire-Bretagne

La densité de relations diffère selon le pôle de compétitivité considéré. Ainsi, par exemple, comme le montre les cartes suivantes :

- Le Pôle Images et Réseaux engendre des relations assez hiérarchisées : le plus grand nombre de relations se trouve entre Rennes et Brest, suivi par des relations entre Rennes et Lannion et Rennes et Nantes,
- Le Pôle EMC2 engendre des relations beaucoup plus éparées sur le territoire.

⁶ La carte des relations partenariales représente les relations entre les 7 pôles de compétitivités de Bretagne et Pays de la Loire augmentées du pôle Génie Civil. Celui-ci, bien qu'aillant perdu son label en mai 2005, figure encore souvent dans les analyses faites par la région Pays de la Loire, la Région continuant de participer à son financement.

Figure 49 : Relations partenariales dans le Grand Ouest au sein des pôles de compétitivité (juillet 2008)



Source : Espace métropolitain Loire-Bretagne

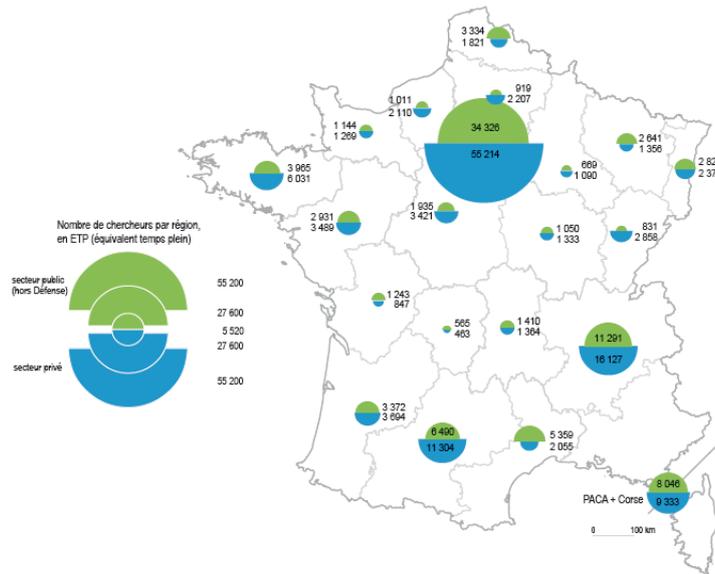
Recherche : la Bretagne bien positionnée, les Pays de la Loire en retard

L'emploi scientifique est très nettement concentré en Ile-de-France, avec plus de 90 000 chercheurs publics et privés (hors défense).

Trois autres régions rassemblent plus de 17 000 chercheurs (Rhône-Alpes 27 400, Midi-Pyrénées 17 800 et Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse 17 400).

La Bretagne et les Pays de la Loire se situent en 5ème et 9ème rang au regard du nombre de leurs chercheurs (respectivement 9 996 et 6 420 chercheurs publics et privés hors défense).

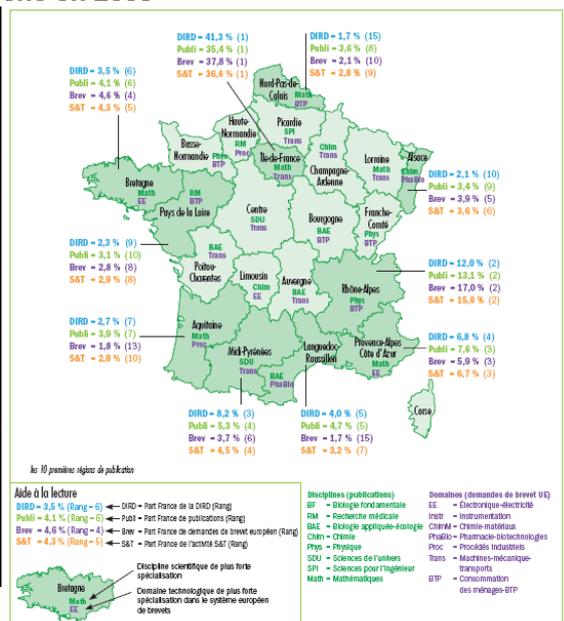
Figure 50 : Nombre de chercheurs en France par région en 2008



Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR-DGESIP/DGRI-SIES)

Figure 51 : Principaux indicateurs de l'état de la recherche en 2008

Indicateurs	Bretagne		Pays de la Loire	
	Part dans la France	Rang	Part dans la France	Rang
DIRD (*)	3,5%	6	2,3%	9
Publication	4,1%	6	3,1%	10
Demande de brevet européen	4,6%	4	2,8%	8
Activité Sciences et technologies	4,3%	5	2,9%	8
Discipline scientifique de plus forte spécialisation	Mathématiques		Recherche médicale	
Domaine technologique de plus forte spécialisation dans le système européen de brevets	Electronique-Electricité		Consommation des ménages – BTP	



(*) DIRD : Dépense Intérieure de Recherche et Développement

Source : Observatoire de l'OST, Rapport Biennal Edition 2010

D'après les indicateurs de dépenses intérieures de recherche et développement, nombre de publications, nombre de demande de brevets européens et activités de sciences et technologie, **la région Bretagne se situe entre le 4^{ème} et le 6^{ème} rang national, la région Pays de la Loire entre le 8^{ème} et le 10^{ème} rang.**

Les dépenses de recherche et développement sont principalement concentrées :

- En Ile-et-Vilaine avec le pôle de Rennes pour la Région Bretagne,
- En Loire-Atlantique avec le pôle de Nantes pour la Région des Pays de la Loire.

Figure 52 : Part des départements de Bretagne et Pays de la Loire dans les dépenses intérieures de recherche et développement de la France métropolitaine, en 2008

Départements	Part	Départements	Part
Côtes d'Armor	0,7%	Loire-Atlantique	1,4%
Finistère	0,8%	Maine-et-Loire	0,7%
Ile-et-Vilaine	2,0%	Mayenne	0,4%
Morbihan	0,5%	Sarthe	0,5%
		Vendée	0,7%

Source : Observatoire de l'OST

Les régions Bretagne et Pays de la Loire comptent deux PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur) :

- L'Université Européenne de Bretagne (UEB),
- L'Université Nantes Angers Le-Mans (UNAM).

Ces deux PRES sont regroupés dans le Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique (RUOA) créé en 1998 ; en 2008, l'université de Limoges a rejoint ce réseau.

Figure 53 : Carte du RUOA en 2008



Source : CNE, Comité national d'Evaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel

Figure 54 : Chiffres clefs des PRES de Bretagne et Pays de la Loire en 2011

	PRES UEB	PRES UNAM
Nombre d'étudiants	70 000	76 000
<i>dont nombre de doctorants</i>	2 700	2 300
Nombre de chercheurs et enseignants-chercheurs	3 500	4 200
Nombre de laboratoires et structure de recherche	109	124

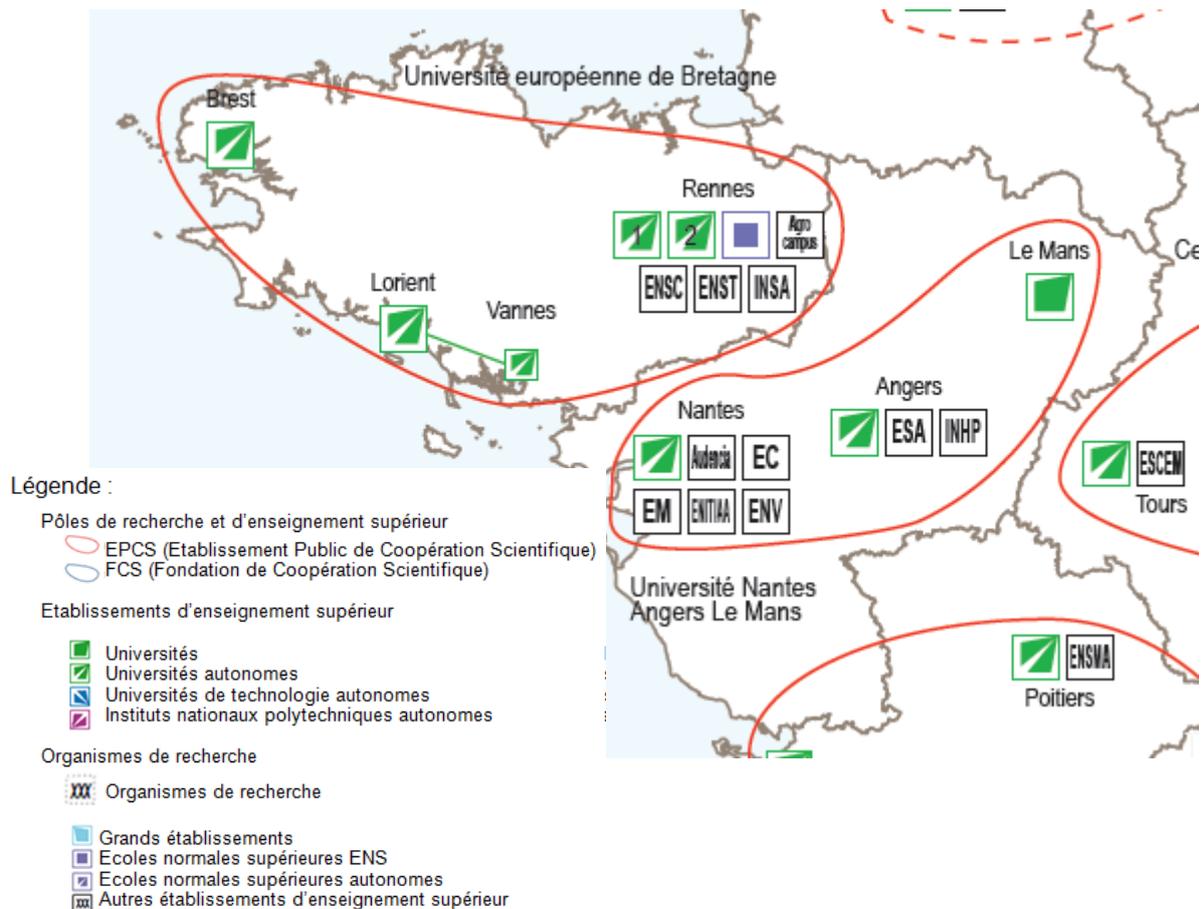
Source : sites internet des Pres UEB et UNAM

Zoom sur les PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur)

Les PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur) sont conçus comme un instrument de promotion des établissements membres. C'est un moyen de prendre place dans la compétition scientifique internationale. Pour cela ils s'appuient sur deux pôles :

- Formation (doctorat, master) : la coordination des études peut donner lieu à la délivrance d'un diplôme sous le sceau du PRES correspondant à des formations assurées par une ou plusieurs écoles ou universités membres.
- Recherche : toutes les publications scientifiques des sites sont désormais présentées sous la signature unique du pôle, ce qui améliore la visibilité à l'international des productions scientifiques des membres du pôle.

Figure 55 : Les PRES de France en 2011



Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR-DGESIP/DGRI-SIES)

La recherche en France est animée par de grands établissements scientifiques (CNRS, INSERM, CEA, INRA, etc.) mais **ce sont surtout les universités qui fournissent les gros bataillons de la recherche** à travers des laboratoires dont un grand nombre sont « reconnus » par le CNRS au sein d'Unités Mixtes de Recherches (UMR) ou de Formations de Recherche en Evolution (FRE).

Zoom sur les programmes du Cancéropôle Grand Ouest et Biogenouest

Cancéropôle Grand Ouest

En 2012, la France compte 7 Cancéropôles. Ils permettent, à l'échelle régionale ou inter-régionale, une meilleure coordination de la recherche en cancérologie en décloisonnant secteurs et disciplines. Ils facilitent l'émergence de réseaux de recherche multidisciplinaires d'envergure rassemblant les communautés scientifique, clinique, industrielle et instances décisionnelles dédiées.

Le Cancéropôle Grand Ouest et les Régions Bretagne, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes s'associent pour mettre en place une action destinée à faire émerger, dans un contexte inter-régional, des programmes originaux dans le champ du cancer.

Nantes et Rennes sont partie prenante de ce canceropôle

Biogenouest

Biogenouest est le réseau des plates-formes du Grand Ouest en sciences du vivant et de l'environnement. Les thématiques de recherche couvrent les quatre domaines d'activités Mer, Agro, Santé et Bio-informatique.

Biogenouest coordonne 20 plates-formes technologiques sur les deux régions Bretagne et Pays de la Loire.



Source : Institut National du Cancer, 2012



Réseau Biogenouest

 Présence des unités de recherche

Réseau Cancéropôle Grand-Ouest

 CHU - Centres anticancéreux et laboratoires de recherche

Source : Espace métropolitain Loire-Bretagne, 2009

Un développement à venir des coopérations entre les deux régions

La région Pays de la Loire présente, dans son schéma régional de la recherche, sa **volonté de développer des liens de coopérations de recherche** avec ses régions connexes dont la Bretagne. Ces coopérations pourraient porter sur des thématiques spécifiques telles que la santé, l'agronomie et l'agroalimentaire, les STIC, la mer, la mécanique et le développement durable/énergie.

Récemment, dans le cadre des Investissements d'avenir, ces coopérations ont franchi une étape décisive, la Bretagne et les Pays de la Loire ayant fait le choix de coopérer pour construire ensemble des réponses à plusieurs appels à projets.

C'est principalement le cas pour l'Initiative d'excellence Idex IC-Ouest, non retenue par le jury de sélection (novembre 2011), et pour la Société d'accélération et de transferts de technologie SATT "Ouest Valorisation", qui elle, a été sélectionnée (fin décembre 2011).

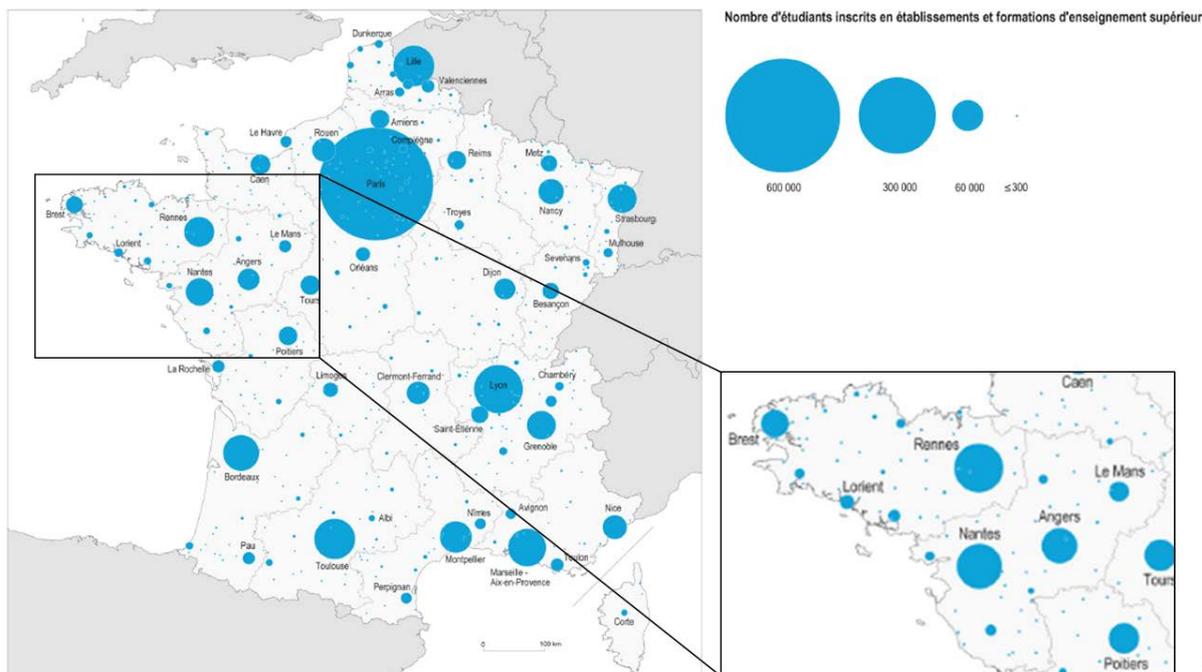
Un enseignement supérieur développé

L'enseignement universitaire est la forme la plus répandue d'enseignement supérieur en France. Au niveau national, plus de 57% des étudiants suivent ce type de cursus. Aussi, appréhender l'offre de formation par la localisation des universités permet de localiser les grands pôles d'enseignement.

La Bretagne et les Pays de la Loire compte chacune trois grands pôles d'enseignement (Rennes, Brest et Quimper ; Nantes, Angers et Le Mans).

La France métropolitaine compte 2,3 millions d'étudiants dans l'enseignement supérieur pour l'année scolaire 2010-2011 dont 9,8% en Bretagne et Pays de la Loire.

Figure 58 : Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur par unité urbaine en 2010-2011



Source : MESR, Atlas Régional 2010-2011

Figure 59 : Types de formations dispensées dans les unités urbaines bretonnes et ligériennes accueillant plus de 500 étudiants, (2011-2012)

	Unités Urbaines	Total enseignement supérieur	Dont formations d'ingénieurs	Dont Université hors IUT (public et privée)		Dont formations d'ingénieurs (en %)	Dont Université hors IUT (public et privée) (en %)
Bretagne	Rennes	58 581	3 625	39 049		6,2	66,7
	Brest	21 435	2 409	13 172		11,2	61,5
	Lorient	6 696	128	4 098		1,9	61,2
	Vannes	5 587	270	3 046		4,8	54,5
	Quimper	4 119	0	1 192		0,0	28,9
	Saint-Brieuc	3 204	0	781		0,0	24,4
	Lannion	1 417	192	373		13,5	26,3
	Saint-Malo	1 170	0	138		0,0	11,8
	Guingamp	941	0	592		0,0	62,9
	Pontivy	866	0	43		0,0	5,0
	Morlaix	790	0	235		0,0	29,7
	Guer	572	205	0		35,8	0,0
	Arradon	505	0	0		0,0	0,0
Pays de la Loire	Nantes	51 438	3 954	28 371		7,7	55,2
	Angers	33 740	2 672	17 030		7,9	50,5
	Le Mans	12 514	622	8 691		5,0	69,5
	Saint-Nazaire	3 189	377	739		11,8	23,2
	Laval	3 156	728	306		23,1	9,7
	Cholet	1 883	0	684		0,0	36,3
	La Flèche	543	0	0		0,0	0,0

Source : MESR

La Région des Pays de la Loire accueille un peu plus d'étudiants, toutes formations confondues, que la Région Bretagne :

- Pays de la Loire : 114 418 étudiants soit 5,0% du nombre d'étudiants sur le territoire métropolitain,
- Bretagne : 110 669 étudiants soit 4,8% des étudiants métropolitains.

En Bretagne, les étudiants sont proportionnellement plus nombreux à suivre des études universitaires qu'en Pays de la Loire avec respectivement 56% et 49% des étudiants inscrits dans ce type de formations. **Inversement, en Pays de la Loire les étudiants sont proportionnellement plus nombreux à suivre des études d'ingénieurs qu'en Bretagne** (respectivement 7,5% et 6,4% des étudiants inscrits dans ce type de formations).

La répartition des étudiants dans les 2 régions correspond à la répartition des structures de formations.

Ainsi l'unité urbaine de Rennes est le plus grand pôle d'enseignement des deux régions suivi par l'unité urbaine de Nantes.

La Bretagne dispose d'une offre mieux répartie sur son territoire que les Pays de la Loire. En effet, le nombre d'unités urbaines accueillant plus de 500 étudiants, toutes formations confondues, s'élève à :

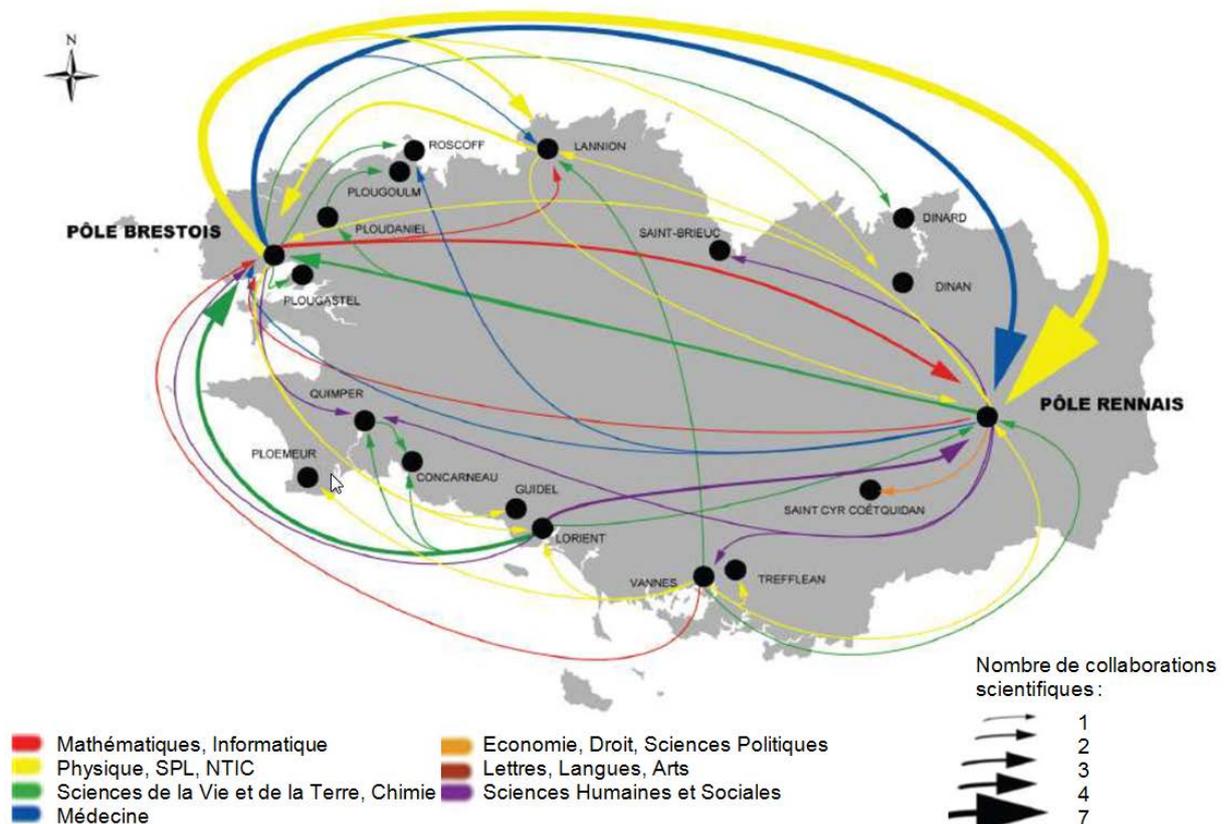
- 13 pour la Bretagne,
- 8 pour les Pays de la Loire.

Les formations d'ingénieurs sont concentrées sur les principales unités urbaines (Rennes, Brest, Nantes, Angers). Néanmoins certaines unités urbaines plus petites accueillent un taux d'étudiants ingénieurs tout aussi important (supérieur à 11%).

Ainsi, Guer et Laval, avec respectivement 35,8% et 23,1% de leurs étudiants en écoles d'ingénieurs, font preuve d'une spécialisation importante.

L'enseignement supérieur régional breton repose sur un maillage territorial dense, avec des pôles majeurs et d'autres sites répartis sur le territoire. Cette organisation polycentrique engendre des collaborations scientifiques réparties sur le territoire ; les plus nombreuses se font entre les pôles rennais et brestoises, comme l'illustre la carte ci-dessous.

Figure 60 : Répartition des collaborations scientifiques des laboratoires bretons à l'échelle régionale en 2006



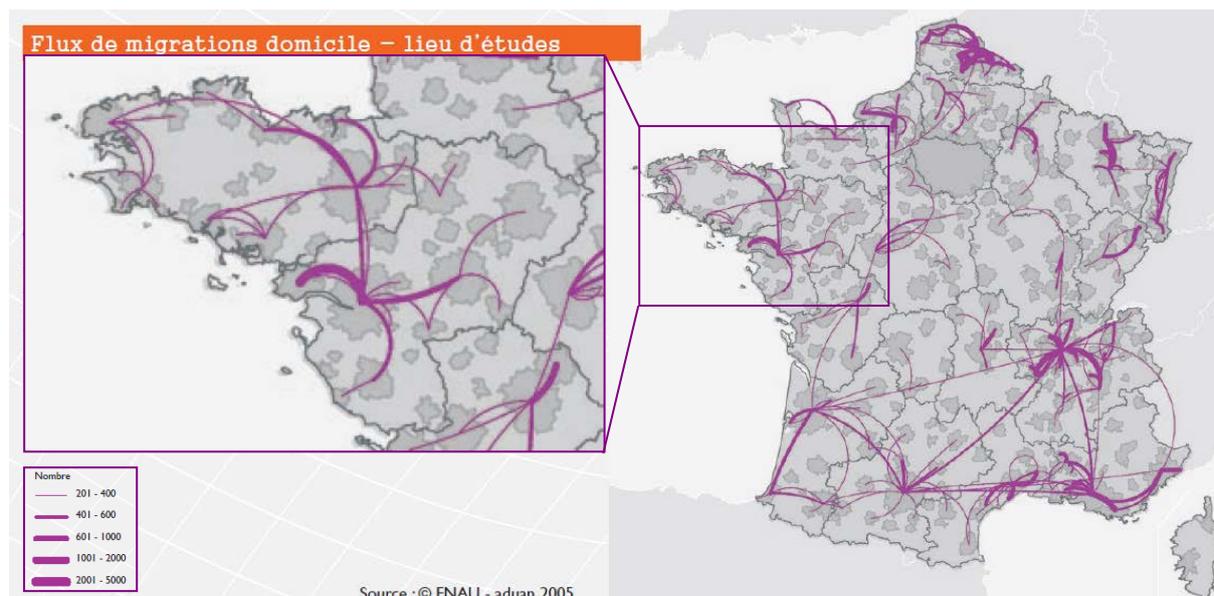
Source : *L'organisation territoriale de la recherche publique en Bretagne*, Bertrand MORO, 2006.

Hors Ile-de-France, les étudiants tendent à étudier dans leur région de domiciliation. Cela se vérifie en Bretagne comme en Pays de la Loire.

Néanmoins, en 2005, entre 400 et 600 étudiants effectuaient des migrations lieu de domicile principal – lieu d'études entre la Bretagne et les Pays de la Loire, plus précisément entre les métropoles universitaires de Rennes et de Nantes.

On compte également entre 200 et 400 étudiants qui se déplaçaient entre Rennes et Laval.

Figure 61 : Flux de migration lieu de résidence principale - lieu d'étude en 2005



Source : FNAU, *Des aires urbaines ... aux systèmes métropolitaines : une première approche*, 2005

Afin d'atteindre une excellence en matière de recherche et d'innovation Nantes et Rennes sont amenés à collaborer :

- Elles sont tous deux membres du cancépôle Grand Ouest et du réseau des universités de l'Ouest Atlantique RUOA,
- Elles intègrent leurs laboratoires dans les plateformes de recherche en science du vivant,
- Elles renforcent leur collaboration en relation avec les autres universités du RUOA en créant des pôles de recherches et d'enseignement supérieur régionaux (PRES),
- Dans les deux villes, la présence d'enseignants et de chercheurs d'envergure internationale participe au tissage de partenariats partout dans le monde.

L'UNAM, dans son document d'Orientations Stratégiques et objectifs du PRES pour la période 2010-2012, affiche sa volonté de travailler en interrégional afin de peser et de compter face aux régions telles que l'Île-de-France et Rhône-Alpes. Cet objectif est également souligné par le CESER⁷ de Bretagne. Ceci se traduit concrètement par des actions, projets et/ou programmes interrégionaux développés dans le cadre :

- Du réseau universitaire Ouest Atlantique (RUOA)
- Du GIS⁸ Biogenouest et de ses plates-formes
- Du GIP⁹ Cancépôle Grand Ouest
- De plusieurs pôles de compétitivité créés dès le départ sur un territoire interrégional, notamment : ID4CAR, Images et réseaux, Elastopôle et d'autres qui ont après leur création investi l'inter-régional : Valorial, Atlantic Biothérapies, Mer
- De la délégation interrégionale à la recherche clinique (DIRC Grand Ouest) qui regroupe 7 CHRU,
- Des programmes européens (PCRDT) et du lobbying,
- De la valorisation de la recherche.

⁷ CESER : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional.

⁸ GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique.

⁹ GIP : Groupement d'Intérêt Public.

Concrètement, l'UNAM souhaite ainsi, sur le plan de l'interrégionalité :

- Renforcer les actions déjà engagées notamment dans les domaines de la santé, des TIC, de l'agro-alimentaire et de la mer,
- Favoriser les relations entre écoles doctorales notamment avec celles liées aux PRES UEB et Limousin Poitou-Charentes : post-doc, recrutement, insertion professionnelle, ...
- Mettre en place une alliance dans le domaine de la valorisation de la recherche dont le périmètre est en cours de définition,
- Engager des actions communes à l'international,
- Créer un CIES¹⁰ commun avec l'UEB.

Les points à retenir sur les pôles d'attractivité et de rayonnement :

- Sur les 71 pôles labellisés pôles de compétitivité en 2011 en France, 7 sont situés en Bretagne et Pays de la Loire. **D'importantes relations partenariales dans le Grand Ouest résultent de l'activité des pôles de compétitivité.** Les régions collaborent aussi avec d'autres pôles de compétitivité basés ailleurs en France.

- **La Bretagne et les Pays de la Loire se situent globalement en 5ème et 9ème rang au regard des indicateurs caractérisant la recherche. Elles comptent deux PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur) regroupés dans le Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique (RUOA) créé en 1998 :**
 - L'Université Européenne de Bretagne (UEB),
 - L'Université Nantes Angers Le-Mans (UNAM).

Les universités du Grand Ouest (Bretagne, Basse-Normandie, Pays de la Loire) ont multiplié leurs connexions leur permettant d'atteindre une visibilité scientifique dans plusieurs domaines. Les relations entre Rennes et Nantes sont particulièrement importantes.

Sur certaines thématiques, des coopérations fortes existent d'ores et déjà, notamment avec les programmes du Cancéropôle Grand Ouest (coordination de la recherche en cancérologie à l'échelle multi-régionale) et de Biogenouest (réseau des plates-formes du Grand Ouest en sciences du vivant et de l'environnement).

Ces coopérations devraient s'intensifier à l'avenir.

- Bretagne et Pays de la Loire comptent **9,8% des étudiants de l'enseignement supérieur de France métropolitaine.** Chacune des régions compte trois grands pôles d'enseignement (Rennes, Brest et Quimper ; Nantes, Angers et Le-Mans).

Les étudiants tendent à étudier dans leur région de domiciliation. Toutefois **l'enseignement supérieur génère d'importantes mobilités domicile-études.**

¹⁰ CIES : Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur.

Une forte empreinte du tourisme

Une importante offre d'hébergement hôtelier et de plein air, fortement concentrée sur le littoral

Bretagne et Pays de la Loire, respectivement aux 4^{ème} et 5^{ème} rangs des régions françaises pour le parc d'hébergement

Les Régions Bretagne et Pays de la Loire présentent une offre en hébergements de plein air et en chambres d'hôtels les plaçant respectivement au 4^{ème} et 5^{ème} rangs parmi les régions françaises en 2010.

La Bretagne représente, en 2010 :

- 4,1% de l'offre en chambres d'hôtels de la France métropolitaine (7^{ème} rang parmi les régions françaises),
- 9,5% des emplacements de plein air de France métropolitaine (4^{ème} rang).

Les Pays de la Loire comptent, en 2010 :

- 3,5% des chambres d'hôtels de la France métropolitaine (8^{ème} rang),
- 9,4% des emplacements de plein air (5^{ème} rang).

Une forte concentration de l'offre d'hébergement sur le littoral

Dans la Région des Pays de la Loire :

- 75% des emplacements de plein air se situent sur le littoral dont les 2/3 sur le littoral vendéen,
- La moitié des chambres d'hôtels se trouve dans les agglomérations (34% dans l'agglomération nantaise) et un quart sur tout le littoral, notamment sur le littoral de Loire-Atlantique. En termes de densité, cet espace dépasse même les agglomérations avec 5,1 chambre/km² contre 4,8 dans les agglomérations.

La Région Bretagne possède, avec ses 2 700km de côtes, îles comprises, 42% du littoral français. Ses hébergements touristiques se présentent ainsi :

- 87% des emplacements de plein air se situent sur le littoral breton,
- 72% des chambres d'hôtels se trouvent également sur le littoral breton, les agglomérations bretonnes n'offrant que 16% du nombre de chambres de la Région.

Figure 62 : Répartition de l'offre d'hébergement par espaces touristiques au 31/12/2010

Emplacements de plein air	Littoral	Montagne	Rural	Urbain	Total
Bretagne	87,1%	0%	12,4%	0,5%	100,0%
Pays de la Loire	75,0%	0%	23,0%	2,0%	100,0%
France métropolitaine	48,1%	11,6%	34,7%	5,5%	100,0%

Chambres d'hôtels	Littoral	Montagne	Rural	Urbain	Total
Bretagne	72%	0%	13%	16%	100%
Pays de la Loire	26%	0%	21%	53%	100%
France métropolitaine	18%	9%	15%	58%	100%

Sources : INSEE, DGCIS

Figure 63 : Offre d'hébergement dans les Pays de la Loire et en Bretagne en 2011

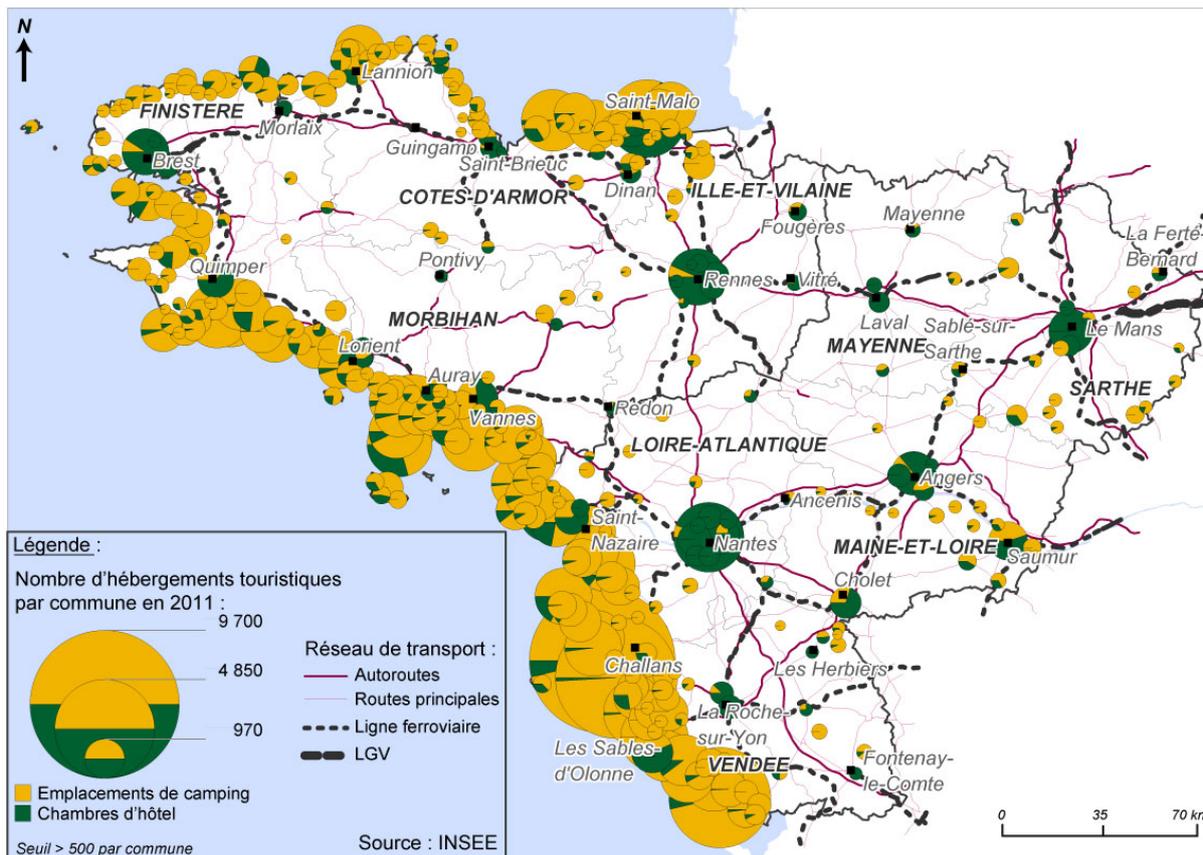


Figure 64 : Chambres d'hôtels et emplacements de campings par départements, en 2010

	Nombre de chambres d'hôtels	Nombre d'emplacements de campings
Côtes-d'Armor	3 847	14 202
Finistère	6 522	27 539
Ille-et-Vilaine	8 589	6 786
Morbihan	6 215	25 089
Bretagne	25 173	73 616
Loire-Atlantique	9 273	13 381
Maine-et-Loire	3 982	4 576
Mayenne	1 089	917
Sarthe	2 965	3 669
Vendée	4 327	39 130
Pays de la Loire	21 636	61 673
France Métropolitaine hors IDF	461 443	691 919
France Métropolitaine	611 609	699 945

Sources : INSEE, DGCIS

Une offre hôtelière de qualité insuffisante

La Bretagne comme les Pays de la Loire propose une offre hôtelière de moins bonne qualité que l'offre de la France métropolitaine.

Pour ces deux régions, la part des chambres proposées par les hôtels classés entre 0 et 2 étoiles est de 10% supérieure à la moyenne nationale.

Figure 65 : Répartition des chambres d'hôtels selon leurs classements en 2010 (en%)

Région	0* - 1* - 2*	3* - 4* - 5*
Bretagne	69,0%	31,0%
Pays de la Loire	70,3%	29,7%
France Métropolitaine	59,8%	40,2%

Sources : INSEE, DGCIS, partenaires régionaux

Un important tourisme de villégiature

La Bretagne et les Pays de la Loire sont pourvus d'un **taux de résidences secondaires supérieur à la moyenne nationale** (respectivement 13,5% et 11,6% contre 9,6%). Cette offre est prépondérante dans les départements littoraux notamment le Morbihan (19,2%) et la Vendée (27,7%).

En Bretagne, le tourisme de villégiature est particulièrement développé : les résidences secondaires représentent 73% de la totalité des lits touristiques en Bretagne.

Figure 66 : Part des résidences secondaires dans le parc de logements des départements, en 2008

	Part des résidences secondaires (en %)
Côtes-d'Armor	16,0
Finistère	13,5
Ille-et-Vilaine	6,7
Morbihan	19,2
Bretagne	13,5
Loire-Atlantique	11,0
Maine-et-Loire	2,9
Mayenne	5,3
Sarthe	5,2
Vendée	27,7
Pays de la Loire	11,6
France métropolitaine	9,6

Source : INSEE

Zoom : Bretagne et Pays de la Loire, régions de thermalisme

Depuis la création du centre de Quiberon en 1964, la Bretagne est le berceau de la thalassothérapie ; elle compte 9 centres de thalassothérapie répartis sur la région de Dinard et Saint-Malo (3 centres), la région de Quiberon, Carnac et Belle-Ile-en-Mer (4 centres), ainsi que sur la pointe bretonne.

La région des Pays de la Loire compte 6 centres de thalassothérapie dont 4 en Loire-Atlantique.

Une forte fréquentation touristique, avant tout littorale

Pays de la Loire et Bretagne : respectivement aux 6^{ème} et 7^{ème} rangs des régions françaises pour la fréquentation des hébergements

Les Pays de la Loire, avec 16,2 millions de nuitées en hôtellerie et hôtellerie de plein air, est la 6^{ème} destination touristique française ; 64% de ces nuitées se font en camping de plein air.

La Bretagne avec 15,5 millions de nuitées se positionne juste derrière les Pays de la Loire et au 7^{ème} rang des destinations touristiques. La part des nuitées de plein air est de 57%.

La durée moyenne des séjours en hôtellerie de plein air est légèrement supérieure pour la Bretagne comme pour les Pays de la Loire à la **moyenne nationale** (respectivement 5,5 jours et 6 jours contre 5,4 jours).

Par contre l'hôtellerie accueille des séjours de plus courtes durées.

Figure 67 : Durée moyenne des séjours en hôtellerie et hôtellerie de plein air en 2010

	Hôtellerie	Hôtellerie de plein air
Bretagne	1,7	5,5
Pays de la Loire	1,6	6,0
France métropolitaine	1,8	5,4

Sources : INSEE, DGCIS

Une forte fréquentation des territoires littoraux

En Bretagne, la fréquentation des hébergements touristiques est surtout concentrée dans les départements du Finistère et du Morbihan (31% des nuitées en hôtellerie et hôtellerie de plein air). L'Ille-et-Vilaine vient en 3^{ème} position (21% des nuitées). Le département des Côtes-d'Armor est le moins fréquenté des départements bretons (17% des nuitées).

L'attractivité touristique de la Bretagne repose sur de fortes spécificités naturelles, culturelles et patrimoniales, concentrées principalement sur le littoral :

- En 2010, **plus de 4/5 des nuitées en hôtellerie et hôtellerie de plein air sont effectuées sur le littoral**, notamment dans le Pays de Cornouaille avec l'anse de Bénodet, le Pays de Saint-Malo et dans une moindre mesure le Pays d'Auray avec le Golfe du Morbihan et les stations de Quiberon et de Carnac,
- L'intérieur des terres attire un peu plus de 10% de ce type de nuitées,
- Dans les espaces urbains moins de 10% de ces nuitées sont réalisées.

La fréquentation touristique des Pays de la Loire se concentre, à raison de 52% des nuitées, sur le seul département de la Vendée. La Loire-Atlantique, autre département littoral, accueille 29% des nuitées. Les trois autres départements ligériens, la Mayenne, la Sarthe et la Mayenne, sont peu fréquentés (respectivement 10%, 6% et 2% du nombre des nuitées en hôtellerie et hôtellerie de plein air de la région).

L'attractivité touristique des Pays de la Loire repose avant tout sur le littoral atlantique :

- En 2010, **60% des nuitées à l'hôtel ou en camping s'effectuent sur le littoral**, notamment sur les côtes vendéennes,
- L'espace urbain, notamment Rennes, accueille un peu plus d'1/5 des nuitées. Ce sont pratiquement exclusivement des nuitées hôtelières,
- Enfin, l'intérieur des terres accueille près de 1/5 des nuitées.

Figure 68 : Fréquentation des hébergements touristiques dans les départements bretons et ligériens, en 2010

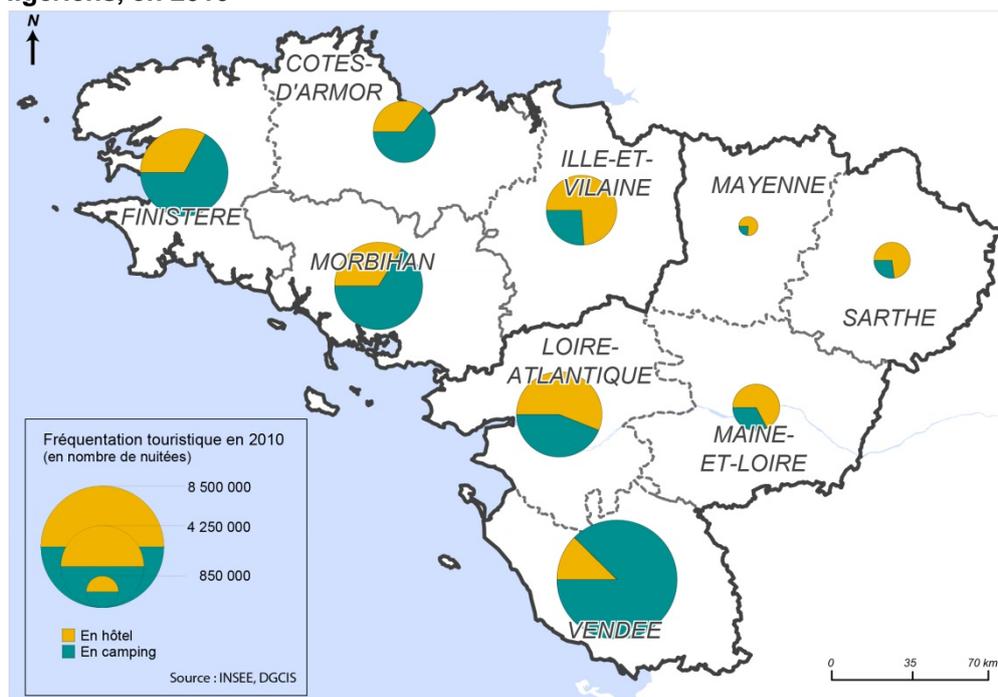


Figure 69 : Nombre de nuitées dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air dans les départements bretons et ligériens et répartition par départements, en 2010

	Nombre Total de nuitées	Total en %
Côtes-d'Armor	2 580 206	17%
Finistère	4 834 578	31%
Ille-et-Vilaine	3 312 364	21%
Morbihan	4 783 355	31%
Bretagne	15 510 503	100%

	Nombre Total de nuitées	Total en %
Loire-Atlantique	4 710 776	29%
Maine-et-Loire	1 603 493	10%
Mayenne	357 854	2%
Sarthe	1 036 631	6%
Vendée	8 494 517	52%
Pays de la Loire	16 203 271	100%

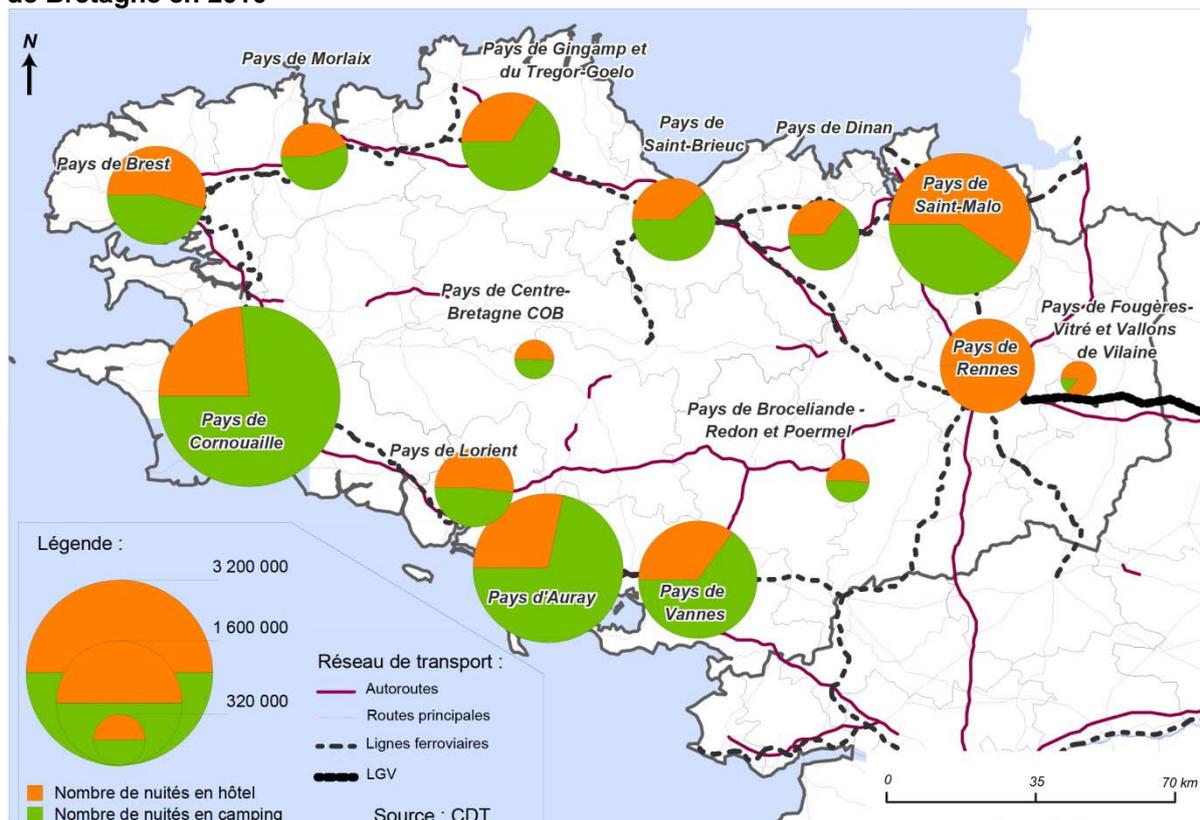
Sources : INSEE, DGCIS

Figure 70 : Répartition des nuitées en hôtellerie et hôtellerie de plein air par type d'espace touristique, en 2010

	Littoral	Montagne	Rural	Urbain	Total
Bretagne	83%	0%	10%	7%	100%
Pays de la Loire	60%	0%	18%	21%	100%
France métropolitaine	31%	7%	18%	44%	100%

Sources : INSEE, DGCIS

Figure 71 : Fréquentation des hébergements touristiques (hôtellerie et hôtellerie de plein air) de Bretagne en 2010



Une fréquentation avant tout estivale

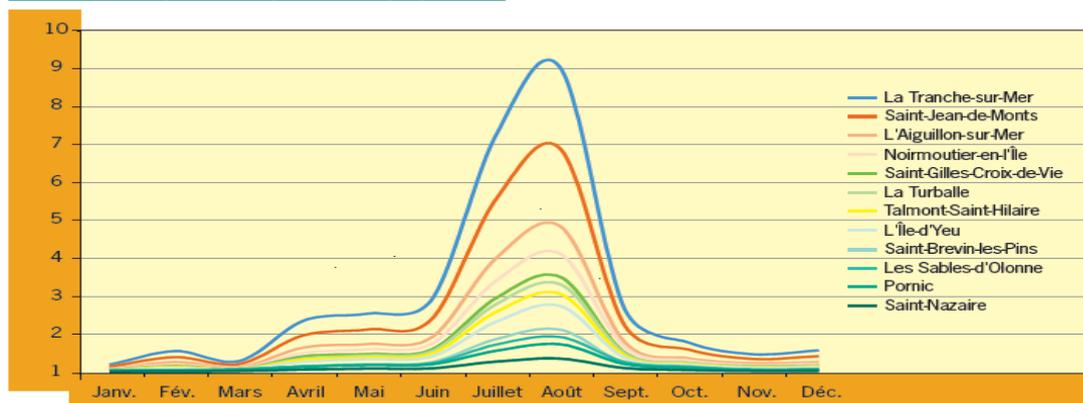
Une forte fréquentation estivale

L'attractivité touristique des littoraux bretons et ligériens ainsi que de la région du Mans (24 heures du Mans) génèrent **de fortes variations de population sur l'année.**

La présence touristique estivale est particulièrement marquée sur la 1^{ère} quinzaine d'Août. Cette fréquentation estivale amène un accroissement de population très marqué sur le littoral. Ainsi par exemple, sur le littoral vendéen, la population se trouve multipliée par :

- 9 sur le bassin de vie de la Tranche-sur-Mer,
- 7 sur le bassin de vie de Saint Jean-de-Monts,
- 5 sur le bassin de vie de l'Aiguillon-sur-Mer.

Figure 72 : Population mensuelle présente dans les bassins de vie du littoral des Pays de la Loire en 2006 (en multiple de la population annuelle résidente)



Lecture : La population présente varie au cours de l'année. En août, dans le bassin de vie des Sables-d'Olonne, elle atteint le double de la population annuelle résidente. Dans le bassin de vie de La Tranche-sur-Mer, en août, la population est multipliée par 9 par rapport à la population annuelle résidente.

Source : Insee, RP 2006 - DADS 2005 ; DGCIS, Enquête SRT 2005.

Source : INSEE, RGP 2006 - DADS 2005 ; DGCIS, Enquête SRT 2005

Une fréquentation ponctuelle occasionnée par les petites vacances et les jours fériés

On note des pics de fréquentation touristique sur des périodes courtes correspondant aux petites vacances et jours fériés.

Le tourisme de bord de saison (avril-mai-juin et septembre) représente, en 2010, 30% des nuitées totales en Bretagne.

Une fréquentation par des touristes essentiellement français

Les touristes de nationalité françaises en Bretagne et en Pays de la Loire représentent respectivement 78% et 83% de la population touristique.

Les régions Bretagne et Pays de la Loire représentent respectivement 6,8% (4^{ème} rang) et 5,9% (6^{ème} rang) des nuitées des « Français » sur le territoire national.

Les touristes les plus nombreux en Bretagne sont les franciliens, (39,6% du nombre de nuitées des touristes français). Viennent ensuite des touristes locaux breton (16%).

Les Pays de la Loire sont fréquentés en premier lieu par des touristes régionaux (27,2% du nombre de nuitées de touristes français), puis par les franciliens (25,4% des nuitées).

Figure 73 : Nombre de nuitées étrangères dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air, en 2010

	Touristes Français	Touristes étrangers	Total	% touristes étrangers
Bretagne	12 080 391	3 430 113	15 510 503	22%
Pays de la Loire	13 486 120	2 717 151	16 203 271	17%
France métropolitaine hors IDF	163 545 493	65 212 895	228 758 388	29%
France métropolitaine	195 886 562	100 119 182	296 005 744	34%

Source : INSEE, DGCIS.

Figure 76 : Part des nuitées pour tourisme d'affaires dans l'hôtellerie par département, en 2010

	Part des nuitées d'affaires (en %)
Côtes-d'Armor	39,5
Finistère	46,7
Ille-et-Vilaine	44,5
Morbihan	34,3
Bretagne	41,8
Loire-Atlantique	56,3
Maine-et-Loire	62,7
Mayenne	65,7
Sarthe	64,5
Vendée	37,7
Pays de la Loire	55,6
Ile de France	45,8
France métropolitaine	43,9

Source : INSEE, DGCIS

La part du tourisme d'affaires est particulièrement importante dans les principales agglomérations. En Pays de la Loire, il représente 71% des nuitées dans l'hôtellerie de Nantes Métropole. En Bretagne, le tourisme d'affaires représente 70% dans le Pays de Rennes, 67% dans le Pays de Fougères, 59% dans le Pays de Brest. Actuellement, la clientèle d'affaires bretonne reste essentiellement régionale et nationale. Le positionnement à l'international reste à développer.

Figure 77 : Nuitées pour tourisme d'affaires dans l'hôtellerie des agglomérations de la région Pays de la Loire, en 2010

	% de nuitées d'affaires	Nbre des nuitées d'affaires
Nantes métropole	71	1 041 455
Communauté d'Agglomération d'Angers	67	371 027
Métropole du Mans	66	368 214
Saint-Nazaire + Presqu'île guérandaise	36	289 488

Source : INSEE, DGCIS

Figure 78 : Nuitées pour tourisme d'affaires dans l'hôtellerie des Pays bretons, en 2010

	Part des nuitées d'affaires	Nbre de nuitées d'affaires
Pays de Rennes	70%	705 193
Pays de Brest	59%	343 946
Pays de Cornouaille	39%	288 088
Pays de Saint-Malo	19%	231 349
Pays de Vannes	40%	206 232
Pays de Lorient	57%	206 044
Pays de Saint-Brieuc	58%	175 065
Pays de Fougères, Vitré et Vallons-de-V.	67%	103 959
Pays de Morlaix	40%	100 228
Pays de Guingamp et du Trégor-Goelo	25%	91 138
Pays de Brocéliande, Redon et Poërmel	61%	83 845
Pays de Dinan	35%	73 666
Pays d'Auray	12%	73 377
Pays Centre Bretagne	66%	71 040
Total	42%	2 753 171

Source : Observatoire Tourisme Bretagne, DGCIS / TNS SOFRES / DR-INSEE

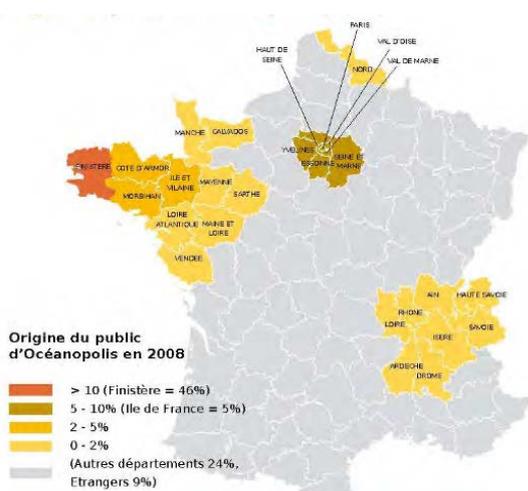
Zoom - Brest : un tourisme d'affaires en développement

Le tourisme d'affaires est une composante importante de la fréquentation de Brest : chaque année plus de 7 000 congressistes extérieurs au bassin de Brest assistent à des colloques, congrès ou séminaires à Brest. Cette activité se développe en lien avec l'université, le CHU, les entreprises, les grandes écoles, et repose sur la présence d'experts et de services dont les compétences sont reconnues dans les domaines de la science et de la recherche. Des manifestations comme Sea Tech week, Safer Seas ou le colloque ITST sur les transports intelligents témoignent bien de cette orientation.

Le tourisme d'affaires lié au pôle de compétitivité Océanopolis basé à Brest peut avoir une origine nationale.

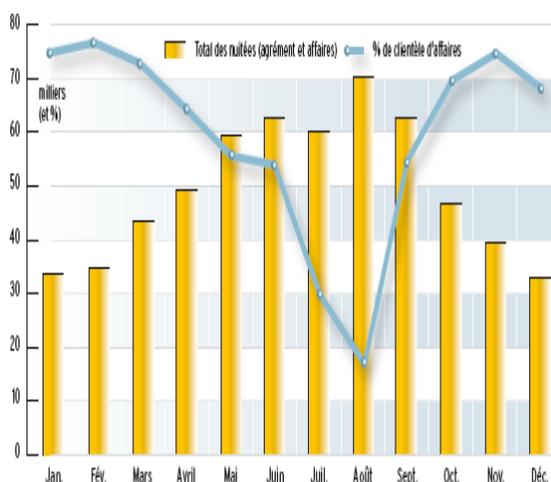
Ce tourisme d'affaires s'effectue aussi hors des périodes estivales.

Figure 79 : Tourisme scientifique et d'affaires – origine du public d'Océanopolis (Brest)



Source : Océanopolis, traitement ADEUPA

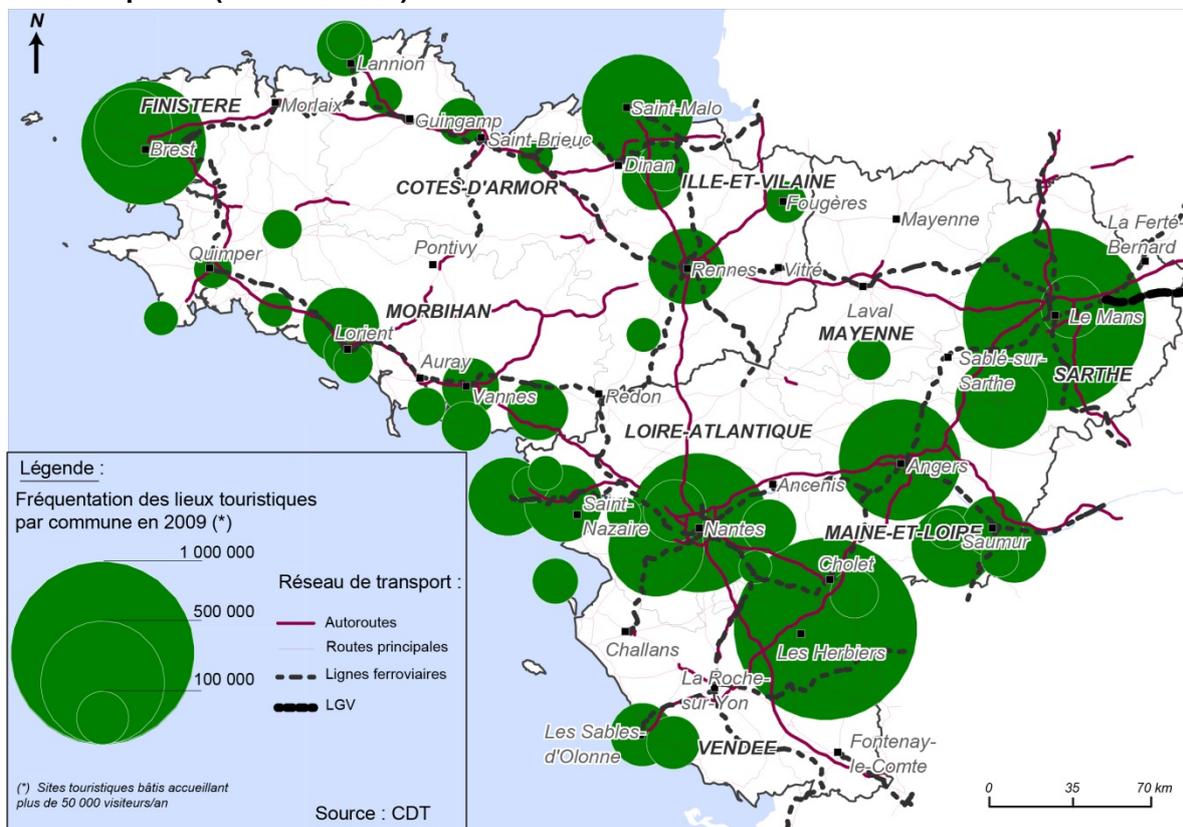
Figure 80 : Nombre de nuitées et part de clientèle d'affaires dans l'hôtellerie du Pays de Brest, en 2009



Source : INSEE Bretagne, ADEUPA

Un large éventail de lieux de visites et évènements touristiques dont certains de renommée nationale voire internationale

Figure 81 : Carte de fréquentation des sites bâtis touristiques accueillant plus de 50 000 visiteurs par an (données 2009)



Une forte concentration des sites sur le littoral et au sein des principales agglomérations

L'attractivité touristique bretonne repose sur de fortes spécificités naturelles, culturelles et patrimoniales, concentrées principalement sur le littoral. Cette attractivité repose également sur une empreinte identitaire forte.

Comptant près de 60 sites à vocation culturelle, la Bretagne est surtout connue pour son patrimoine celtique incluant de nombreux sites mégalithiques, notamment ceux de Carnac, de Locmariaquer ainsi que les tumulus de Barnenez et de Gavrinis. La culture celtique se décline aujourd'hui autour de manifestations événementiels (fest-noz), et notamment lors du Festival Interceltique de Lorient à réputation internationale (115 000 entrées en 2010).

En 2009, la Bretagne compte une trentaine de sites bâtis ayant accueilli plus de 50 000 visiteurs annuels, pour un total de 3,3 millions de visites. Les deux aquariums, Océanopolis à Brest et celui de St Malo, restent les deux sites les plus fréquentés de la région.

Les Pays de la Loire se caractérisent par une grande diversité de paysages, de sites remarquables, d'évènements à forte notoriété :

- Sites historiques : Frontevraud, Saumur, Angers, Nantes, Le Mans, Guérande...
- Patrimoine industriel : chantiers navals, aéronautique, biscuiterie, ardoisières ... à Nantes, Saint-Nazaire, en Anjou...
- Fleuves, rivières et marais : estuaire et bassin de la Loire et de ses affluents, Marais poitevin, Brière...
- Station balnéaires : La Baule, Pornichet, Pornic ; Les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saint-Jean-de-Monts ...

Les Pays de la Loire possèdent près de 80 lieux de visites ayant accueilli plus de 20 000 entrées payantes en 2009 dont une trentaine de sites bâtis ayant accueilli plus de 50 000 visiteurs annuels.

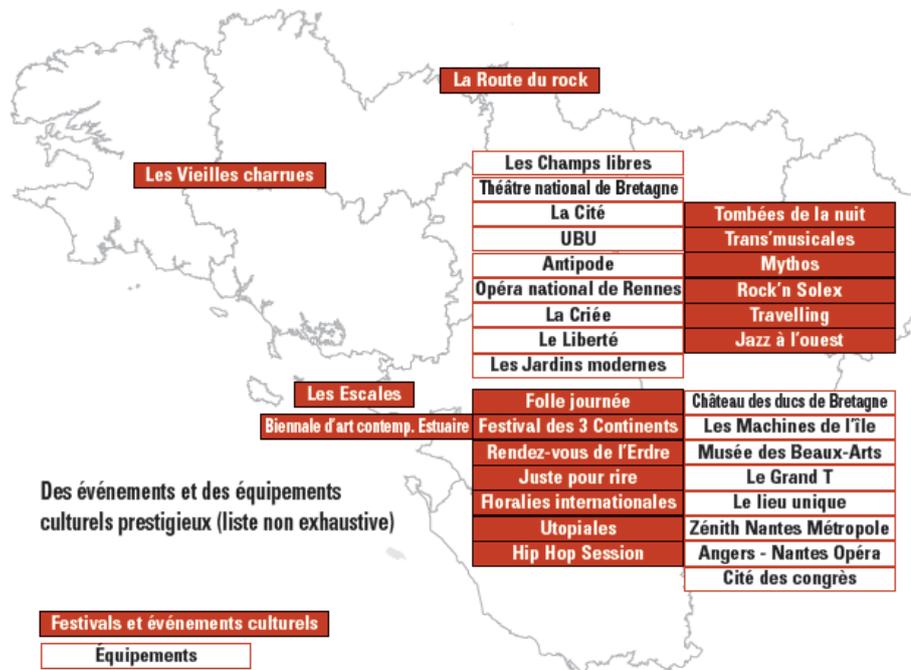
Le Puy du Fou est le site le plus visité de la région ligérienne, suivi par le château des Ducs de Bretagne à Nantes.

Un tourisme breton et ligérien porté également par des évènements culturels et sportifs

Les deux capitales régionales Nantes et Rennes sont au cœur d'un territoire riche de **manifestations culturelles d'envergure** : les Vieilles-Charrues de Carhaix, les Escales de Saint-Nazaire, la route du Rock de Saint-Malo...

Nantes et Rennes proposent elles-mêmes des festivals de renommée internationales (Folle Journée, Biennale d'art contemporain Estuaire, Tombées de la Nuit, Trans'musicales, Rencontre du fleuve, parades de Royal de Luxe...) et collaborent en matière d'opéra avec Angers.

Figure 82 : Evénements et équipements culturels prestigieux en Bretagne et Pays de la Loire



Source : Agences d'urbanisme AUDIAR et AURAN, 2010

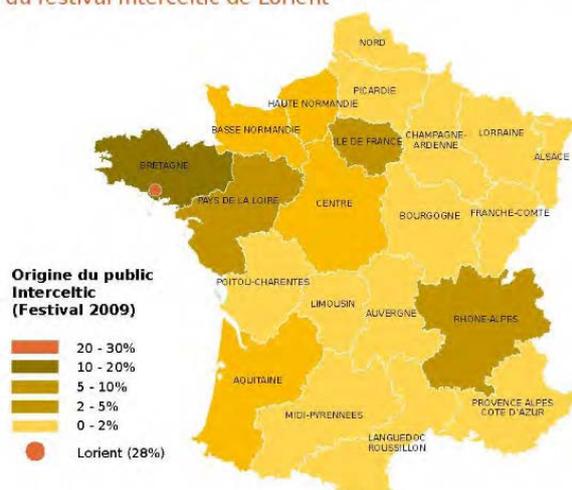
Zoom - Festival Interceltique de Lorient et Festival des Vieilles Charrues

Le public du festival interceltique de Lorient, 800 000 personnes en 2010, provient certes de la Bretagne (entre 10 et 20 % de la fréquentation) et des Pays de la Loire mais également de régions plus lointaine comme l'Île-de-France et Rhône-Alpes.

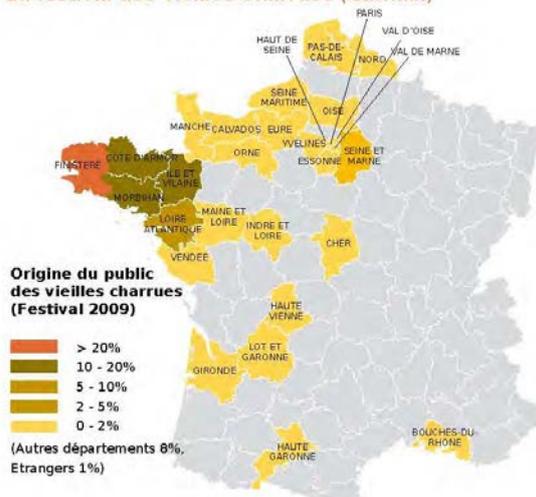
Le public du festival des Vieilles Charrues, 242 000 personnes en 2010, se révèle être essentiellement breton. Néanmoins il attire un public de Loire-Atlantique compris entre 5 et 10%

Figure 83 : Origine du public des festivals Interceltique et Vieilles Charrues, en 2009

Origine du public des 700 000 spectateurs du festival Interceltic de Lorient



Origine du public des 230 000 spectateurs du festival des Vieilles Charrues (Carhaix)



Source : Festival interceltique de Lorient (FIL) et Association des Vieilles Charrues

À côté de ses festivals à grande renommée, la Bretagne accueille également des festivals plus intimistes comme le Festival de Lanvellec et du Trégor (3 000 personnes sur trois week-ends) mais positionnés sur une « niche » : la musique ancienne. Cela lui vaut, depuis sa création en 1986, d'avoir acquis une notoriété nationale et internationale marquée par la participation d'artistes de renommée internationale.

La Bretagne, portée par la richesse de son littoral, accueille des événements sportifs de rayonnement international comme le trophée Jules Vernes, la Traversée de l'Atlantique, le Grand prix de l'Ecole Navale, tous situés à Brest. D'autres événements internationaux se répartissent sur la région comme le Tour du Finistère à la Cornouaille, la rencontre internationale Trois jours de Plouay à Lorient ou encore le Championnat de France de semi-marathon à Morlaix.

Les Pays de la Loire sont le lieu de manifestations sportives de renommée internationale telles que les 24 heures du Mans, le jumping de la baule, le Cadre Noir de Saumur...

Palais des congrès et Parcs d'expositions : une forte contribution à l'animation touristique

Les Palais des congrès et Parcs d'exposition de Pays de la Loire ont reçu plus de 2 millions de visiteurs en 2008, avec une moyenne de 580 participants par manifestation dans les palais des congrès et de 2 800 visiteurs pour les parcs d'exposition.

Les Pays de la Loire comptent huit Parcs d'expositions et six Palais des congrès sous tutelle de collectivités locales. Les trois principaux Parcs d'expositions régionaux sont :

- Parc de la Beaujoire à Nantes (33 000 m² couverts),
- Parc d'Angers (28 800 m²),
- Parc du Mans (20 000 m²).

Concernant les Palais des congrès, la Cité internationale des congrès à Nantes présente la plus grande capacité, avec 4 200 places. Les cinq autres palais des congrès de la région Pays de la Loire, celle-ci est comprise entre 1 000 et 2 500 places.

En 2008, la région des Pays de la Loire a accueilli un peu plus de 1 000 manifestations. Il s'agit principalement de réunions d'entreprises (33 % des manifestations), de manifestations culturelles, sportives et de spectacles (24 %), ainsi que de foires et salons (16 %). Par rapport à la moyenne française, ce sont plus souvent des manifestations culturelles, sportives et des spectacles, tandis que les congrès et les examens ou concours sont moins fréquents.

La Bretagne compte également plusieurs Palais des congrès et Parcs d'expositions, notamment à Brest, Rennes, et Lorient. Les agglomérations de taille moyenne se dotent de Centres de congrès :

- Celui de Saint-Brieuc achevé en 2010 et d'une capacité de 1 200 personnes se positionne en concurrence directe avec celui de Rennes, Saint Brieuc souhaite ainsi attirer un tourisme d'affaires plus important,
- Saint-Malo a presque doublé en 2010 la capacité du Palais du Grand Large.

Les points à retenir sur le tourisme :

- **Bretagne et Pays de la Loire occupent respectivement les 4^{ème} et 5^{ème} rangs des régions françaises pour le parc d'hébergement** (hôtellerie + hôtellerie de plein air). Le tourisme de villégiature y est important.

On note une forte concentration de l'offre d'hébergement sur le littoral : 75% des emplacements de plein air de la région des Pays de la Loire, respectivement 87% et 72% des emplacements de plein air et des chambres d'hôtels de Bretagne.

- **Pays de la Loire** (16,2 millions de nuitées en hôtellerie et hôtellerie de plein air) et Bretagne (15,5 millions de nuitées) **occupent respectivement les 6^{ème} et 7^{ème} rangs des régions françaises pour la fréquentation des hébergements.**

Les territoires littoraux sont fortement fréquentés. En Bretagne 80% des nuitées en hôtellerie et hôtellerie de plein air sont effectuées sur le littoral (données 2010) ; 60% en Pays de la Loire.

La fréquentation est surtout forte en période estivale.

Le tourisme d'affaires est particulièrement important dans les principales agglomérations.

- **On recense un large éventail de lieux de visites et évènements touristiques** en Bretagne (sites mégalithiques, Océanopolis à Brest, aquarium de Saint-Malo ; Festival Interceltique de Lorient, Vieilles-Charrues de Carhaix, Trophée Jules Vernes, ...) et Pays de la Loire (Puy-du-Fou, chantiers navals, stations balnéaires ; 24h du Mans, Jumping de La Baule ...).

5 - Conclusion

Le portrait dynamique et prospectif du territoire traité selon une approche générale a permis de mettre en évidence plusieurs grands traits de diagnostic des régions Bretagne et Pays de la Loire.

Le lecteur pourra retenir plusieurs points :

1. Une périphérie attractive

Composantes du Grand Ouest atlantique français, **les régions Bretagne et Pays de Loire ont longtemps été des marges** de par leur situation géographique (un finistère) mais surtout par l'exode rural et des régions rurales qui se vidaient au profit de l'Île-de-France sans que d'autres activités ne viennent a priori prendre le relais.

Mais **cette image de la marge est aujourd'hui révolue** même si elle reste forte dans les représentations, du fait des distances, notamment pour le Finistère.

Tous les indicateurs indiquent une **forte attractivité**. Elle s'explique par une forte et constante mobilisation régionale. Elle a commencé avec la décentralisation industrielle, les plans bretons pour l'accessibilité, et la volonté d'attirer des activités, notamment de hautes technologies (télécom).

A cette mobilisation régionale est venue s'ajouter l'**attrait pour les littoraux**, attrait renforcé par la forte identité régionale dont bénéficie la région. Un véritable retournement s'est opéré: ce qui hier était une faiblesse (breton = pays rural en retard) est devenu un atout (l'identité régionale).

On retiendra que **cet espace constitue, en dépit de sa situation géographique excentrée, une périphérie attractive**. Ce qui relance le débat épistémologique sur la notion de périphérie : une périphérie attractive est-elle encore une périphérie ? Le Grand Ouest est-il encore une périphérie ou un nouveau centre ?

2. Entre littoralisation et métropolisation : les dynamiques démographiques

Le portrait de territoire a montré que les régions Bretagne et Pays de la Loire sont démographiquement dynamiques. Ce dynamisme est amené à se poursuivre malgré le vieillissement de la population.

On note un effet métropole, se manifestant par le poids des aires urbaines de Nantes et Rennes, qui se renforce. En parallèle, l'étalement urbain se poursuit, de plus en plus loin des cœurs de villes ; ceci conformément à la tendance nationale, mais aussi de façon plus intense.

3. Au fondement du dynamisme régional, des secteurs d'activité en mutation

Les régions Bretagne et Pays de la Loire, loin du cœur de l'Europe, présentent **un fort dynamisme économique**, tiré là encore par les métropoles de Nantes et Rennes, et par une solide armature d'aires urbaines.

N'en demeurent pas moins de fortes disparités territoriales face au développement économique.

Les régions ont enregistré de profondes transformations économiques au cours des trois dernières décennies, livrant aujourd'hui un portrait renouvelé reposant sur :

- L'importance du secteur agroalimentaire, qui demande toutefois une vigilance de sorte à mieux composer entre hyper-productivisme et développement durable
- Des décentralisations industrielles à l'émergence de secteurs spécialisés fortement en prise avec la concurrence internationale
- La tertiarisation de l'économie
- Le poids des plus grands établissements, qui témoigne de la hiérarchie urbaine, met en évidence les influences inégales de Rennes, Nantes et Brest, et souligne l'importance des relations entre Nantes et Rennes

Jusqu'à la crise, Bretagne et Pays de la Loire profitaient d'un marché de l'emploi dynamique, se traduisant par de bonnes performances à l'échelle nationale (création d'emplois et chômage). Nantes et Rennes, attractives, voyaient leur poids économique se renforcer.

Depuis 2008, la crise a terni la spirale de croissance de l'emploi ; tout en impactant de façon moindre l'aire d'étude que la plupart des autres régions françaises.

L'offre universitaire et de recherche est structurée par les grandes villes. Le fonctionnement des pôles de compétitivité, ainsi que les relations universitaires le montrent.

Bretagne et Pays de la Loire sont deux importantes régions touristiques à l'échelle nationale. Cette attractivité se manifeste d'une part sur le littoral (tourisme de villégiature, tourisme estival), d'autre part dans les grandes villes.

Ce portrait de territoire doit à présent être complété par une analyse du fonctionnement de l'espace Bretagne – Pays de la Loire. Cette analyse est traitée dans la partie qui suit.

Tableau de synthèse par aires urbaines – population totale et évolution

Région	Aire urbaine(*)	Population			Evolution annuelle	
		1990	1999	2008	1990-1999	1999-2008
Bretagne	Rennes	517 195	577 405	654 478	1,2	1,4
	Brest	293 429	304 838	311 735	0,4	0,2
	Lorient	200 744	202 969	212 317	0,1	0,5
	Saint-Brieuc	148 373	153 869	166 040	0,4	0,8
	Vannes	109 738	124 969	144 353	1,5	1,6
	Quimper	108 787	115 912	123 963	0,7	0,7
	Saint-Malo	67 424	71 539	73 469	0,7	0,3
	Lannion	56 223	58 491	63 526	0,4	0,9
	Fougères	41 693	41 617	42 706	0,0	0,3
	Morlaix	39 996	38 799	40 060	-0,3	0,4
	Dinard	27 198	28 602	31 368	0,6	1,0
	Vitré	23 012	24 705	27 594	0,8	1,2
	Concarneau	24 760	25 792	26 895	0,5	0,5
	Dinan	26 377	25 316	26 747	-0,5	0,6
	Auray	19 138	20 969	26 117	1,0	2,5
	Guingamp	24 302	24 603	25 724	0,1	0,5
	Pontivy	21 953	22 441	23 075	0,2	0,3
	Penmarch	22 613	21 821	22 986	-0,4	0,6
	Paimpol	20 186	19 570	19 484	-0,3	0,0
	Loudéac	17 458	16 750	17 479	-0,5	0,5
	Douarnenez	17 768	17 118	16 320	-0,4	-0,5
	Pont-l'Abbé	11 294	12 450	13 420	1,1	0,8
	Quimperlé	12 824	12 858	13 220	0,0	0,3
	Saint-Pol-de-Léon	13 180	12 775	12 966	-0,3	0,2
	Carhaix-Plouguer	12 537	12 013	12 411	-0,5	0,4
	Lesneven	11 564	11 563	12 256	0,0	0,6
Landivisiau	11 082	11 575	11 934	0,5	0,3	
Ploërmel	9 546	10 088	11 793	0,6	1,8	
Lamballe	9 894	10 564	11 705	0,7	1,1	
Pays de la Loire	Nantes	707 153	777 121	854 807	1,1	1,1
	Angers	346 560	372 529	392 940	0,8	0,6
	Le Mans	310 825	321 203	338 404	0,4	0,6
	Saint-Nazaire	183 777	190 849	207 559	0,4	0,9
	Laval	103 697	108 826	118 248	0,5	0,9
	La Roche-sur-Yon	90 893	98 179	111 488	0,9	1,4
	Cholet	98 029	98 622	101 375	0,1	0,3
	Les Sables-d'Olonne	38 769	42 950	47 455	1,1	1,1
	Saumur	46 139	45 860	45 111	-0,1	-0,2
	Sablé-sur-Sarthe	26 202	28 448	30 629	0,9	0,8
	Redon	25 823	26 523	28 517	0,3	0,8
	Fontenay-le-Comte	26 254	25 777	27 495	-0,2	0,7
	Mayenne	24 811	26 075	27 381	0,6	0,5
	Saint-Hilaire-de-Riez	19 323	22 207	26 987	1,6	2,2
	Challans	19 493	21 795	25 059	1,2	1,6
	Château-Gontier	21 288	22 457	24 545	0,6	1,0
	Châteaubriant	23 833	22 940	24 200	-0,4	0,6
	Saint-Brevin-les-Pins	14 312	16 335	21 636	1,5	3,2
	La Ferté-Bernard	19 062	19 665	21 161	0,3	0,8
	Pornic	12 382	14 940	17 724	2,1	1,9
	La Flèche	16 499	16 858	17 206	0,2	0,2
	Les Herbiers	15 146	15 753	17 200	0,4	1,0
	Alençon	14 514	15 145	16 517	0,5	1,0
	Évron	12 695	13 368	13 856	0,6	0,4
	Montaigu	10 330	11 451	12 848	1,2	1,3
	Saint-Jean-de-Monts	9 019	10 227	11 857	1,4	1,7
Luçon	10 890	11 180	11 851	0,3	0,6	
Segré	9 620	9 694	10 289	0,1	0,7	
Ancenis	9 258	9 497	10 156	0,3	0,7	

(*) Aires urbaines au périmètre 2010

Source : INSEE

PIB régionaux en 2008 (en millions d'euros)

Régions	PIB total (en M d€)	Part dans le PIB national	Rang du PIB total	PIB/hab (en €)	Rang du PIB/hab
Ile-de-France	576 160	31,1%	1	49 268	1
Rhône-Alpes	187 406	10,1%	2	30 516	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	136 145	7,3%	3	27 782	4
Nord-Pas-de-Calais	98 640	5,3%	4	24 507	13
Pays de la Loire	95 040	5,1%	5	26 969	5
Aquitaine	83 799	4,5%	6	26 268	9
Bretagne	79 914	4,3%	7	25 278	12
Midi-Pyrénées	75 797	4,1%	8	26 576	7
Centre	64 454	3,5%	9	25 423	11
Languedoc-Roussillon	61 378	3,3%	10	23 653	19
Lorraine	55 552	3,0%	11	23 665	18
Alsace	52 132	2,8%	12	28 302	3
Haute-Normandie	48 032	2,6%	13	26 281	8
Picardie	44 271	2,4%	14	23 198	21
Poitou-Charentes	41 966	2,3%	15	23 870	16
Bourgogne	42 347	2,3%	16	25 826	10
Champagne-Ardenne	35 839	1,9%	17	26 804	6
Basse-Normandie	34 643	1,9%	18	23 581	20
Auvergne	32 605	1,8%	19	24 281	14
Franche-Comté	28 211	1,5%	20	24 186	15
Limousin	17 171	0,9%	21	23 142	22
Corse	7 278	0,4%	22	23 870	17

Source : INSEE (valeurs 2008 définitives)

Nombre de nuitées selon le type d'hébergement par région, en 2010

	Hôtel	Plein air	Total	Rang
Ile-de-France	65 784 772	1 462 584	67 247 356	1
Provence - Alpes-Côte d'Azur	20 510 408	13 646 723	34 157 131	2
Languedoc-Roussillon	7 426 652	17 906 646	25 333 298	3
Rhône-Alpes	17 037 119	8 230 931	25 268 050	4
Aquitaine	8 392 770	14 011 774	22 404 544	5
Pays de la Loire	5 800 032	10 403 239	16 203 271	6
Bretagne	6 583 193	8 927 310	15 510 503	7
Midi-Pyrénées	8 653 734	4 462 755	13 116 489	8
Poitou-Charentes	4 365 327	6 512 910	10 878 237	9
Centre	5 597 152	1 770 711	7 367 863	10
Basse-Normandie	4 588 190	2 762 670	7 350 860	11
Alsace	5 856 365	958 460	6 814 825	12
Corse	2 950 177	3 667 105	6 617 282	13
Nord - Pas-de-Calais	5 485 742	803 920	6 289 662	14
Bourgogne	4 845 033	1 239 716	6 084 749	15
Auvergne	3 395 186	1 758 770	5 153 957	16
Lorraine	3 618 905	895 379	4 514 284	17
Picardie	2 569 821	1 070 508	3 640 329	18
Haute-Normandie	2 752 207	593 301	3 345 507	19
Franche-Comté	1 996 929	1 338 600	3 335 529	20
Champagne-Ardenne	2 643 772	621 576	3 265 348	21
Limousin	1 318 292	788 377	2 106 669	22
France métropolitaine	192 171 778	103 833 966	296 005 744	

Source : INSEE, DGCIS

Fréquentation des sites bâtis ayant accueilli plus de 50 000 visiteurs / an en Bretagne et Pays de la Loire (données 2009)

Région	Département	Commune	Site	Nombre de visiteurs
Bretagne	29	Brest	Océanopolis	445 600
Bretagne	35	Saint-Malo	Aquariums	368 000
Bretagne	29	Milizac	La récréée des trois curés	220 900
Bretagne	56	Pont-Scorff	Parc zoologique	212 900
Bretagne	35	Rennes	Espace des Sciences	150 000
Bretagne	35	Pleugueneuc	Château et parc zoologique de la Bourbansais	144 100
Bretagne	56	Le Guerno	Parc zoologique de Branféré	143 500
Bretagne	56	Vannes	Aquarium du golfe	131 400
Bretagne	22	Plévenon	Fort de La Latte	123 500
Bretagne	35	Lanhélin	Cobac parc	105 700
Bretagne	56	Sarzeau	Château de Suscinio	103 500
Bretagne	56	Lorient	Cité de la voile Eric Tabarly	98 800
Bretagne	22	Trégomeur	Zoo Parc	90 800
Bretagne	35	Fougères	Château	74 900
Bretagne	35	Rennes	Musée de Bretagne	68 900
Bretagne	56	Port-Louis	Musée de la Citadelle	68 900
Bretagne	29	Saint-Goazec	Domaine de Trévarez	67 900
Bretagne	22	Pleumeur-Bodou	Musée des télécommunications	67 000
Bretagne	29	Quimper	Musée des Beaux-arts	65 000
Bretagne	29	Brest	Musée de la Marine	64 000
Bretagne	56	Locmariaquer	Table des marchands	62 700
Bretagne	22	Trégastel	Aquarium marin	61 500
Bretagne	22	Bégard	Armoripark	60 200
Bretagne	22	Lamballe	Haras	58 200
Bretagne	22	Pleumeur-Bodou	Le Village Gaulois	58 000
Bretagne	35	Saint-Malo	Usine marémotrice de la Rance	56 700
Bretagne	29	Penmarch	Phare d'Eckmuhl	55 000
Bretagne	29	Pont-Aven	Musée des Beaux-arts	53 300
Bretagne	35	Lohéac	Musée manoir de l'automobile	51 900
PdL	85	Les Epesses	Le Grand Parc - Le Puy du Fou	1 440 000
PdL	44	Nantes	Château des Ducs de Bretagne	1 271 300
PdL	72	Le Mans	Manifestation de l'AOC autour du circuit Bugatti	621 700
PdL	72	Le Mans	Centre Aqualudique Les Atlantides	468 500
PdL	44	Port-Saint-Père	Planète sauvage	322 000
PdL	72	La Flèche	Zoo de la Flèche	304 300
PdL	44	Nantes	Les Machines de l'Ile	261 500
PdL	49	Doué-la-Fontaine	Bioparc du zoo de Doué la Fontaine	245 200
PdL	49	Angers	Terra Botanica (1)	240 000
PdL	44	Le Croisic	Océarium	231 300
PdL	44	Saint-Nazaire	Escal'Atlantique/Ecomusée/Sous marin Espadon	220 200
PdL	49	Angers	Château d'Angers	168 800
PdL	44	Nantes	Musée d'histoire de Nantes	167 900
PdL	49	Fontevraud-l'Abbaye	Abbaye Royale de Fontevraud	158 800
PdL	85	Les Sables-d'Olonne	Zoo des Sables d'Olonne	157 800
PdL	44	Sautron	Parc d'attraction des Naudières	152 500
PdL	72	Yvré-l'évêque	Parc Papéa	150 000
PdL	44	Nantes	Musée des Beaux Arts	123 700
PdL	44	La Boissière-du-Doré	Zoo de la Boissière du Doré	119 100

PdL	85	Talmont-Saint-Hilaire	Aquarium le 7ème continent	114 000
PdL	49	Maulévrier	Parc Oriental	95 300
PdL	85	Noirmoutier-en-l'île	Aquarium marin - Sealand	86 400
PdL	49	Angers	Musée des Beaux Arts	82 000
PdL	49	Saumur	Cadre noir (présentations publiques, galas, visites guidées)	81 200
PdL	53	Château-Gontier	Le Refuge de l'Arche	81 200
PdL	44	Nantes	Musée d'histoire Naturelle	74 500
PdL	49	Louresse-Rochemenier	Village Troglodytique de Rochemenier	67 800
PdL	49	Saumur	Château-Musée de Saumur	66 700
PdL	49	Brézé	Château de Brézé	65 400
PdL	44	Guérande	Terre de sel	61 200
PdL	44	Frossay	Grand Parc des Légendes	53 900
PdL	44	Saint-Lyphard	Musée du Chaume	52 400
PdL	44	Clisson	Château départemental de Clisson	51 000
PdL	72	Le Mans	Musée des 24 Heures - Circuit de la Sarthe	50 000

(1) données 2010 (site ouvert au printemps 2010)

Source : CDT

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE
92 avenue de France 75 013 Paris

www.rff.fr

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE
Direction Régionale Bretagne - Pays de la Loire

Immeuble Le Henner – 1, rue Marcel Paul
BP 11802 – 44008 Nantes Cedex 1